



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROY.

DECEMBRE 1729.

SECOND VOLUME.



A PARIS,

CHEZ GUILLAUME CAVELIER, rue

S. Jacques, au Lys d'Or.

LA VEUVE PISSOT, Quay de Conty,

à la descente du Pont-Neuf, au coin

de la rue de Nevers; à la Croix d'Or.

JEAN DE NULLY, au Palais,

à l'Ecu de France & à la Palme.

M. DCC. XXIX.

Avec Approbation & Privilege du Roy

A V I S.

L'ADRESSE generale pour toutes choses est à M. MOREAU, Commis au Mercure, vis-à-vis la Comedie Française, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetez aux Libraires qui vendent le Mercure à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très - instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toujours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoient, celui, non-seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les particuliers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs paquets sans porte de temps, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries, qu'en lui indiquera.

PRIX XXX SOLS,

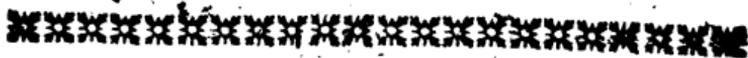


MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROY.

DECEMBRE. 1729.



PIECES FUGITIVES,
en Vers & en Prose.

O D E

A M. DE SAINT M.,



Eureux Daphnis, loin des affaires,
Sage ami de l'oïveté,
C'est dans tes Hameaux solitaires,
Séjour de la félicité,
Que comme aux premiers ans du Monde,
A la Fortune vagabonde,
Tu préfères ta liberté.

II. Vol.



A ij Cent

Cent fois plus prudent & plus sage ,
 Que les Platons & les Cratès ,
 Tu fais voir que l'homme volage ,
 Quand il veut , peut trouver la Paix .
 Ah ! que j'aime à te voir tranquille ,
 T'exiler & dire à la Ville :
 Tu ne me reverras jamais .



Pour moi , je ne conçois qu'à peine ,
 Quel charme m'y peut arrêter .
 Quel destin malgré moi m'enchaîne ,
 Aux soins que je veux éviter ?
 Que ne puis-je te voir , t'entendre ,
 Ami toujours sincère & tendre ,
 Que jamais je n'ai dû quitter !



Chez toi je verrois la Nature ,
 Prodiguer toutes ses faveurs ;
 Et pour orner leur chevelure ,
 Les Driades cueillir des fleurs ;
 Attentif à les voir éclore ,
 Zéphire , oublier jusqu'à Flore ;
 Pour sentir leurs douces odeurs ;



J'irois réveiller dans les Plaines ;
 L'Echo par mes plus doux Concerts ;
 Les Silvains à l'ombre des Chênes ,

Il. Vol.

Dans

Danferoient sur les Gasons verts ,
 Je réverois cette Onde vive ,
 Où Diane lasse & craintive ,
 Jouë avec les songes légers.



Si quelque orage en ces Retraites ,
 Des plaisirs interrompt le cours ;
 Bien-tôt les Haut-Bois, les Musettes ,
 Prêtent un innocent secours.
 Mais, tout au plus, c'est du Rivage ,
 Que l'on entend gronder l'Orage ,
 Sans craindre & trembler pour les jours.



Quand pourrai-je, chere innocence ,
 Revoir ces aimables Hameaux ,
 Ces lieux sacrez , où le silence ,
 Regne seul avec le repos !
 Ces Prez , ces Forêts , ces Boccages ,
 Et ces fertiles pâturages ,
 Les délices de nos Troupeaux.



C'en est fait , je fors de la Ville :
 Ami, je vole sur tes pas ,
 Je cours , Philosophie utile ,
 Me jeter encor dans tes bras :
 En vain à l'Hymen trop fideles ,

2970 MERCURE DE FRANCE.

Les noirs Aquilons sur leurs aîles,
Ramenent l'horreur des frimats.



Envain les lugubres Hyades,
Au Bercail font fuir les Troupeaux ;
Envain j'apperçois les Nayades,
Se retirer sous leurs Roseaux.
Je vole à ces lieux qu'ornoit Flore,
Des fleurs qu'elle faisoit éclore,
Et je sens dissiper mes maux.



Là , nous boirons à pleine coupe,
Ton vin, digne même des Dieux,
Des Graces la riante Troupe,
Verse ce Jus délicieux ;
Et bien-tôt la sombre tristesse,
Qui fuit la solide sagesse,
Quittera ces aimables lieux.

L'Abbé Bonnot de Mably.





SUITE de la Maladie extraordinaire, traitée par M. Theveneau, Medecin du Roy; exerçant la Medecine à Saint Sauge, Ville du Nivernois; & déjà annoncée dans le Mercure de France. Lettre écrite de ce Medecin.

A Près avoir, Monsieur, détaillé cette Maladie à M^{rs} de l'Académie des Sciences à Paris, & aux plus expérimentez Medecins de l'illustre Faculté de cette Ville, sans avoir eu d'éclaircissemens sur un fait si particulier, quoique très-vrai, & dont je puis envoyer des Attestations bien authentiques, soit que ceux à qui je me suis adressé, ou ceux qui ont lu la Description de cette Maladie, révoquent en doute la verité du fait, ou souhaitent avoir des preuves incontestables d'une Maladie qui mérite l'attention des plus habiles, j'en fis part à M. Blondeau, à Paris, l'un de mes amis, qui voulant instruire le Public d'un cas si particulier, en donna une petite note dans le Mercure de France du mois d'Août 1727. page 1789.

Pour instruire plus amplement le Public qui paroist avide de sçavoir les suites

de cette maladie, j'en envoyai un détail qui fut placé dans le Mercure du mois d'Avril 1728. je le fis d'autant plus volontiers que je m'attendois que cette maladie exciteroit la curiosité des sçavans Medecins des plus celebres Facultez de l'Europe, comme de Paris, d'Angleterre, d'Allemagne, d'Italie, &c. & qu'ils travailleroient à m'instruire & à instruire les autres, en publiant les recherches & les découvertes qu'ils auroient pû faire sur cette Maladie; mais tout le monde étant resté dans le silence, j'avois pris aussi la résolution d'en demeurer là, & je l'aurois fait, si je n'avois été poussé par l'ami dont j'ai parlé, à donner au Public la suite de cette Maladie, lequel ami plus curieux que les gens du métier, a fait un voyage ici pour se confirmer dans la verité du fait.

Je m'étonne que la Cour ou que la célèbre Faculté de Paris, n'ait pas fait la dépense convenable pour faire transporter cette Malade; je l'aurois de bon cœur accompagnée pour rendre compte de la maladie, de la façon dont je l'ai traitée & des petites remarques que j'ai faites; ou pour le moins je suis surpris qu'on n'ait pas envoyé quelque Membre de cette secourable Ecole. Je m'y attendois d'autant plus, que la dépense est très-peu de chose. Nous lisons dans l'Histoire de France de Mezeray,

II. Vol.

qu'en

DECEMBRE. 1729. 2973

qu'en 1599. la fille du Maréchal du Bourg de *Conflans*, sur les limites du Poitou & du Limosin, ayant été trois ans entiers sans boire ni manger, le Roi qui le sçût, envoya dans ce Pays-là des Medecins avec des ordres de Sa Majesté pour l'amener à Paris. On peut voir plus au long cette histoire dans Mezeray. On sçaura encore que pareille chose étoit arrivée l'an 825. à une fille, sous le Regne de Lothaire, après avoir été aussi trois ans sans rien avaler, on ne négligea rien pour approfondir une chose si surprenante, dans des siècles néanmoins où les Sciences & les connoissances n'étoient pas au haut point de perfection où elles sont aujourd'hui.

Mais pour revenir à notre Malade, & pour en retracer l'idée en faveur de ceux qui n'ont pas lû les premiers Mercurès où il en est parlé, notre Malade, dis-je, à present âgée de vingt-sept ans, fut attaquée le 6. Septembre 1726. d'un sommeil léthargique, dont elle fut éveillée par un vomitif, mais elle retomba dans le même sommeil plusieurs fois jusqu'au 21. du même mois qu'elle eut des convulsions au bras & à la tête, qui ont duré jusqu'à present. Ces convulsions ne durèrent qu'un instant & sont suivies d'un sommeil léthargique qui ne dure aussi

L. Vot.

A. V. qu'un

2974. MERCURE DE FRANCE.
qu'un instant; après le sommeil revient
nent les convulsions, & ainsi alternati-
vement.

Ce *Paroxisme* dure jusqu'à ce qu'on
ouvre la veine; la veine ouverte, l'ac-
cident se passe plus ou moins facilement,
selon que la Malade arrête plus ou moins
de temps dans son *Paroxisme*, c'est-à-dire
qu'il faut plus de sang, & la Malade est plus
long temps à revenir lorsqu'elle a resté
long-temps dans son *Paroxisme*, ou qu'il
a été plus violent.

On a donné dans le Mercure du mois
d'Avril 1728. un Tarif des Saignées de
chaque jour, & qui montoient pour les
dix-huit premiers mois, à dix mille cent
quatre-vingt-dix-neuf Saignées. Le sang
que j'avois fait peser, montoit à vingt-
une livres, six onces, six gros. Je joins
ici un second Tarif des Saignées faites de-
puis, jusqu'à ce jour premier Décembre
1729. & qui montent à seize mille trente-
une Saignées, & qui additionnées à celles
du premier Tarif, montent à vingt-six
mille deux cens trente.

Ce nombre prodigieux de Saignées pa-
roîtra peut-être un Paradoxe. Mais je prie
ceux qui penseront de la sorte, de venir
vérifier le fait sur les lieux, & je suis per-
suadé qu'ayant vû la Malade pendant deux
jours, ils ne douteront nullement de la

1729.

1729.

1729.

Juin

Juillet

Août

2
2
2
2
5
3
7
5
2
1
9
7
0
6
9
0
2
1
8
5
5
6
0
0
7
2
1
0
9
5

1	25
2	27
3	35
4	16
5	16
6	19
7	22
8	27
9	25
10	17
11	30
12	28
13	22
14	23
15	25
16	21
17	26
18	32
19	33
20	21
21	19
22	20
23	23
24	25
25	31
26	29
27	18
28	17
29	16
30	22

1	23
2	17
3	14
4	16
5	19
6	21
7	17
8	33
9	29
10	20
11	18
12	13
13	20
14	25
15	22
16	16
17	19
18	14
19	15
20	27
21	13
22	35
23	19
24	20
25	30
26	18
27	29
28	17
29	15
30	19
31	32

1	18
2	17
3	16
4	14
5	20
6	22
7	30
8	27
9	16
10	12
11	15
12	19
13	25
14	23
15	23
16	13
17	33
18	31
19	31
20	17
21	17
22	17
23	12
24	21
25	19
26	20
27	30
28	15
29	17
30	22
31	25

total 710

total 655

total 637

1729.		1729.		1729.	
Septembre		Octobre		Novembre	
1.	20	1	19	1	11
2	25	2	23	2	15
3	23	3	17	3	9
4	19	4	20	4	8
5	10	5	12	5	30
6	19	6	18	6	21
7	10	7	14	7	14
8	10	8	15	8	16
9	10	9	25	9	12
10	12	10	9	10	11
11	9	11	16	11	19
12	20	12	22	12	22
13	17	13	24	13	25
14	9	14	19	14	12
15	12	15	21	15	35
16	22	16	27	16	14
17	25	17	30	17	32
18	24	18	11	18	26
19	19	19	13	19	16
20	16	20	26	20	20
21	13	21	16	21	25
22	14	22	17	22	26
23	18	23	15	23	15
24	19	24	13	24	15
25	25	25	25	25	44
26	17	26	21	26	10
27	20	27	22	27	12
28	12	28	27	28	15
29	15	29	15	29	16
30	14	30	16	30	13
		31	18		
total	498	total	516	total	509

Total des Totaux, 16031.
qui joints à 10199.
font 26230.

certitude de ce que j'avance. J'ai eu soin d'observer qu'il falloit quelquesfois très-peu de sang & que quelques gouttes suffisoient.

En dix-huit mois de temps on a tiré à la Malade, vingt-une livre, six onces, six gros de sang, supposant, ce dont je ne doute pas, pareille quantité de sang, tirée chaque mois jusqu'à ce jour, cela monte en trois ans trois mois, à quarante-six livres quatre onces deux gros.

A l'approche du Paroxisme, la Malade ne ressent autre chose qu'une douleur violente de tension dans la tête, & voici comme je le conçois : les esprits animaux mis dans un mouvement très-rapide par un acide très-vif, causent dans toute l'étendue du cerveau un embarras considérable, les mêmes esprits cherchant à se faire jour, sortent en foule à peu près comme le vent sort de l'Æolypile, en gonflant extraordinairement les muscles des parties supérieures, ils y procurent les mouvemens de convulsions que ressent la Malade : ces esprits étant sortis en foule, laissent pour un instant la substance du cerveau appauvrie d'esprits, & dans cet instant arrive le sommeil. Ces mêmes esprits étant de nouveau mis en mouvement par la même cause, donnent lieu aux mêmes convulsions, & ainsi alternativement.

A vj Ce

2976 MERCURE DE FRANCE.

Ce mouvement rapide & déréglé, ne scauroit se faire sans rarefier considérablement les Liquides & étendre les Solides, & c'est ce qui fait que la Malade sent une tension douloureuse dans le temps de l'approche du Paroxisme.

Elle a eu depuis le Mercure d'Avril 1728 quatre attaques de *Catalepsie*, maladie que j'ai décrite dans le même Mercure, & M. Blondeau étant sur les lieux, a été témoin d'une de ces attaques.

La Malade a eu deux Enfans pendant sa maladie, l'un au mois de Juin 1728. & l'autre au mois de Juillet 1729. Ces deux enfans, qui étoient deux filles, n'ont vécu chacune que trente-six heures, pas une minute de plus ou de moins l'une que l'autre.

Dans le temps que l'accès doit être long & violent, la Malade a l'imagination quelquefois dérangée, & cela dure jusqu'à ce que le Paroxisme arrive, lequel est dissipé par la saignée, remede ordinaire, & le dérangement de l'imagination se dissipe aussi.

La Malade est quelquefois, sans perdre connoissance, attaquée d'une difficulté de respirer très-pressante, avec convulsions des muscles de la tête & du col, dont elle est aussi délivrée par la saignée.

Elle fut attaquée de Paralysie sur les

I. I. Vol.

deux:

DECEMBRE. 1729: 2977
deux bras le 10. Juillet 1728. & cette
Paralysie finit au bout de huit jours par
des remedes assez simples.

C'est sur cette maladie nouvelle & ex-
traordinaire, & à laquelle le sieur Theve-
neau donne le nom de *Spasmodisoporeuse*,
qu'il implore le secours des habiles Me-
decins & de ceux qui pourront procurer
à la Malade la satisfaction d'être ou sou-
lagée ou examinée; la dépense qu'on peut
employer pour cela, outre qu'elle est un
motif de charité, est encore digne des
attentions d'un Etat aussi policé & aussi
éclairé qu'est le Royaume de France,
dont il ne peut rester qu'un monument
authentique & glorieux à la Posterité; sans
parler d'un desir extrême qu'a le sieur
Theveneau d'être instruit & éclairci sur
un fait si extraordinaire. Je suis, &c.



SUR LA NAISSANCE

DE MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.

STANCES.

Muses, qu'à nos accens vos douces voix
s'unissent :

Par les plus tendres sons exprimons nos trans-
ports.

De Vol.

Que

1778 MERCURE DE FRANCE.

Que dans un si beau jour ces rives retentissent
De nos communs accords.



Un Prince vient de naître : ah ! que sur son
visage

Le Ciel a répandu de douceur & d'amour :

Déjà ses yeux , sa bouche , en lui tout nous
présage ,

Ce qu'il doit être un jour.



L'alegresse en tous lieux brille par mille
fêtes :

Pour ce Héros naissant que de vœux sont for-
mez !

Les Peuples vont le voir , de fleurs ceignent
leurs têtes ,

Et reviennent charmez.



Les Plaisirs & les Jeux abandonnant Cythere,
Volent pour rendre hommage à leur Maître nou-
veau ,

Et se rangent en foule , empressez de lui plaire,
Autour de son berceau.



La volupté croyoit l'attirer sur ses traces :

Mais cet aveugle espoir est pour jamais déçû ;

De sa mère , à l'envi , les Vertus & les Graces ,

Dans leurs bras l'ont reçu.

II. Vol.

La

DECEMBRE. 1719. 2979

La Pureté le fert, la Pieté l'a faite :

Toutes lui consacrant leurs soins & leurs secours,

Lui montrent une ardeur tendrement inquiète,
Et veillent sur ses jours.



Par ses ris il commence à connoître sa Mère,
Qu'elle sent de transport dans son sein généreux !

Elle trouve en ce Fils l'image de son Père,
Et l'objet de ses vœux.



Cette Reine livrée à l'amour qui l'inspire,
Formera de ce Fils & l'esprit & les mœurs,
Et l'instruira dans l'art de s'aquerir l'empire,
Qu'elle a sur tous les cœurs.



De l'enfance bientôt passant à la jeunesse,
Les dons que dans Louis chérissent ses Sujets,
Lui seront dispensés des mains de la Sagesse,
Qui conduit ses projets.



Il apprendra qu'un Roi met le comble à sa gloire,

Quand il n'a d'autre but, en armant ses Guerriers,

Que d'assurer la Paix ; dût même la Victoire ;
Le couvrir de Lauriers.

II. Vol.

Dès

2989 **MERCURE DE FRANCE:**

Dès qu'il montre pour elle un amour véritable,
Il désarme l'envie, il s'ouvre tous les cœurs ;
Ainsi que les vaincus, à ce Juge équitable,
Recourent les vainqueurs.



Qu'il est beau de se voir l'Arbitre de la
Terre,
De tenir la balance entre les Potentats,
De régler, en donnant ou la paix ou la guerre,
Le destin des Etats.



Ge qu'un fougueux torrent, fameux par ses
ravages,
Est auprès d'un grand Fleuve au cours majes-
tueux,
Qui porte l'abondance, & rend de ses Rivages
Les Habitans heureux ;



Tel est un Roi superbe, avide de conquêtes,
Auprès d'un sage Roi qui fait fleurir la paix ;
L'un répand la terreur : l'autre au milieu des
Fêtes,
Voit venir ses bienfaits.



Croissez, venez remplir vos grandes des-
tinées,
Prince, ainsi que Louis, désarmez les jaloux,
11. Vol. 9. Que

DECEMBRE. 1729. 2981

Que sur les vices seuls, dans vos belles années,

Puissent tomber vos coups:



Quels Titans oseroient braver votre courage!

Non, l'Univers pour vous, n'aura point d'ennemis;

D'une éternelle paix n'êtes-vous pas le gage

Et le Fils de Louis.



Des bonheurs dont sa vie est par le Ciel comblée,

Pour son peuple & pour lui le plus flateur de tous,

Prince, aux yeux attentifs de l'Europe assemblée,

C'est de renaître en vous.

Le Chevalier de S. DISDIER.



REMARQUES envoyées d'Auxerre, sur les Spectacles que les Ecclesiastiques ou les Religieux donnoient anciennement au Public hors le temps de l'Office.

LE dernier volume des Memoires de Litterature & d'Histoire, qui a paru, renferme deux differentes Pieces qui m'ont

II. Vol.

fait.

fait ressouvenir de la promesse que je vous ai faite il y a long-temps, de vous envoyer un essai des Tragedies ou Comedies qu'on representoit anciennement dans les Eglises ou dans les Monasteres. La lecture que j'ai faite du Chapitre que M. l'Abbé d' Aubignac a ajouté à sa pratique du Théâtre, & qui est imprimé dans ce Volume, depuis la page 210. jusqu'à la page 226. m'a rappelé non-seulement ce que j'ay lû dans nos Registres & dans les Comptes de la Ville, mais encore ce qui se trouve dans un Manuserit singulier en ce genre.

On jouoit ici comme en d'autres Villes l'Histoire de la Vie & de la Passion de Notre Seigneur : dans le quinzième siècle & dans le suivant cela s'appelloit *jouer les Mysteres* ; & delà vint que lorsqu'on representoit la Vie d'un Saint sur le Théâtre, on disoit pareillement, *jouer le Mystere d'un tel Saint*. C'étoit, par exemple, chez nous l'usage de dire *le Mystere de S. Germain sera joué un tel jour* ; & en effet il fut joué ici dans l'Eglise des Cordeliers l'an 1452. aux Fêtes de la Pentecôte, en presence de toute la Ville.

A saint Quentin en Picardie, jouer le Mystere de S. Quentin, n'étoit autre chose que représenter le martyre de ce Saint, par le moyen de différens Acteurs. Hé-

DÉCEMBRE. 1729. 2983
meré en parle dans son *Augusta-Vero-*
manduorum. Jouer, comme chacun voit,
ne signifie là autre chose que représenter.

Delà vient que dans l'Édition de la Tra-
gédie de la Passion, donnée au Public
l'an 1539. laquelle contient les *Addi-*
tions faites par très-éloquent & scientifi-
que Docteur, Maître Jehan-Michel, on
lit au titre du Livre ces paroles naïves:
loquel Mystere fut joué à Angors moult
triumphamment, & dernièrement à Paris.
Cette Édition, que je ne crois pas fort
commune, commence par ces deux Vers:
Isaye a écrit ce titre, En son quarantième
Chapitre: & elle finit par une magnifi-
que Description de la précaution que les
Juifs prirent de mettre des Gardes au
Tombeau de Notre Seigneur. Je comp-
tois de vous donner simplement un échan-
tillon du style de l'Ouvrage, sans autre
façon que de le prendre à l'ouverture du
Livre, après vous en avoir indiqué le
commencement & la fin; mais sans qu'il
soit nécessaire de rétrograder, je trouve
au dernier feüillet dont je viens de parler,
de quoi arrêter le jugement que vous
pouvez porter de ce Livre.

Comme dans cet Ouvrage il n'y a point
d'Acteur qui n'ait son nom particulier,
les deux Gardes du Sépulcre ont chacun
le leur: l'un s'appelle Marchantonne &

II. Vol.

l'autre

2984 MERCURE DE FRANCE.

L'autre Rubion. Voici en quels termes Marchantonne assure à Caïphe & aux autres Juifs qu'il aura très-grand soin que le Corps du Crucifié ne soit pas dérobé.

Messeigneurs,

Nous promettrons sur nos honneurs,
De veiller si bien nuit & jour,
Et d'y faire si bon séjour,
Que nous vous répondrons du corps,
Pourvû que soyons les plus forts:
Ou il y en aura de torchez.

Rubion ajoûte :

Je sois pendu ou escorché,
S'il en approche chien ou chat,
Si je ne l'assomme tout plat,
Du premier coup sans marchander:
Et puis m'en vienne demander,
De ses nouvelles qui voudra.

Si vous avez le Livre où sont contenues de si belles choses, il vous sera facile d'y trouver maintes expressions aussi naïves que celles que je viens de rapporter; mais dans l'Édition de 1539. rien ne distingue ce qui est de la première main d'avec ce qui est de Maître Jehan Michel. Il auroit été cependant utile ou curieux de démêler d'avec le reste les productions de ce Docteur.

I. L. Vol.

Ce

DECEMBRE. 1729. 293

Ce n'est point un homme entierement indifferant, puisqu'on remarqua en lui tant de pieté & de science, qu'il fut fait Evêque d'Angers. Il mourut en odeur de sainteté l'an 1447. & le Chapitre d'Angers fit même quelques poursuites pour sa Canonisation. Il étoit natif de Beauvais. Ce seroit peut-être de sa plume que seroit sortie une Comédie qui est un Dialogue entre Dieu, l'homme & le Diable, qu'un Manuscrit de S. Victor de Paris, cotté 880. dit avoir été jouée l'an 1426. à Paris au College de Navarre.

Je ne connois aucun endroit où la coutume ait perseveré de représenter la Passion de Notre Seigneur, selon ce vieux langage, & d'y mêler mille circonstances & dialogues qu'on ne trouve point ni dans l'Ecriture Sainte ni dans la Tradition. On a cessé même, communément parlant, de représenter les Vies ou le Martyre des Saints, comme on le faisoit anciennement.

De ma connoissance il n'y a plus de nos côtez que la représentation de la Vie & du Martyre de Sainte Reine, qui se fait à la Procession du 7. de Septembre dans le Bourg de son nom, Bourg celebre, comme vous sçavez, par les Eaux Minerales; mais c'est un Spectacle où il y a plus d'action que de paroles, & auquel

II. Vol.

les

2986 MERCURE DE FRANCE.

les yeux prennent plus de part que les oreilles : & peut-être même que peu à peu ces vestiges de l'ancienne représentation de la Tragédie de Sainte Reine disparaîtront entièrement de la cérémonie, quoique le tout ensemble serve admirablement à attirer chaque année en ce lieu des milliers de Pellerins.

On conserve dans la Bibliothèque de l'Abbaye de S. Benoît sur Loire, un Manuscrit du treizième siècle qui contient un grand nombre de ces anciennes représentations. Je doute qu'on en trouve en France d'aussi anciennes en langage François : ces especes de Tragédies sont écrites en rimes latines ; & ce qu'il y a de plus particulier, c'est que la rimaille est notée en Plain-Chant comme les anciennes Proses. Je voulois tirer au hazard une de ces anciennes productions pour vous donner une idée de cette grotesque & gothique composition. Mais la remarque que j'ai lûe sur la Legende de saint Nicolas dans le Volume des Mémoires de Litterature, cy-dessus cité, m'a fait prendre le parti de vous envoyer l'une des quatre qui sont sur la Vie de ce Saint Evêque.

Molanus, Docteur de Louvain, est fort embarrassé dans son Traité des Images, de dire pourquoi l'on représente auprès

II. Vol.

de

de S. Nicolas une Cuvette d'où sortent trois jeunes gens. Il ne sçait si c'est une figure des personnes injustement condamnées à la mort, que S. Nicolas délivra, selon que l'a dit Eustathius avant Méraphraсте ; ou si c'est une représentation mal formée des trois pauvres filles qu'il dota ; ou enfin si ce n'est point pour figurer les trois enfans qu'une femme avoit taillez en pieces & mis dans un saloir, & qui furent ressuscitez par le saint Evêque. La Prose ou Profule, faite au sujet de ce Saint, ne parle que d'un enfant qui étoit en péril sur la Mer, & non pas de trois, *Vas in mari mersum patri redditur cum filio.* Molanus ne sçachant à quoi se déterminer sur l'origine de cette Peinture, dit qu'il vaudroit mieux représenter saint Nicolas comme on fait à présent à Rome & en Italie, c'est à-dire lui mettre simplement une Crosse dans une main & dans l'autre son Livre, & sur ce Livre trois masses d'or ou especes de pommes d'or, en memoire de l'or dont il se servit pour empêcher la chute de trois pauvres filles. Car, dit-il, plus anciennement les Italiens représentoient encore S. Nicolas, dans une autre maniere ; c'est-à-dire qu'ils se contentoient de le représenter sans Mitre, pour le faire distinguer parmi les autres Evêques. Cela étoit fondé, ajoute-t-il, sur une vieille Tradition. **ON**

On racontoit de ce Saint, qu'étant au Concile de Nicée, un jour qu'il sentit son zèle enflammé plus qu'à l'ordinaire, il s'approcha d'un Arien, & lui donna vigoureusement sur la joue; ce qui fit que le Concile le priva de l'usage de la Mitre & du *Pallium*, pour avoir ainsi violé les Préceptes de S. Paul, qui dit, *non percussorem*. C'est delà qu'étoit venue aux Peintres d'Italie, l'idée de ne point donner de Mitre à S. Nicolas, idée dont ils sont revenus dans ces derniers temps.

Mais il semble que Molanus n'auroit pas dû hésiter à dire que la représentation des trois jeunes gens tout nus auprès de ce Saint, vient de ce que souvent on représentoit au Public réellement & sur le Théâtre, l'Histoire de la Resurrection des trois jeunes gens, qui fut faite par le saint Prélat; il étoit naturel qu'ils figurassent ensuite les choses comme ils les avoient vû représenter sur le Théâtre. Les Traditions populaires avoient un peu varié là-dessus, puisqu'en certains pays on disoit que c'étoient trois enfans dont les chairs avoient été taillées en morceaux & salées.

Voici comment le Manuscrit de S. Benoît rapporte le fait. Ces jeunes gens sont des Ecoliers que le Manuscrit appelle du nom de Clercs, car autrefois l'étude &

La science s'appelloient *Clergie*, & les Etudians ou Sçavans étoient appelez *Clercs*, parce qu'il n'y avoit gueres que le Clergé & les Moines qui étudiaffent, & qui fussent en état d'enseigner les autres. Ces trois Ecoliers ou Clercs qui alloient se rendre pour la premiere fois dans quelque Université, étant surpris par la nuit, demanderent à loger à un vieux Aubergiste qui se trouva sur leur route. Ce Vieillard de mauvaise humeur, faisant de la difficulté, ils s'adresserent à l'Hôtesse, qui n'étoit pas moins âgée, l'assurant que si elle pouvoit obtenir de son mari qu'il leur donnât le couvert, peut-être Dieu, en récompense, permettroit qu'elle mît un fils au monde. La femme, plus polie que son mari, en fit son affaire. Les trois Ecoliers furent retenus au logis. Ils y souperent & y furent couchez. C'est sur quoi le Rimailleux n'entre dans aucun détail.

Maïs voici bien une autre Scene qu'il fait paroître. Les jeunes Ecoliers étoient dans leur premier sommeil, & ils n'avoient pas eu la précaution de fermer sur eux la porte de leur chambre : le vieux Aubergiste y entre, il prend leurs sacs ou leurs besaces, les vient montrer à sa femme, en lui disant qu'il n'y auroit pas grand mal à s'approprier l'argent qui y étoit ren-

fermé. La femme y consent, & ne trouve point d'autre expedient pour relever leur fortune que de leur faire couper le cou à tous trois par son mari. C'est une action qui s'operoit derriere la Toile du Theatre. Le Profateur ou Rimailleur continue, & fait paroître ensuite à la porte de la même Auberge Monsieur S. Nicolas, qui demande à loger, ne pouvant passer outre à cause qu'il étoit trop fatigué. L'Aubergiste ne voulant rien risquer sans l'avis de sa femme, lui demande ce qu'il fera. Nicolas, sur son air d'honnête homme, est reçu d'un commun accord, & il prend son gîte dans ce lieu. Le Maître de l'Auberge lui propose quantité de mets differens pour son souper; le Saint dit qu'il ne lui faut rien de tout cela, mais qu'il souhaiteroit bien avoir de la chair fraîche. Le vieux Reitre de Cabaretier; *Pour de la viande, dit-il, je vous la donnerai telle que je l'ai, car de la fraîche je n'en ai pas un morceau. Ah! pour le coup, dit S. Nicolas, voila le dernier mensonge que vous avez fait de la journée. Car pour de la chair fraîche, je sçai que vous en avez à foison: Ah!... que l'argent fait faire de choses.* Aussi-tôt l'Hôte & l'Hôtesse se reconnoissant à ce portrait, se prosternent aux pieds du Saint, avouent leur crime, & prient S. Nicolas de leur obte-

DECEMBRE. 1729. 199.

air le pardon. Le saint Evêque se fait apporter les trois corps, & ordonne aux Meurtriers de se mettre en pénitence. Lui de son côté se met en prières, & demande à Dieu de les ressusciter. Ils ressuscitent & on chante le *Te Deum*.

Voilà, Monsieur, le précis de la Tragedie, qui peut suffire pour que tout le monde juge du génie de l'Auteur : il faut à présent vous rapporter la Pièce entière qui n'est pas longue, afin que vous en connoissiez le style. Cette Pièce est de la mesure de quelques anciennes Proses, comme le *Languentibus in Purgatorio*; elle est notée en Plain-Chant syllabique, & , prise totalement, elle est du premier ton, pour amener naturellement & tout de suite le Cantique *Te Deum*, qui commence *mi-sol-la*. Ne doutez point, je vous prie, qu'on ne chantât en déclamant & en gesticulant.

Primus Clericus.

*Nos quos causa discendi litteras
Apud gentes transmisit ceteras,
Dum sol adhuc extendit radium,
Perquiramus nobis hospitium.*

Secundus Clericus.

*Jam sol equos tenet in littore,
Quos ad pisces merges sub aquora.*

H. Vol.

Bij

Nec

291 MERCURE DE FRANCE.

Nec est nota nobis hac patria :

Ergo quari debent hospitia.

Tertius Clericus.

Senem quemdam maturum moribus,

Hic habemus coram luminibus ,

Forsan nostris compulsus precibus ,

Erit hospes nobis hospitibus.

Simul omnes ad Senem dicunt.]

Hospes care , quarendo studia ,

Huc relicta venimus patria ,

Nobis ergo preste hospitium ,

Dum aurabit hoc noctis spatium.

Senex.

Hospitetur vos factor omnium :

Nam non dabo vobis hospitium :

Nam nec mea in hac utilitas ,

Nec est ad hoc , nec opportunitas.

Clerici ad vetulam.

Per te , cara , sit impetrabile ,

Quod rogamus , & si non utile :

Forsan propter hoc beneficium ,

Vobis Deus donabit puerum.

Mulier ad Senem.

Nos his dare , conjux hospitium.

Qui sic vagant quarendo studium :

I. I. Koh.

Sola

Solum satrem compellat charitas;

Nec est dampnum, nec est utilitas.

Senex.

Acquiescam tuo consilio;

Et dignabor istos hospitio.

Senex ad Clericos.

Accedatis Scholares igitur;

Quod rogastis vobis conceditur.

Senex, Clericis dormientibus.

Nonne vides quanta marsupia?

Est in illis argenti copia.

Hac à nobis absque infamia;

Possideri posset pecunia.

Vetula.

Paupertatis onus sustulimus,

Mi; marite, quandiu viximus;

Hos si morti donare volumus,

Paupertatem vitare possumus.

Evagines ergo jam gladium;

Namque potes morte jacentium;

Esse dives quandiu vixeris;

Atque sciet nemo quod feceris.

Nicholaus.

Peregrinus fessus itinera;

I l. Vol.

B iij

Ultra

*Ultra modo non possum tandem
Hujus ergo per noctis spatium,
Mibi praestes, precor, hospitium.*

Senex ad mulierem

*An dignabor istum hospitio,
Cara conjux, tuo consilio?*

Verula.

*Hunc persona commendat nimium,
Et est dignus ut des hospitium.*

Senex.

*Peregrine, accedo propius,
Vir videris nimis egregius:
Si vis dabo tibi comedere
Quidquid voles tentabo quarere.*

Nicholaüs ad mensam.

*Nichil ex his possum comedere,
Carnem vellem recentem edere.*

Senex.

*Dabo tibi carnem quam habeo,
Namque carnae recante carno.*

Nicholaüs.

*Nunc dixisti planè mendacium,
Carnem habes recentem nimium:
Et hanc habes magna nequitia,
Quam maturi facit pecunia.*

Il. Vel.

Senex

DECEMBRE. 1729. 295

Senex & mulier.

*Miserere nostri, te petimus,
Nam te sanctum Dei cognoscimus:
Nostrum scelus abominabile;
Non est ramentum incondonabile.*

Nicholaüs

*Mortuorum affekte corpora;
Et contrita sint vestra pectora;
Hi resurgent per Dei gratiam,
Et vos flendo queratis veniam.*

Orationes Nicholai.

*Pie Deus, cujus sunt omnia.
Caelum tellus aer & maria,
Ut resurgant isti precipias,
Et hos ad te clamantes audias.*

Et post, omnis Choris dicat: *Te
Deum laudamus.*

Ce 6. Decembre 1728.



II. Vol.

B iiiij TROI-



TROISIEME Lettre de M. Capperon, Ancien Doyen de S. Maxent, écrite à M^r. A... M... sur les Sels contenus dans l'Air, & sur sa methode de découvrir ces mêmes Sels, & juger de leurs effets par rapport à la santé.

MONSIEUR,

Après avoir remarqué que les Sels répandus dans l'Air font de fortes impressions sur nos corps, qu'ils y causent souvent de grandes alterations, & qu'ils dérangent extrêmement la santé; je vous ai mandé de quelle espece sont les Sels que j'ai découverts dans l'Air, quels sont les fâcheux effets qu'ils doivent naturellement produire, & ce que je crois qu'il convient de faire pour s'en garantir. Je vais aujourd'hui vous donner une parfaite connoissance de ma maniere d'operer dans cette découverte, afin que vous puissiez justifier vous-même ce que je vous ai avancé sur les différentes Figures de ces Sels que je vous ai envoyées, * vous aurez le plaisir de les voir, de les

* Voyez le Mercure du mois de Mars, p. 412
II. Vol. connoître,

DECEMBRE: 1729. 2957

connoître, & de faire vous-même des observations sur cette matière, afin de perfectionner de plus en plus cette découverte.

Avant que d'entrer dans la description de ma méthode, je crois qu'il est nécessaire de vous marquer par quel moyen l'Air se trouve souvent rempli de différens Sels; car ce n'est pas par lui-même, & de la nature qu'il contient des Sels: c'est un Element qui est pur dès son origine, simple, & sans aucun mélange de Corps Etrangers, tels que sont les Sels, lesquels appartiennent uniquement à la Terre; parce que tous les Sels participans de la Terre, en sont une portion délicate, formée en elle-même comme les Pierres & tous les Minéraux, lesquels y resteroient toujours adherans par eux-mêmes, si rien ne les en détachoit; car formez d'une substance solide & plus ou moins pesante, ils ne pourroient pas s'élever dans l'Air, si quelque autre Corps plus facile à s'y élever ne les y transportoit.

Oùï, Monsieur, & l'eau seule fait cette opération, par la délicatesse & l'agitation continuelle de ses parties, ayant toute la facilité possible de s'introduire dans les Pores des Sels contenus dans la Terre, & de désunir les parties

II. Vol.

B v qui

qui les composent, elle se les incorpore tellement par la dissolution qu'elle en fait, que venant ensuite à s'évaporer dans l'Air en forme de petits Globules par la chaleur du Soleil ou autrement, elle les y transporte avec elle, la petitesse du volume de ces parties des Sels par rapport aux Globules d'eau qui les envelopent, ne pouvant mettre d'obstacle à leur enlèvement.

Les Sels ainsi enlevés dans l'Air par les vapeurs qui s'exhalent de la Terre, n'y subsistent donc qu'autant qu'ils y sont renfermez dans les petits Globules d'eau qui forment ces vapeurs, & ces Globules, quoique composés d'eau, de quelques petites parties de Sels, même de quelque peu de terre, sont d'une telle petitesse, qu'ils restent toujours imperceptibles à la vûe, tant qu'ils voltigent dans l'Air, & qu'ils y sont considérablement séparés les uns des autres. C'est de là, Monsieur, que l'évaporation de l'eau est souvent imperceptible, & que l'Air ne laisse pas quelquefois de paroître très pur, quoiqu'il y ait toujours quelques vapeurs mêlées, lesquelles ne deviennent visibles que quand les petits Globules qui les composent, après avoir été dispersés, viennent à se rapprocher les uns des autres en grand nombre :

II. Vol.

car

DECEMBRE. 1729. 299

car alors ils forment les nuages, ou les brouillards, & s'ils se rapprochent jusqu'à se réunir plusieurs ensemble, ils forment alors des Globles d'un plus gros volume, qui retombent, ou en pluye, ou en rosée, & quelquefois en grêle & en neige.

Lorsqu'on souhaite donc, Monsieur, de voir les Sels qui ont été transportez de la Terre dans l'Air, il ne faut pas s'imaginer qu'on puisse jamais les y appercevoir avec les plus excellens Microscopes, tandis qu'ils y sont dispersez, & qu'ils y voltigent en mille manieres differentes. L'unique moyen de réussir dans cette operation, consiste à ramasser les vapeurs qui les contiennent, lorsque condensées elles retombent, ou en pluye, ou en rosée, ou en brouillard, ou en grêle, ou en neige: car c'est alors qu'elles rapportent à la Terre les Sels qu'elles lui avoient enlevez.

Comme ces Sels se trouvent ramassez dans l'eau formée par cette condensation, il est très-facile de les voir, & de les distinguer, leur donnant lieu de se réunir en un volume suffisant par une parfaite cristallisation: parce que tous les Sels prenant chacun la figure qui leur est spécifique, lorsqu'ils se cristallisent, il s'ensuit que dès le moment qu'on peut faire

II. Vol.

B vj cristalliser

3000 MERCURE DE FRANCE.

cristalifer les Sels qui sont contenus dans les eaux de pluye, de rosée, de brouillard, de neige, & de grêle, on a par là un moyen sûr, de voir & de connoître ceux qui sont renfermez dans les vapeurs, & répandus dans l'Air. Je me propose, Monsieur, de vous faire connoître dans une Lettre particulière quelle est la figure spécifique des Sels les plus connus, ce qui servira à mieux distinguer les differens Sels de l'Air.

Pour operer dans la Cristalifation dont je viens de vous parler ; voici, Monsieur, la méthode dont je me sers. Je place dans le milieu d'un Jardin un Trépied suffisamment élevé, sur lequel je pose un plat de fayence, assez grand & assez large pour recevoir ou l'eau de la pluye, ou celle de la rosée, des broüillards, ou la neige, ou la grêle, afin que faisant ensuite cristalifer les sels qui sont dans ces eaux, on puisse aisément voir leurs figures. J'ai pour cet effet plusieurs petits verres taillez en rond, à peu près de la grandeur des verres de lunettes communes, que je choisiss les plus nets, (qu'il est possible,) les plus polis, en sorte qu'il n'y ait aucunes balles ; car c'est sur ces verres que les sels doivent se cristalifer : & voici comment. Je frotte d'abord avec le pouce graissé de suif, la circonference du verre, en sorte qu'il y

II. Vol.

ait

DECEMBRE. 1729. 300^e

ait autour de la superficie environ la largeur d'une ligne marquée de suif. Posant ensuite ce verre sur une table ou autre chose qui soit de niveau, je verse dessus autant de l'une de ces eaux qu'il en peut contenir sans qu'il s'en répande, la trace du suif qui est sur les bords l'en empêchant. Laisant ensuite le tout à l'ombre, hors du grand air, comme dans une chambre, ou autre lieu semblable, je l'y laisse jusqu'à ce que l'eau soit dissipée, & c'est alors que je trouve les sels qui étoient contenus dans cette eau parfaitement cristallisez sur le verre, avec la figure qui leur est spécifique.

Mais comme ces sels ainsi cristallisez, sont pour l'ordinaire si petits qu'il est presque impossible, ou de les voir, ou de remarquer avec les yeux, quelle est précisément leur figure; pour examiner à mon aise, j'ai deux microscopes, tous deux montez de la maniere suivante. Ce sont deux especes de petites palettes percées à jour d'un trou rond, tant soit peu moins grand que les verres qu'on y doit poser, & dont je viens de vous parler. Autour de ce trou, il y a quatre petites pointes de fil d'archal recourbées pour y faire couler le verre, & le tenir par ce moyen arrêté à ce trou. Je mets sur le haut une cinquième pointe également recourbée, mais mobile, afin que le verre étant entré dans les qua-

II. Vol.

3002. MERCURE DE FRANCE.

tre premières, on puisse en la tournant arrêter encore mieux le verre. C'est sur ces espèces de palettes, Monsieur, que je pose ce qui est proprement le Microscope, c'est à-dire, qu'il y a sur chacune une lentille propre à grossir les objets, laquelle est ajustée & attachée au centre d'un petit rond de bois formé autour, tant soit peu concave, lequel correspond au trou des palettes, par le moyen d'un fil de fer qui y est attaché par un bout, pendant qu'il entre par l'autre qui est recourbé, dans un trou fait au manche de la palette, où il est mobile, dans lequel on peut l'enfoncer plus ou moins, afin de pouvoir approcher, autant qu'on le juge à propos, la lentille du verre sur lesquels sont les sels, pour les bien voir & pour faire parcourir à la lentille toute la largeur du verre, en tournant à volonté cette petite machine.

Je vous ai marqué, Monsieur, que je me servois de deux microscopes, tous deux à la vérité, montez de la même manière, mais néanmoins différens, en ce que la lentille du premier a environ douze ou treize lignes de foyer, laquelle sert particulièrement lorsqu'on veut voir ce qui est sur le verre dans toute son étendue, & observer quel est l'arrangement général que les sels y ont pris. Ce qui est principalement utile lorsqu'on veut en tirer le dessin.

à I. Vol.

Le

La lentille du second est différente, en ce qu'elle n'a qu'environ deux lignes de foyer; aussi grossit-elle les objets beaucoup davantage. Lorsqu'on veut donc voir exactement quelle est la figure des sels, c'est à ce second microscope qu'il faut transporter le verre pour les regarder avec cette lentille; vous jugez bien, Monsieur, que pour voir aisément ces sels, il est nécessaire de tourner la surface du verre vers le jour, souvent même on les voit beaucoup mieux à la lumière d'une bougie; & pour voir tout ce qu'il y a de sels, il est à propos de faire changer de situation au verre.

Voilà, Monsieur, de quelle manière sont composez les deux microscopes avec lesquels je découvre quelle est la figure de tous les sels. Telle est aussi ma méthode pour connoître les sels qui sont dans l'air. C'est une carrière que j'ai ouverte, où j'espère que d'autres iront beaucoup plus loin que je n'ai fait. Car si l'examen journalier de la pesanteur de l'air, & de la quantité de pluye qui tombe, ont mérité l'attention des personnes les plus distinguées par leurs lumières, & par la place qu'ils occupent, conviendra-t il moins de faire une pareille étude des différens sels qui peuvent se trouver dans l'air? J'espère même, que comme on ne peut pas avoir, quand on veut, les eaux de pluye, de rosée, &c. pour y

II. Vol. VOIR

3664 MERCURE DE FRANCE

voir les sels qu'elles renferment, on pour-
 ra peut-être découvrir le moyen de ramas-
 ser en tel tems qu'on voudra, & principa-
 lement la nuit, l'humidité de l'air. C'est-
 à-dire, l'eau des vapeurs qui y sont con-
 tenuës, car vous sçavez qu'il y en a tou-
 jours. On le remarque assez souvent par les
 effets qu'elles operent sur les Hygrometres
 & sur le sel de tartre, lequel étant exposé
 à l'air, se charge tellement de l'eau de ces
 vapeurs, que l'espece d'huile qui resulte
 de ce sel fondu, pese beaucoup plus qu'a-
 vant qu'on l'y eut exposé.

Il ne paroît donc, Monsieur, qu'on
 pourroit tirer un grand avantage de cette
 découverte; si non-seulement on obser-
 voit régulièrement pendant quelques an-
 nées consécutives quelles sortes de sels se
 feroient trouvez dans l'air; mais si de plus
 on faisoit de semblables observations en
 différentes contrées dans le même tems;
 & qu'observant ces sels, on en tirât cha-
 que fois le dessein sur le papier, ainsi que
 j'ai fait depuis que je les observe; car com-
 parant ensuite ces observations les unes
 avec les autres, on découvreroit aisément
 par ce moyen, s'il regnoit quelque mala-
 die, soit en certains lieux, ou en certains
 tems, ou enfin sur certains animaux;
 quelle en seroit la cause; on sçauroit pour-
 quoi certains lieux sont sains, & d'autres

DECEMBRE. 1719. 3005

ne le sont pas , quels sont les sels qui produisent ces mauvais effets, soit par eux mêmes , soit par leurs différens mélanges ; & par là on pourroit avoir une connoissance très-claire de l'alteration de l'air , que le fameux Sindenham dit être si peu connue , & qu'il avoue néanmoins être l'unique cause des maladies qu'il appelle locales & nationales , ce qui pourroit donner un grand jour pour découvrir les préservatifs convenables à de si facheux effets , & même les remèdes spécifiques pour en être guéri , si on s'en trouvoit attaqué. J'ai l'honneur d'être , Monsieur , Votre , &c.
A. En , ce 13. Octobre 1728.



LA CHARITÉ ROMAINE,

P O E M E.

Tiré de Valère Maxime.

Vous qui sçavez si bien imiter la Nature ,
Rivale ensemble & Sœur de l'aimable
peinture ;

Sçavante Poësse , en ce sujet nouveau ,

Egalez , s'il se peut , l'adresse du Pinceau :

Ce sujet embelli par des couleurs fidelles ,

Vrai Chef-d'œuvre de l'Art, des modernes Ap-
pelles ,

II. Vol.

ER

366 MERCURE DE FRANCE.

Est connu sur la toile en cent climats divers ;
Rendez-le plus fameux par de sublimes Vers.
La toile parle à l'œil , mais vous parlez à l'ame
Vous m'inspirez ; cedons à l'ardeur qui m'en-
flamme.

Les Decenvirs regnoient & le crime avec eux
Ces Tirans enivrés du sang des malheureux
Sous leurs injustes Loix opprimoient l'innocence.

Appius unissoit à sa vaste puissance
Ce sordide intérêt & ces penchans pervers
Qui l'ont enfin rendu l'horreur de l'Univers
Cimon , fameux Guerrier , issu d'ayeux illustres ,

Et qui comptoit alors plus de quatorze Lustrés ,

Sincere en ses discours , austere dans ses mœurs ,

De l'inique Appius excita les fureurs ;

Ce Tiran veut le perdre , & suivant la maxime ,

Qu'un Innocent qu'on haït ne peut être sans crime ;

Il accuse Cimon ; ce Héros chargé d'ans ,

Et dont mille lauriers ornoient les cheveux blancs ,

Traîne dans les cachots les restes d'une vie

Qui bientôt par la faim lui doit être ravie ;

C'est l'ordre d'Appius , qu'avec soin renfermé

Par un supplice lent il meure consumé ;

Tout le quitte & le fuit , une fille lui reste :

Elle mettoit au jour en ce moment funeste

II. Vol.

Un

DECEMBRE. 1729. 3007

Un fils que de son lait elle vouloit nourrir ;
Que faire , dit Sylvie , à qui des deux m'of-
frir ?

Mon pere meurt sans moi , sans moi , mon fils
peut vivre ;

Cedons à mon devoir ; il parle ; il faut de sui-
vre ;

Allons trouver mon pere , & de ses trilles
jours

Tâchons avec mon lait de prolonger le cours,
Aux pieds des Decenvirs, les yeux baignez de
larmes ,

Elle sçait pour un Pere exprimer ses allarmes ;
Ah ! dit-elle , souffrez que j'expire avec lui ;

Ou que j'aie du moins partager son ennui ;
Ne me refusez pas cette faveur légère ,

Quo sans peine obtiendrois une vile étrange ;
J'ose vous en prier au nom de tous les Dieux ;
Par vos sacrés genoux , par vos nobles yeux .

Ses pleurs disent le reste ; Appius à l'audace
De lui faite acheter une si foible grace ;

L'or seul lui peut ouvrir ces autres yeux & sours

Qu'une Garde farouche environne toujours.
Les Soldats cependant examinent Sylvie ,

Et l'ordre étoit donné de lui trancher la vie ;
Si sur elle on trouvoit les moindres alimens ;

On suit avec rigueur ces durs commandemens ;
Vaines précautions ; cette avide cohorte

Ne lui sçaurroit ravir le secours qu'elle ap-
porte. I I. Vol. Dans

Dans un lieu souterrain, solitaire réduit
 Qu'habitent la misère & l'horreur & la nuit,
 Cimon nud sur la terre, épuisé sous les chaînes

Dans le plainte attendoit le terme de ses peines ;

Il entend tout à coup les portes s'entrouvrir ;
 Tranquille, plein de joye, il s'apprete à mourir

Il croit voir ses bourreaux ; il croit que le fer
 brille.

Quelle surprise, O Dieux ! il apperçoit sa fille
 Elle pousse un grand cri ; mon pere est-ce donc
 vous ,

Dit Sylvie, en tombant sans force à ses genoux ;

Son Pere la relève ; en ses bras il la presse ;

Grands Dieux ! quel jour mêlé d'horreur &
 d'allégresse ;

Ma fille, lui dit-il, ma fille, unique espoir
 D'un pere qui craignoit de ne te plus revoir ;

Ma fille, quel dessein jusqu'en ces lieux t'a
 mene ?

Celui de retarder votre perte certaine.

Répond-elle à son Pere, & découvrant son
 sein ,

Voilà ce qui m'amene ; apprenez mon dessein
 Contre vos ennemis je ne puis vous defendre ;
 Je leur offre mon sang, s'ils veulent le répandre ;

Mais je perdrais ma mort en ne vous sauvant
 pas. II. Vols Je

Je vis pour empêcher votre injuste trépas ,
 Votre sang le plus pur a formé dans mes veines

Ce lait que je vous rends pour adoucir vos
 peines ;

Abregeons des discours qu'on pourroit remarquer ,

C'est par les seuls effets que je dois m'expliquer.

Le pere à ce discours pleure , gémit sur elle ,
 Elève jusqu'aux Cieux son amitié fidelle ;

S'approche , boit ; déjà cette douce liqueur
 De ses sens affoiblis ranime la vigueur ,

Et de ce lait tout pur les ondes jaillissantes
 Colorent du Vieillard les levres palissantes ;

Sa fille du tombeau vient de le rappeler ,

Et la Parque pour lui trouve encore à filer.

C'est ainsi chaque jour que la tendre Sylvie

D'un pere malheureux Tçait prolonger la vie ;

Appius est surpris qu'un Vieillard sans secours

N'en ait pas terminé le déplorable cours.

On veille , on examine , on apprend l'artifice ;

Appius le sçait , change , & lui devient propice ;

Cet exemple le frappe , & son cœur corrompu ,

Tout Barbare qu'il est , admire la vertu.

Cimon revoit le jour qu'il ne doit qu'à sa fille ,

Mais à peine à ses yeux le premier rayon brille

Qu'ébloui tout à coup de cet éclat nouveau ,

Il. Vol.

Sortant

3010 MERCURE DE FRANCE.

Sortant de sa prison , il descend au Tombeau
Et bientôt sur ses pas sa fille-generouse
Va voir du Styx affreux la rive ténébreuse,
Un pompeux Monument pour eux est élevé ;
Le tems jusques à nous ne l'a pas conservé ;
Mais leurs noms sont écrits au Temple de mé-
moire ,
Et sur le temps jaloux remportent la victoire,

Le Pere de P. J.



REMARQUES sur la Lettre de M. Petit, Docteur en Medecine de l'Académie Royale des Sciences, avec un Supplément contre le Systême des Modernes, qui soutiennent que le corps vitré de l'œil forme un nouveau Cristallin après l'abatement des Cataractes.

SI j'entreprends de faire des Reflexions sur la Lettre imprimée de M. Petit, du 12^e Février 1729, c'est plutôt mon instruction & l'utilité du Public que je cherche, qu'une vaine gloire, que tous les honnêtes gens doivent éviter comme l'écueil qui les fait ordinairement échoüer ; c'est pourquoi, si M. Petit veut bien m'honorer d'une Réplique sur cette matiere, je la recevrai agréablement, & je tâcherai de lui marquer toujours l'estime particuliere que j'ai pour son merite personnel, & que je l'honore & le respecte infiniment.

II. Vol,

Js

Je prends la liberté de lui demander d'abord pourquoi il dit avec M. Antoine, que la Capsule qui enveloppe le Cristallin est continuë à la membrane hyaloïde; comment le pourroit-il être? Puisqu'il s'ensuivroit que du moment que cette Capsule seroit alterée, son alteration se communiqueroit infailliblement à la membrane hyaloïde; il s'ensuivroit encore que cette alteration de la Capsule, se communiquant à la membrane hyaloïde, la corromproit & rendroit par-là toutes les opérations des Cataractes Cristallines inutiles, puisque la membrane du corps vitré perdrait sa transparence par cette alteration; ainsi tous les Oculistes les plus fameux n'y trouveroient pas leur compte, puisque ces Cataractes Cristalline deviendroient des glaucomes du corps vitré par l'alteration de la membrane du Cristallin, continuë à la membrane hyaloïde, ainsi on ne rencontreroit que des glaucomes du corps vitré qui sont sans operation & sans remede; cependant la pratique & l'experience journalieres prouvent évidemment qu'on rencontre presque toujours des glaucomes du Cristallin, qui sont les Cataractes Cristallines de nos Adversaires; je ne dispute point des noms, mais que M. Petit fasse reflexion, & qu'il convienne avec moi que c'est une consequence indisputable que la membrane du Cristallin n'est point une continuation de la membrane hyaloïde, comme je l'ai prouvé.

Il semble que M. Petit veuille pallier la difficulté, lorsqu'il dit que le Cristallin est humecté par une petite quantité de liqueur; pourquoi tant balancer? Que ne dit-il qu'il est nourri par *imbibition*; comme M. Antoine le rapporte; puisqu'il est dans les mêmes senti-

3012 MERCURE DE FRANCE.

mens ; la consideration toute particuliere que j'ai pour M. Petit, m'empêche de lui repliquer que le Cristallin, étant un corps solide, ne reçoit point sa nourriture par imbibition, parce qu'une partie ne nourrit point l'autre, & qu'il la reçoit immédiatement de sa membrane propre, comme le corps vitré la reçoit de la sienne ; si cela étoit, comme M. Petit le prétend, il s'ensuivroit que les Cristallins se dessecheroient dans l'œil, comme les matieres un peu purulentes, amassées dans le corps de l'œil, se dessechent, se réduisent en poudre, & se précipitent au fond de l'œil, comme l'expérience le fait voir : encore une fois, est-il possible qu'un corps aussi précieux qu'est le Cristallin, prenne sa nourriture par imbibition ? Ne merite-t-il pas bien de la recevoir comme les autres parties de notre corps ? A quoi sert donc cette membrane dont la nature l'a pourvû ? La nature a-t-elle jamais fait quelque chose d'inutile ? M. Petit dira peut-être que cette membrane est pour l'assujettir au giron du vitré ; j'en conviens, mais n'a-t-elle que cette propriété ? il suffit qu'elle soit la membrane, par conséquent elle est parsemée de vaisseaux destinez à sa nourriture ; c'est un principe incontestable & reconnu de tous les Connoisseurs, que toute membrane est parsemée de vaisseaux : si ces vaisseaux ne sont pas visibles à nos yeux nuds, les vaisseaux de la membrane du corps vitré le sont-ils davantage ? Néanmoins, on ne fait point de difficulté de les reconnoître ; les vaisseaux adducteurs & abducteurs de l'humeur aqueuse, qui servent à la circulation de cette liqueur, paroissent-ils plus aux yeux de ceux qui font la dissection des yeux ? En sont-ils moins véritables ?

Il. Vol. bles?

bles ? Quoiqu'ils soient moins apparens. Cependant il y a eu de celebres Anatomistes Anglois & Hollandois qui les ont bien sçû distinguer, & les décrire à la faveur d'excellens Microscopes.

Si j'osois me flatter que M. Petit ne trouvât pas mauvais que j'entrasse en discussion sur l'article, où il dit que la Cataracte est le Cristallin obscurci, & que les Sçavans qu'il nomme dans sa Lettre, n'en ont jamais vû d'autres ; je lui représenterois, avec toute l'estime que j'ai pour ces M^{rs}, que ce n'est pas une conséquence de dire, qu'il n'y ait point de *Cataractes membraneuses*, parce qu'ils n'en ont point rencontré ; je puis certifier que, quoique rarement, j'ai vû des Cataractes membraneuses, & que de bons Oculistes en ont vûs aussi de semblables. Un jeune Oculiste qui ne sçachant pas faire la difference des Cataractes membraneuses, voulut se mêler d'en abbatre deux à une jeune fille que j'ai vûe, qui étoit venue au monde aveugle avec deux Cataractes membraneuses ; l'opération que lui fit cet Oculiste, ne lui réussit point, parce qu'il abbatit les deux Cristallins, qui ne sont jamais obscurcis, ni altérez dans ces sortes de Cataractes simples. C'est pour cela qu'après leur abatement le malade voit aussi bien que s'il n'avoit jamais eu de Cataracte, parce que le Cristallin conserve sa splendeur & son brillant, & selon Gallien, ce qui n'arrive pas dans la Cataracte Cristalline, appelée avec justice Glaucome, parce que le Cristallin étant déplacé par l'opération, il retranche des rayons de lumiere ; comme l'avoüe M. Petit dans sa Lettre ; c'est pour cela que les Lunettes convexes sont fort nécessaires pour écrire & lire distinctement, au lieu qu'a-

II. Vol.

C. près

§ 014 MERCURE DE FRANCE.

près l'abattement des Cataractes membranueuses, il n'est pas besoin de Lunettes convexes, parce qu'elles n'alterent point le Cristallin.

Si M. Petit vouloit se donner la peine d'examiner la démonstration que le Sçavant M. de Woolouze a faite de ces Cataractes membranueuses, tant pour l'operation que pour leur description, il y auroit tout sujet d'esperer qu'il en seroit très-satisfait, & si pleinement convaincu, qu'il seroit obligé d'avouër qu'on voit de tems en tems de ces sortes de Cataractes.

M. Petit rapporte qu'il a fait en une demie minute l'abattement de deux Cataractes, dont l'une étoit barrée, & que dans la suite la malade qui étoit âgée de 71. ans travailloit à la Couture comme si elle n'avoit jamais eu de Cataracte; il n'y a rien dans l'exemple qui puisse attirer l'admiration du Public, ni causer son étonnement: puisque ce n'est pas une chose surprenante qu'après l'abattement des Cataractes une femme puisse travailler à sa couture, comme si elle n'avoit jamais eu de Cataractes. Ce n'est point là marquer le degré de vûë que cette Dame pouvoit avoir recouvré après l'abattement de ses deux Cataractes; on voit ici comme ailleurs, des personnes qui ont les yeux abscedez de la petite verole qui sont aveugles, qui travaillent à la couture, qui font des bas & des gants; ainsi l'exemple qu'il apporte ne paroît pas assez convainquant pour pouvoir juger de la vûë de cette Dame; quand elle travailleroit à la couture après l'abattement des Cataractes; qu'est-ce que cela prouve? Cela prouve-t-il qu'elle voyoit distinctement? N'y a-t-il pas des degrez de vûë differens? N'y a-t-il pas plusieurs sortes de

II. Vol.

coutu-

couture, de fines & de grossieres ? J'en ai vû qui travailloient assez aisément à la couture après l'abatement de leurs Cataractes, qui ne distinguoient néanmoins aucun objet, & qui à peine se pouvoient conduire seules: ce n'est donc pas toujours une conséquence de dire qu'en travaillant à la couture après l'abatement des Cataractes Cristallines, on puisse distinguer les objets; je finis cet article par un exemple qui fait voir qu'il y a des femmes qui travaillent à de pareils ouvrages qui ne demandent gueres de vûë; il y a ici une fille âgée de vingt-cinq ans, attaquée, de deux Cataractes Cristallines, dont l'une est incurable, parce que le Cristallin est déchattoné de vitré fletti, & l'autre qui ne l'est pas moins incurable, parce qu'elle est produite par un épaississement démesuré, qui forme le Glaucome du Cristallin, dont la matiere est engagée dans les fibres circulaires de l'Iris, & s'étend jusqu'au Cristallin, où elle a pris naissance, cette fille ne distingue aucun objet, & ne peut se conduire seule, & ne laisse pas de gagner sa vie à filer.

Que veut dire donc M. Petit, en parlant du Cristallin déposé & placé à la partie antérieure du fond de l'œil, quand il dit qu'il ne retranche que le moins qu'il est possible des rayons de lumiere; cette expression ne me paroît pas assez naïve & développée ni assez intelligible; je prendrois volontiers la liberté de demander à M. Petit de quoi dépend le retranchement de lumiere? Si c'est seulement du côté du Cristallin déplacé, comme il semble le faire entendre par sa proposition, où il dit qu'il ne retranche, &c. il s'ensuivra que tous les sujets à qui on aura abbatu des Catarac-

tés, verront également ; néanmoins l'expérience nous fait voir une grande différence de vûë entre ceux à qui on a fait cette opération, quoique selon toutes les règles de l'Art ; car les uns voyent plus clair, & distinguent mieux les objets, les autres au contraire voyent peu, & d'autres enfin à peine se peuvent-ils conduire. Ainsi ce retranchement de lumière ne vient pas seulement du côté du Cristallin déplacé ; mais aussi de la division, de la séparation, ou du dérangement des autres parties intérieures de l'œil, causé par l'aiguille, comme le prouve fort bien le Sçavant M. de Woolouse dans ses *Dissertations*, ou bien convient-il avec M. de Woolouse que le vitré est le principal organe de la vûë.

Si je n'appréhendois de flétrir la réputation de plusieurs Oculistes, je ferois un détail circonstancié à M. Petit de toutes les opérations que j'ai vûes ; comment on a fait cette opération, comment elle a été pratiquée sans préparation, ni antejente, ni postérieure, comment les personnes voyent après l'opération, car c'est si peu, que ce n'est pas la peine de dire qu'elles voyent, puisque la plus grande partie ne distinguent aucun objet, & qu'à peine se peuvent-elles conduire seules : mais comme j'ai toujours préféré l'amour de la paix à la division, & à la dissension, que ces sortes de disputes font ordinairement naître, & qui dégènerent le plus souvent en injures & en invectives, comme dit fort bien M. Petit dans cette sçavante Lettre : ainsi j'aime mieux prendre le parti de l'assurer que s'il m'est échappé quelque chose contre la bienséance, ou que je me sois servi de termes peu ménagés, je lui en fais dès à présent mes très humbles

D E C E M B R E. 1729. 2017
excusés, afin d'entretenir par-là des répliques
réciproques, dont le Public pourra tirer quel-
que avantage; ce qui sera utile pour l'é-
claircissement d'une difficulté qui partage les
Oculistes depuis plus de 20. années.

*A Châlons; en Champagne, le 28. Mai 1729.
Blanchart, Prêtre du Diocèse de Châlons, Cha-
pelain de l'Eglise Collegiale de Notre-Dame.*



S T A N C E S.
SUR LA NAISSANCE
DE MONSEIGNEUR
LE DAUPHIN.

L'Evez-vous, paresseuse Aurore;
Venez, hâtez votre retour.
Pendant que tout brille à la Cour,
Vous n'y paroissez pas encore!
Qui vous arrête? est-ce l'Amour?
Est-ce la celeste puissance?
Non, le Prince dont la naissance
Répand un éclat si pompeux,
Vous fait craindre que sa présence
Ne fasse ici pâlir vos feux.



Déjà, du bruit de sa Trompette;

II. Vol.

C iij

L'a

3018 MERCURE DE FRANCE.

L'agile Déesse aux cent voix ,
Chasse les Bergers de leurs toits ;
Déjà le son de la Musette
Réveille les Hôtes des Bois ;
Les voix , les échos , les ramage ;
Empressez d'offrir leurs hommages ,
Celebrent notre heureux destin ,
Et répètent sous les ombrages ,
Vivent LOUIS & le D'AUPHIN.



On n'entend plus le bruit des armes
Sous ce Regne délicieux ;
Un Roy , digne présent des Cieux ,
Prend soin de bannir les allarmes.
Est-il rien de si glorieux ?
Cheri de ses Peuples qu'il aime ,
Quoi qu'issu de la valeur même ,
Il leur procure un doux repos ;
Il retient son ardeur extrême ,
Caractere d'un vrai Heros :



Vive l'objet de notre joye ;
Ce Rejetton si précieux.
Sceau de la Paix , présage heureux
Des jours tissus d'or & de soye ,
Que le Ciel accorde à nos vœux ;
Enfant , gage de sa clemence ,
II. Vel.

Enfant ,

DECEMBRE. 1729. 3019

Enfant, cher espoir de la France,
Pourquoi répandez-vous des pleurs ?
Ah ! songez que votre naissance
A dissipé tous nos malheurs.



Dauphin, que la France révère,
Louis n'a les yeux que sur toi,
Le Sang parle, il en suit la loy,
En lui la tendresse d'un Pere,
S'unit aux vertus d'un grand Roy,
Son amour envain se partage,
Dès que ce grand Roy t'envisage,
Son cœur ne desire plus rien,
Il admire en sa vive image
Ses traits, sa gloire, son soutien.



Mere heureuse ! nulle tristesse
Ne peut plus troubler ton bonheur ;
Le Dauphin n'agite ton cœur
Que par un excès de tendresse.
Le Ciel prend soin de ta grandeur,
Le Ciel à tes vœux est propice ;
Et sa clémence & sa justice,
Pour toi tout semble conspirer.
Sous un si favorable auspice
Que ne dois-tu pas espérer ?



II. Vol.

C. iij. Fe-

Felicité si desirée ,
 Que tu nous promets de beaux jours !
 Un Roy , nos plus cheres amours ,
 Du siecle fortuné d'Astrée ,
 Recommence l'aimable cours ;
 Le calme succede aux tempêtes ,
 La Paix à l'ardeur des Guerriers ;
 Nos Rois ont borné leurs Conquêtes ,
 Le Myrthe couronne leurs Têtes ,
 L'Olive se mêle aux Lauriers.

Par M. de l'Esle.



*EXTRAIT d'une Lettre écrite de Dreux
 au sujet d'une Expression Proverbiale dont
 il est parlé dans le Mercure d'Octobre
 1727. & sur une Pétrification.*

Quelque sensible que je sois à l'honneur que vous me faites , de croire que je puisse vous être de quelque utilité dans cette Ville , ou des fonctions très-sérieuses m'ont conduit , j'ai hésité si je devois répondre sur un sujet qu'on a voulu rendre Comique , dans la querelle des Champenois & des Dreuxiens , devenuë célèbre dans les Mercures de 1727. & 1728. Je me suis pourtant déterminé à

II. Vol. le

le faire, dans l'esperance de vous dédommager par des découvertes plus sérieuses, & qui regardent ce même Pays.

Plein d'estime pour les deux Partis, également respectables par les Hommes Illustres que chaque Région a donnez, je vous dirai naïvement que l'origine du Proverbe, *A gauche le chemin de Dreux*, est si naturelle & si peu choquante pour les Dreuxiens, que je suis surpris que celui qui a parlé en leur faveur, ait pû ou voulu l'ignorer.

On la trouve, cette origine, dans la situation de deux Faubourgs, l'un de S. Jean de Houdan, Ville la plus prochaine de Dreux, en venant de Paris, ou de deux chemins on prend celui de la gauche. L'autre Faubourg est celui de S. Maurice de Chartres, après lequel trois chemins fort difficiles à distinguer, se présentent. Le premier est à droite, qui conduit à Paris par Maintenon, auprès duquel on trouve ces Pierres singulieres, ou l'*Echinus* pétrifié, dont il est parlé dans le Mercure de Juin 1722. p. 67. Le second chemin est celui de Chartres à Nogent-le-Roy, Ville où mourut le Roy de France Philippe VI. dit de Valois, le 28 Août 1350. & non pas le 22. comme Mezeray & d'autres Auteurs l'ont écrit.

Enfin, le troisiéme chemin se trouve en sortant de Chartres sur la gauche, & mène à Houdan, Manté & Dreux, pratiqué de jour & de nuit, à cause du passage continuel des Troupes, des Rouliers & des Voyageurs, lesquels voulant s'affurer de leur route, à cause de ces trois chemins, importunent souvent les Chartreains, & les obligent de leur répondre & de leur crier, *A gauche, le chemin de Dreux*; cet avertissement qu'ils tâchent de ne pas oublier, jusqu'à ce qu'ils soient venus, où il faut choisir le véritable chemin de Dreux, fait qu'on entend sur la route les Passans le répéter sans cesse par maniere de plaisanterie; & c'est cette répétition continuelle qui est enfin passée en Proverbe, ou plutôt qui a fait le Quolibet en question.

Agréez, Monsieur, que j'ajoute ici que sans aller en Afrique, ni en Egypte, ni en Perse, pour voir de ce bois pétrifié, dont il est parlé dans un des Mercurés de cette année, le Principal du Collège de Dreux a dans son Cabinet une Pièce de la même qualité, que j'ai vûe & touchée; tout y paroît bois à l'exterieur, l'écorce, la vermoulure, les veines, &c. Il faut toucher & manier la pièce pour s'affurer qu'elle est pétrifiée; elle est de 15. pouces de long, sur six de large, & de trois d'épaisseur.

France, de tous ces maux où l'on te vit en-
proye,

Il est tems d'effacer jusques au souvenir.

Quel plus juste sujet peut s'offrir à ta joye ?

Quel espoir mieux fondé d'un heureux ave-
nir ?



LETTRE de M* * * écrite à
M. l'Abbé * *

Dernierement, Monsieur, vous me
parlâtes des suites qui vont en di-
minuant & de leurs proprietéz. En voici
une qui paroît digne d'attention. Elle dé-
montre à priori, & d'une maniere plus
simple & plus aisée que les voyes ordi-
naires, la regle de trouver la somme des
progressions géométriques!

Afin de vous exposer ma pensée d'une
maniere nette & précise, je vais former
d'abord une Théorème general de la pro-
prieté dont je parle, & ensuite j'en tire-
rai la regle dont il s'agit.

Théorème general.

Supposons une suite telle qu'on voudra;
A. B. C. D. E. &c qui aille en diminuant.
L'excès du premier terme au dessus du
second, plus celui du second au-dessus

Il. Vol.

du

DECEMBRE. 1729. 302^e
 troisième, plus celui du troisième, au-
 dessus du quatrième, &c. c'est-à-dire la
 somme des différences qui se trouvent
 entre tous les termes, sera toujours égale
 au premier terme, moins le dernier.

Démonstration.

La différence du premier terme A. &
 du second B. est $A - B$; celle de B. avec C.
 est $B - C$. & celle de C. avec D. est $C - D$
 &c. or, $A - B + B - C + C - D + D - E =$
 $A - E$. donc la somme des différences qui
 se trouvent entre tous les termes est le
 premier terme moins le dernier.

Si le dernier terme est zero, alors la
 somme de toutes les différences sera égale
 au premier terme.

Je ne donne pas ce Théoreme là pour
 une chose dont je sois Auteur, mais je
 n'ai vû nulle part l'application que j'en
 vais faire.

Le Théoreme étant exposé, il faut en
 déduire la regle dont il s'agit. Supposons
 pour cet effet que la suite A. B. C. D.
 E. &c. représente une progression double
 qui aille en diminuant dans cette suppo-
 sition $A - B = B$, $B - C = C$, $C - D =$
 D , &c. cela est évident; donc la somme
 de toutes les différences, égale à $B + C +$
 D , &c. c'est-à-dire la somme de toutes
 les différences, égale à la somme de tous

La Valeur

les

3026 MERCURE DE FRANCE.

les termes qui suivent le premier. Mais selon le Théorème, la somme de toutes les différences est égale au premier terme moins le dernier. Donc $A - E = B + C + D + E$; ajoutant de part & d'autre un A , on aura $2A - E = A + B + C + D + E$, somme de la progression.

Si la somme est infinie, le dernier terme sera zero & la somme de la progression sera $2A$. Et si la somme est finie on aura pour la somme de la progression, le double du plus grand terme, moins une fois le plus petit.

Si l'on suppose que la suite $A. B. C. D. E. \&c.$ représente une progression triple, alors $A - B = 2B$ & $B - C = 2C$ & $C - D = 2D$, &c. donc la somme de toutes les différences $= 2B + 2C + 2D$, &c. mais la somme de toutes les différences $= A - E$; donc $A - E = 2B + 2C + 2D + 2E$. Ajoutant $2A$ de part & d'autre, on aura $3A - E = 2A + 2B + 2C + 2D + 2E$; c'est-à-dire $3A - E = 2$ fois la somme de la progression. Donc $3 \frac{A - E}{2} =$ la somme de la progression.

Si le nombre des termes est infini, le dernier sera zero, & alors la somme de la progression sera $\frac{3A}{2}$. Mais si le nombre des termes est fini; alors pour avoir la somme de la progression, on retran-

chiera du triple du plus grand terme le plus petit terme, & on prendra la moitié du reste.

Enfin si l'on suppose que la suite A. B. C. D. E. &c. représente une progression telle qu'on voudra, par exemple, une progression de cuple. Alors $A - B = 9$, $B - C = 9$, $C - D = 9$, &c. donc la somme de toutes les différences égale à neuf fois la somme de tous les termes qui suivent le premier; c'est-à-dire, la somme sera égale à $9B + 9C + 9D$, &c. mais la somme de toutes les différences est égale à $A - E$. donc $A - E = 9B + 9C + 9D + 9E$, &c. ajoutant de part & d'autre $9A$. on aura $10A - E = 9A + 9B + 9C + 9D + 9E$, c'est-à-dire: $10A - E$ égal à neuf fois la somme de la progression. donc $\frac{10A - E}{9}$ à la somme de la progression.

Il est évident que le Théorème est fort simple, & qu'il est démontré d'une manière courte & aisée.

Il est encore évident qu'il démontre à priori la règle qu'on en tire & qu'il donne tout d'un coup la règle la plus simple de trouver les sommes des progressions; ce que ne font pas les Méthodes ordinaires.

Cette règle consiste à multiplier le plus grand terme par l'exposant de la progression.

3028 MERCURE DE FRANCE.

tion, du produit ôter le plus petit terme, ensuite diviser le reste par un nombre qui soit plus petit que l'exposant d'une unité.

Par le moyen de cette règle, on résoudra aisément le fameux Problème de Zénon, ou tout autre qui lui sera semblable. Supposons que la Tortuë & Achille aillent du même côté, que la Tortuë précède d'un pied & que la vitesse d'Achille soit decuple de celle de la Tortuë. On demande le point où se fera la rencontre.

Il est certain que le Problème consiste à trouver la somme d'une progression de euple, dont le premier terme soit un pied. Il faut, suivant la règle, multiplier le premier terme par 10. & diviser le produit par 9. & le quotient de $\frac{10}{9}$ de pied donnera le point de rencontre; c'est-à-dire, que si l'on divise le second pied en neuf parties égales, Achille joindra la Tortuë à la fin de la première partie du second pied, puisqu'elle ne fait qu'un neuvième de pied, pendant qu'Achille en fait 10. & quelque soit la progression, la solution en sera toujours également facile.

Par le moyen du même Théorème, il est aisé de donner solution aux Problèmes que vous proposiez dernièrement. Vous demandiez qu'on vous assignât des suites dont la somme des différences de

L. Vol.

termes.

DECEMBRE. 1729. 3629

termes, étant multipliée par la somme des termes, donnât une somme doublée, triple, quadruple & de celle de la suite. Il est certain que si l'on prend la suite infinie des nombres naturels, la somme de toutes les différences sera égale au plus grand terme qui est infini, ainsi le produit de cette somme par le nombre des termes sera double de celle de la suite.

Si on élève les nombres naturels à la seconde puissance, alors la somme des différences, multipliée par le nombre des termes sera triple de celle de la suite.

Si on élève les nombres naturels à la 3^e, 4^e, 5^e puissance & alors la somme des différences multipliées par le nombre des termes sera quadruple, quintuple sextuple, &c. de celle de la suite.

Enfin si l'on applique le Théorème à la suite que voici, $\frac{1}{1}$, $\frac{x}{2}$, $\frac{1}{3}$, & qu'on suppose avoir une infinité de termes, la somme de toutes les différences sera égale à un quodrilatere hyperbolique, puisque cette somme sera égale à l'unité qui représente la puissance de l'hyperbole.



II. Vol.

SUR



SUR L'HOROSCOPE

DE MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.

UN Dauphin nous est né, déjà plus d'un
Poète

Nous fait son Horoscope & s'érige en Pro-
phete,

L'un en termes pompeux dans le sacré Val-
lon,

Fait retentir au loin le Trepied d'Apollon,

Perce des temps futurs les ténèbres obscures,

Et d'un Héros naissant décrit les aventures.

Me trompai-je, dit-il, Ciel ! qu'est-ce que
je vois ?

« Quel brillant avenir se développe à moi ?

« Un Dauphin dont l'éclat & la vertu sans
bornes

« Fait pâlir du Croissant les orgueilleuses cor-
nes,

« Et traînant en tous lieux la victoire & l'es-
froy,

« Arbore dans Memphis l'Etendard de son
Roy.

« Je le vois, ce Guerrier, sous ses justes Con-
quêtes,

L. Val.

» Con-

» Confondre, humilier les plus superbes Têtes.

» Et parcourant l'Asie en rapide Vainqueur,

» Etablir un Empire aussi grand que son cœur.

» L'autre d'un ton plus doux & non moins prophétique,

» Nous peint dans le Dauphin un Heros pacifique.

» Et sous qui l'on verra l'âge d'or de retour,

» Ramenant les festins, l'abondance & l'amour,

» Offrir des plaisirs purs sans mélange de peine.

» Le Pactole, dit-il, succédant à la Seine,

» Sur les buissons bien-tôt vont germer les rubis,

» Et d'une Toison d'or s'habiller les brebis.

» Des ruisseaux de Nectar couleront des Fontaines ;

» Et le Sucre & le Miel dégouteront des Chênes :

» De cet Auguste Enfant, délices des humains,

» Parques, à filets d'or, dévidez les destins.

» Quelle félicité renaitra sous son Règne !

» Il cherchera qu'on l'aime, & non pas qu'on le craigne ;

» Bannissant de nous Bellone, & ses rigueurs,

» Il bornera sa gloire à l'Empire des cœurs.

Ainsi de son Heros il nous trace l'image.

3632 MERCURE DE FRANCE.

C'est en dire beaucoup ; j'en dirois davantage ,

Rappelant au besoin ces lieux communs
usez ;

Jadis en cas pareil par Virgile épuisez :

Mais je ne fûs jamais du nombre des Ora-
cles.

Je laisse , à qui l'on veut , prédire ces mira-
cles ;

Et puisque mes amis dans cet illustre jour ,

Me forcent là-dessus de rimer à mon tour ;

Sans réhausser ma voix , sans montrer sur Pe-
gase ;

Je ne dirai qu'un mot ; le voici sans em-
phase :

France , tu ne dois rien attendre que de bon

Du Sang de Lezinski joint au Sang de Bour-
bon.

*LETTRE écrite de Nîmes, par M. l'Abbé
*** à M. le Marquis de la Porte.*

Vous me demandez , mon cher Mar-
quis, de vous envoyer l'Analyse de
la Harangue que le R. P. Vionnet, Je-
suite , Professeur de Rhétorique au
College de Nîmes , a prononcée le pre-
mier de Décembre 1729. devant les Etats
de Languedoc. Je vous dirai que j'entendis

Il. Vol.

dis

DECEMBRE. 1729. 803

dis cet Orateur, & qu'il soutient autant par sa maniere de dire, que par son éloquence, la haute idée que vous en avez vous-même conçue. M M. des Etats en furent charmez, les applaudissemens que lui donnerent tous ceux de cette auguste Assemblée qui se picquent de Belles-Lettres (le nombre en est grand) exciterent de plus en plus le desir que j'avois de connoître de plus près les talens que le Public lui reconnoît déjà. J'allai le féliciter de votre part : & je ne cesserai jamais de cultiver une connoissance qui m'est si avantageuse. Ce fut dans ma dernière visite que j'obtins de ce Pere, à force de prieres, la permission de faire en particulier la lecture de sa Harangue. Voici l'Extrait que j'en ai fait.

Le dessein étoit exprimé par le Programme, en ces termes : *In ortu Serenissimi Delphini, Parenti natum, nato Parentem, utrumque Gallie gratulabimur Orator.*

L'Orateur félicitoit le Roi d'avoir un Dauphin. 1°. Parce que la Naissance d'un Fils est quelque chose de plus doux pour un Monarque que le pouvoir suprême, sur tout dans un Royaume hereditaire, & en particulier pour Louis XV. qui avoit été Roi sans avoir jamais éprouvé ce que c'est que de ne l'être pas, puisqu'il l'avoit éprouvé dès le berceau. *Hebetas*

11. Vol.

17

§ 34 MERCURE DE FRANCE.

in illis, disoit-il, *tanta amplitudinis sensum ille ipse qui Principes à sinu matris excipit splendor*. D'où il conclut que le plaisir de donner des Rois aux Peuples avoit quelque chose de plus sensible pour un Prince, que d'être Roi lui-même. Le titre de Conquerant ne le flatte pas tant que celui de Pere : Louis XIV. trouva dans la splendeur & dans les revers de sa posterité, un plaisir & une douleur qui n'étoient point à comparer avec l'impression que firent sur lui la prospérité & ses disgraces dans la guerre.

2^o. L'Orateur félicitoit le Roi d'avoir un Fils à l'âge où il est. *In ea etate in qua ceteri mortales plerumque filii solummodo erga parentes gerunt affectum, ipse jam suscipit erga filium parentis pietatem*. Il disoit que le nom d'un successeur dans un Prince d'un âge avancé, trouble en quelque maniere son bonheur, par la pensée qu'il lui faudra bientôt remettre son Sceptre & sa puissance ; mais que le Roi ne devoit pas tant regarder son Dauphin comme son successeur, que comme l'appui & l'ornement de son Thrône, dont il partageoit la puissance en l'augmentant plutôt qu'il ne la diminueoit par le partage. *Non tam successorem quam consortem solii . . . geminata per Delphinum Imperii majestate . . .*

DECEMBRE. 1729. 3035

3^o. Pour surcroît de bonheur il ajoutoit que le Roi avoit eu son Dauphin sans avoir été réduit à le desirer long-temps, & jusqu'à perdre l'esperance de l'avoir, comme il étoit arrivé à Louis XIII. Mais que le Ciel avoit pourtant donné lieu à ses desirs & à ses vœux par le délai de quelques années, pour qu'il pût mieux sentir tout le prix du don qu'il lui faisoit, & dont il lui accordoit les prémices par la naissance des trois augustes Princesses. L'Orateur finissoit cette première Partie en exaltant le bonheur de notre auguste Reine; après avoir dit que si l'on n'avoit pas entendu son nom dans tout ce qui avoit été dit jusques-là, rien ne devoit la flater plus agréablement que d'entendre parler d'elle, comme si elle ne faisoit qu'un même objet avec son auguste Epoux. L'Orateur la renvoyoit ensuite à son cher Dauphin, qui sans sçavoir parler lui disoit encore plus éloquemment que lui, qu'il étoit un gage qui lui donnoit toute la plénitude de la Majesté d'une Reine de France; qu'il lui répondoit de l'amour du Roi & de celui des François. *Pignus quo tibi plenius Regia Majestas asseritur; vinculum quo Regis fides arctius obstringitur, ac quasi auctoramentum quo Francorum amor major in dies effervesces.*

II. Vol.

Dans

Dans la seconde Partie, l'Orateur après avoir exalté la Famille Royale des Bourbons, sans entrer dans le détail des actions qui avoient fait la matiere de l'Eloge du Roi pendant son enfance, comme étant moins propres d'un Discours, qui le represente comme Pere, il felicitoit le Dauphin sur le cours des trois dernieres années de son auguste Pere.

1°. Sur le genereux dessein de se charger du poids des affaires dans un âge encore tendre, le mettant avec avantage, en parallele avec son Bis-Ayeul.

2°. Sur ses qualitez Royales, au moyen desquelles il a gouverné avec autant de sagesse, de bonté, de prudence, de fermeté & d'autorité, qu'il avoit montré de grandeur d'ame à se décharger du Gouvernement; ramenant tout cela au Dauphin, il lui disoit : *Congruente quodam fortuna Gallica casu effectum est, ut matrem patrem vocitares eum, qui tam citò se parentem Patrie & populorum exhibere voluit.*

3°. Après avoir fait l'Eloge du Roi, parce qu'il est au dedans du Royaume, l'Orateur remplissoit la troisiéme sous-division, parce qu'il est au-dehors dans les circonstances présentes du Congrès, & rapportant avec délicatesse le tout au but de son *Genethliaque*, il disoit au Dauphin,

Circumstantes augustissimas cunas exterarum gentium Ministros de pace iis qui spirant pacem oculis respice : illi tibi patris gloriam præsantur vocibus ; hos non advocavit, ut assolet, ortus tuus, ut meditata gratulatione artificiosam aliquam tibi adstruerem laudem. Hi divino jam consilio congregati te pacis in Europa constituenda & corroboranda pignus agnoscunt, postquam expectarunt : te salutant Europa arbitrum, quod hereditarium quiddam nec ab alienandum jus Francorum Regis videtur multis abhinc annis effectum. Par là l'Orateur entroit dans la troisième Partie.

Il félicitoit la France d'avoir dans le Dauphin, 1^o. un gage assuré de la Paix : & quelles Puissances de l'Europe pourroient la troubler ? Ce seroit un crime de penser que notre pacifique Monarque voulut en rompre les heureux liens. La clémence dont il a accompagné la force de ses armes dans l'expédition contre les Pirates d'Afrique, témoigne authentiquement que ses Troupes ne seront jamais commandées que par la Paix. Si les Allemands nous regardent avec des yeux d'envie, n'est-ce pas parce que le Ciel leur a refusé jusqu'ici un gage de la Paix dans un Prince de la Famille Imperiale. Le motif de leurs allarmes nous fait sentir ce qui fait notre sécurité. Le Sang de

3038 MERCURE DE FRANCE.

nos Rois met une espece d'affinité entre l'Espagnol & le François. L'Anglois autrefois si acharné contre nous, recherche notre alliance ; & par le nom du Prince nouveau né, conjure LOUIS de lui ménager la Paix. Que peuvent contre nous les autres Nations sans le secours de celles qu'on vient de représenter comme ses amis de la Concorde ?

2°. La Naissance du Dauphin met le sceau à l'amour du Roi pour ses Peuples ; après s'être étendu sur cette vertu du Roi, l'Orateur le ramenoit à sa proposition à la faveur de ce Passage d'un Ancien : *Sed se qua fides habenda Oratori antiquitatis clarissimo, cum afferit, neminem nisi qui pater est, cui sit patris in liberos animus intelligere posse quantam capiet accessionem ex suscepto Delphino Regina in populos affectus.*

3°. La presence des Prélats qui faisoient la plus nombreuse partie du corps des Etats, prétoit un beau jour pour entrer en matiere sur les avantages que l'Eglise & la Religion doivent se promettre de la naissance d'un Fils aîné de l'Eglise. La pureté de la foi maintenüe par l'autorité ; la sainteté de la morale appuyée par les exemples, font entendre à l'Univers entier que LOUIS est plus jaloux de transmettre à sa posterité le titre de Roi très-

Chrétien, que les autres prérogatives de la Couronne. Une belle peinture de la Cour de France à ce sujet ferme le Discours.

Je souhaiterois que le R. P. Vionnet ne fût pas aussi modeste qu'il l'est, le Public ne seroit pas privé de la lecture d'une Piece dont je ne vous envoie que l'ébauche. Les sollicitations & les prieres des personnes les plus distinguées n'ont pu l'ébranler. Il est actuellement chez moi pour m'enlever l'original; en le voyant, j'éprouve ce que vous m'avez fait autrefois la grace de me dire, qu'il n'y a gueres que le vrai mérite qui se défie de ses propres forces. Je suis, &c.



LETTRE d'un Gentilhomme des Etats d'Artois, à un Marquis de ses Amis; absent & malade de la Goutte à la Campagne.

M Arquis, que je te plains ! que les gouttes cruelles,

Te font un mauvais tour dans des Fêtes & belles,

Au milieu des transports de nos Peuples heureux,

De te clouer aux Champs sur un lit douloureux !

II. Vol.

Dij Pour

3040 MERCURE DE FRANCE.

Pour rendre en ces beaux jours notre allegresse
entiere ,

Pourquoi n'as-tu pas pris la Chaise ou la Lit-
tiere ?

A l'abord de ces lieux , leur aspect en-
chanté ,

Dès le premier coup d'œil t'eust rendu la
fanté.

Le Dauphin au Berceau fait ici des mira-
cles ,

Les Goutteux pour danser ne trouvent plus
d'obstacles.

Malgré le poids de l'âge on a vû les Vieil-
lards

Sauter , cabrioler , rajeunis & gaillards.

En la Cité sur tout une sempiternelle

Rappelant la vigueur de la Saison nouvelle

En a donné l'exemple , & le verre à la main

Festé le Roy , la Reine , & le nouveau Dau-
phin.

Ce n'étoient que Festins , & Concerts de Mu-
sique ,

Nappe mise aux passans devant chaque Bouti-
que ,

Des Tonneaux défoncez , & tous à haute
voix

Crioient , *Vive la France , & le Sang de nos
Rois.*

Arras est tout François. C'est la verité pure ,

Et , si j'en crois sa joye en cette conjonc-
ture ,

Il. V.

Le

Le cœur des Citoyens, contre tous les hazards,

En répond mieux au Roi que ses fameux Remparts.

L'Isle de ses trésors prodiguant l'opulence,
Avoit crû nous braver par sa magnificence,

Elle levoit la tête, & du haut de ses tours

Attentive à nos jeux en observoit le cours.

De quoi qu'en sa faveur, sa fierté l'entre-

tienne,

Notre pompe, mon cher, a bien valu la
sienne;

Un Démon, envieux au fort de nos apprêts

Nous retarda d'un jour, agita l'air exprès;

Jupin parmi l'orage éclata; mais la foudre

Ceda le lendemain aux effets de la poudre.

Nos machines jouïoient, Dieu sçait. L'Artifi-

cier

Auroit peut-être ailleurs passé pour un sor-

cier;

A quilon, tout-à-coup adoucit son haleine

Favorisa nos jeux, en respecta la Scene,

Nos Serpens enflamez, en sillonnant les airs

De la nuit précédente effaçoient les éclairs,

Du Ciel envain caché perçoient les sombres
voiles,

Et nous rendoient le jour au deffaut des Etoi-

les;

L'Hôtel étincelant de feux & de clarté,

3042 MERCURE DE FRANCE.

Sembloit de nouveaux Dieux un Olympe habité ;

Sur son haut Frontispice , éclatante , & dorée ,

Brilloit la Fleur de Lys en Artois adorée ;

Les murs de tous côtez aux regards éblouis

N'offroient que le Dauphin , que Sophie & Louise.

Et ces Augustes noms écrits en traits de flâmes ,

Inspiroient le respect , & l'amour dans les âmes.

Mais laissons ce sujet que je n'ai qu'ébauché ;

Apprens , mon cher ami , ce qui m'a plus touché.

J'ai vu notre Noblesse en ces Fêtes publiques ,

Reconnoître le sang de ses Maîtres anti-ques ;

Barons , Comtes , Marquis , aux Etats appelés ,

Une pareille ardeur les a tous signalés ,

Et je trouve , en un mot , plus je les examine ,

Qu'ils sont François de cœur autant que d'origine.

Des Magistrats , des Clercs , cet exemple suivi

Fit éclater le zèle & la joye à l'envi.

Lorraine animoit tout par sa présence illustre ;

DÉCEMBRE 1729. 3043

De cet heureux spectacle il rehauffoit le lustre ,

Assista d'un grand air , mais gracieux , humain ,

Au feu de notre jöye allumé de sa main.

Il régla , conduisit , & soutint notre zele ,

En fut le spectateur , ainsi que le modele ,

Et l'on se flatte enfin en faveur de ces lieux ,

Qu'il en dira deux mots à l'oreille des Dieux.

Voilà sur tous ces points ce que je puis t'écrire :

La Fête dure encor , viens avant qu'elle expire.

Quitte enfin ton Château , viens , pauvre Campagnard ,

D'Elbeuf part dans trois jours , n'attends pas son départ ;

Et malgré les rigueurs de ta goutte funeste ,

De nos charmans plaisirs glane au moins quelque reste ,

Le séjour de ce Prince en fait le plus exquis.

Mais le Courier me presse ; il part ; Adieu, Marquis.





*FESTE de l'Université de Caën. Extrait
d'une Lettre de M. de G. du 5. De-
cembre 1729.*

Cette Fête qui a été célébrée le 28. Novembre, avoit été ordonnée dès le 20. par un Mandement du Recteur * qui en prescrivait l'ordre general & les cérémonies. Ce Mandement tout à-fait digne de la grandeur du Sujet, étoit adressé, suivant la coutume, à l'Evêque de Bayeux, Chancelier né de l'Université, aux Evêques de Lisieux & de Courances, & au Baillif de Caën, ou à son Lieutenant General, comme conservateur de ses Privileges. Cette Université, reconnoît pour son premier Fondateur Henri VI. Roy d'Angleterre, dont les Lettres Patentes sont datées de Rouen au mois de Janvier de l'Année 1437. Elles furent suivies de plusieurs Bulles du Pape Eugene IV. & en l'Année 1452. Charles VII. Roy de France ayant conquis la Normandie, usurpée par les Anglois; ce Prince accorda de nouvelles Lettres de Création & de Fondation, &c. de sorte qu'après l'Université de Paris, celle de Caën est reconnue pour la premiere Fille de nos Roys. Elle peut se glorifier aussi d'avoir donné plusieurs Grands Hommes à l'Eglise, à l'Etat, & à la République des Lettres.

* M. Charles Boullard, Docteur & Professeur Royal en Medecine.

M. Val.

En

En conséquence du Mandement, dès le 27. au soir le Canon du Château ayant fait une décharge, toutes les Cloches des Paroisses & des Communautés, aggregées au Corps de l'Université, de celles même qui ne le sont pas, annoncerent la Fête au Public. Quelques uns de ces Corps marquerent leur joye plus particulièrement: Les Benedictins de l'Abbaye S. Etienne firent tirer des Boëtes, & on tira de leur Clocher une grande quantité de Fusées; les Cordeliers, qui sont les Chapelains de l'Université, firent de grandes Illuminations sur les Remparts qui bordent les Terrasses de leur Jardin, outre quantité de Fusées tirées de divers endroits, & un Feu d'artifice placé sur une des Tours des mêmes Remparts.

Le lendemain 28. jour de la Solemnité, elle fut annoncée comme la veille, par le bruit du Canon & par le son de toutes les Cloches. A huit heures du matin, la principale Cloche de l'Eglise S. Sauveur ayant sonné seule pour la convocation générale, tous les *Immatriculés* se rendirent à l'Eglise des Cordeliers, où après avoir entendu un fort-beau Discours Latin de M. le Recteur, sur le sujet de la cérémonie, la Procession sortit de l'Eglise, & commença la marche dans l'ordre qui suit.

1. Quelques Cavaliers. 2. Quatre Messagers. 3. Un Religieux Cordelier en Chape, portant la Croix, accompagné de deux Acolites portant des Chandeliers. 4. Le Messager general. 5. Quatorze autres Messagers. 6. Les Papetiers. 7. Les Parcheminiers. 8. Les Ecrivains. 9. Les Enlumineurs. 10. Les Relieurs. 11. Le Libraire Juré de l'Université seul. 12.

II. Vol.

D. v.

15.

3046 MERCURE DE FRANCE.

Le Sonneur, l'Horloger, le Clavier des Ecoles. 13. Les deux Chirurgiens de l'Université.

14. Les Prêtres de l'Oratoire. 15. Les Jesuites. 16. Les Cordeliers. 17. Les Dominicains 18. Les Carmes. 19. Les Religieux de l'Hôtel-Dieu. 20. Les Religieux du Plessis Grimoult. 21. Les Religieux de l'Abbaye Duval. 22. Les Religieux de sainte Barbe. 23. Les Religieux de Royal-Pré. 24. Les Religieux de Barbery. 25. Les Religieux d'Aunay. 26. Les Religieux des Abbayes de Belle-Etoile, de Mondai & d'Ardenne, Ordre de Premontré, tous en Surplis & en Aumusses blanches, précédés de quatre Chantres, revêtus de Chapes &c. 27. Les Curez & le Clergé des Paroisses S. Jean, S. Pierre & S. Sauveur, en Chapes. 28. Les Chanoines & Chapelains de l'Eglise Collegiale du S. Sepulchre. 29. Les Religieux Benedictins de l'Abbaye Royale de S. Etienne, en Chapes, ayant à leur tête le P. de La Londe leur Prieur, auquel le droit d'officier ce jour-là appartenoit, en qualité de Grand Vicairé né de S. E. M. le Cardinal de Fleury, Abbé de S. Etienne, les Prieurs des Abbayes de Fontenay & de Trouard, lui servoient de Diacre & de Sous-Diacre.

30. Les deux Bedeaux de la Faculté des Arts. 31. Le Greffier Secrétaire & Garde des Archives de l'Université, en Robe noire. 32. La Faculté des Arts, représentée par tous les Professeurs du College du Bois, & du College des Arts 33. Six Bedeaux portant leur Matras.

34. Les Facultez de Medecine, de Droit, & de Theologie. 35. M. le Recteur, suivi

U. Vol.

des

des Conservateurs des Privileges Royaux de l'Université. Sçavoir : le Lieutenant General du Baillif de Caën, & le Procureur du Roy, du Bailliage & Presidial de Caën. 36. Les Avocats, Procureurs, & Promoteurs de la Jurisdiction Apostolique. 37. Les Avocats & Procureurs Ecclesiastiques, l'Avocat & le Procureur Civil; le Notaire de la Jurisdiction Apostolique; le Greffier de la même Jurisdiction; le Garde de la Bibliothèque; l'Appariteur General de cette Jurisdiction. 38. l'Appariteur General de l'Université. Quelques Soldats fermoient la marche, & d'autres étoient sur les rangs pour contenir le Peuple, &c.

La Procession descendit par la grande rue des Cordeliers, & continuant sa marche par celles de Froide, rue de Notre Dame, de S. Pierre & de S. Jean, arriva enfin, au son de toutes les Cloches, dans l'Eglise des Dominicains, dont le Portail étoit extrêmement orné. Elle fut reçue à la porte par le Prieur & les Religieux en Chappes & avec l'Encensoir, au bruit des Tambours, des Trompetes, &c. Après que tout le monde se fut placé, par les soins de six Maîtres des Cérémonies qui avoient dirigé l'ordre & la marche de la Procession, M. Vicaire, Docteur en Theologie, Curé de S. Michel de Vaucellos, & Ancien Recteur de l'Université monta en Chaire, & prononça un Discours François aussi solide qu'éloquent & pathétique, lequel fut universellement applaudi. Son Texte étoit pris dans le 4^e Chap. du Livre de Ruth. v. 14. *Benedictus Dominus qui non est passus ut desceret successor Familia tua, ut vocaretur nomen ejus Israël.*

3048 MERCURE DE FRANCE:

Après ce Discours, on commença la grande Messe qui fut chantée par la Musique de l'Eglise de S. Pierre, pendant laquelle le Diacre porta le Livre de l'Evangile à baiser à M. le Recteur, & on lui donna l'Encens. Après la Grande Messe, la Procession se remit en marche dans le même ordre, & retourna par la Place Royale à l'Eglise des Cordeliers, où le *Te Deum* fut chanté en Musique au son des Trompettes, des Hautbois, &c. ce qui finit une Cérémonie, aussi magnifique que pieuse & édifiante.

Mrs. de l'Université se retirèrent dans leurs Ecoles, & quelque tems après on servit un grand Repas dans la grande Salle du Droit, sur une Table de 60. Couverts. M. de Vastan, Intendant de la Generalité de Caën, s'y trouva avec plusieurs personnes de Condition. Ce Repas dont l'ordre, l'abondance, & la délicatesse furent extrêmement louez, n'ayant pû commencer qu'à trois heures, conduisit insensiblement jusqu'à la nuit.

Alors on commença l'Illumination préparée sur l'exterieur de cette grande Maison, toute construite de ces belles Pierres blanches, dont la Carrière est aux environs de Caën. Elle présente une Façade d'environ 50 toises de longueur, & contient dans son milieu un principal Corps en Pavillon, lequel est accompagné de chaque côté d'un autre Pavillon, où sont les Classes & les Salles d'Assemblée de la Faculté de Theologie, & de celle des Arts. Ces deux Pavillons en ailes, beaucoup plus avancez que le reste du Bariment, & moins élevez, sont comme deux Avant-Corps qui forment ensemble un enfoncement en quarré long, lequel fourni

Id. Kol.

une

DECEMBRE. 1729. 3049

une promenade fort-agréable. Le Corps principal est orné d'un Frontispice tout-à-fait magnifique, composé de Colomnes Ioniques Isolées, qui soutiennent un riche Entablement, au-dessus duquel s'élève un second Ordre de six Pilastres, avec leur Entablement couronné par un grand Fronton; ce Pavillon est enfin surmonté au milieu du comble, d'une Lanterne, d'un ouvrage délicat, laquelle renferme l'Horloge de l'Université.

Dix mille Lampions, outre un grand nombre de Pots à Feu, de Terrines, &c. allumés en très-peu de tems, produisirent un effet merveilleux sur toute cette longue Façade. On ne vit jamais en ce genre, un plus beau coup d'œil, non-seulement par le nombre infini de Lumieres, mais encore par la maniere ingenieuse de leur distribution, à quoi l'Architecture de ce Bâtiment, & en particulier les Ceintres des 24. grandes Croisées, contribuoiént beaucoup. Rien cependant n'arrêta plus tous les regards, & ne fixa davantage l'admiration generale, que la grande Inscription lumineuse, qui paroissoit sur la Frise du premier Entablement. L'arrangement tout particulier d'un nombre de Lampions, produisoit cet effet, & faisoit lire très-distinctement ces paroles:

NASCENTI DELPHINO
RELIGIONEM STABILITAM
LITTERARUM DECUS AMPLIATUM
IMPERIO PACEM ASSERTAM PRÆSAGIENTI
HOSIGNES VOVET ET CONSECRAT
CADOMENSIS UNIVERSITAS
III. KAL. DECEMB. AN. M. DCC. XXIX.,
II. Vol. . . . Vis: à-vis

FOYO MERCURE DE FRANCE.

Vis-à-vis de ce grand Bâtiment, est situé le Collège des Arts, qui parut en même-tems tout en feu, par le zele & le genie de M. Michel, qui en est le Principal; outre quantité de Décorations convenables au Sujet, deux Cabinets de verdure, terminez en Pyramides, & chargez d'une infinité de Lampions, firent un effet des plus agréables.

Les Benedicins de l'Abbaye S. Etienne, qui avoient déjà marqué leur joye avec la Ville, par une illumination generale, la réitererent pour témoigner leur attachement à l'Université; toutes les croisées de ce grand Edifice furent éclairées par des bougies; le clocher le fut par des pots à feu, &c. & on y plaça des Canons & des boëtes dont les décharges ne cessèrent qu'après minuit.

Les Prémontrez de l'Abbaye d'Ardenne, située aux environs de Caen, sur une hauteur, se signalerent encore par une illumination des plus superbes, dont toute la Ville admira l'ordre & le goût, sans parler des décorations qui accompagnoient l'Architecture de leur bâtiment.

Enfin sur les huit heures du soir, le Château de Caen ayant fait une décharge generale de son Artillerie, & toutes les cloches de la Ville ayant commencé de sonner, un nombre d'Artificiers placez sur un grand balcon de charpente, qui avoit été construit sur le comble du bâtiment qui est en face de la grande Horloge de la Ville, donnerent au Public un autre spectacle. Ils lancerent d'abord quantité de très-belles fusées qui ne furent que le prélude de ce qu'ils préparoient. Dans le tems qu'on y pensoit le moins, le Balcon dans lequel ils étoient, parut tout en feu, quatre Rouës s'allumerent dans les Angles, & une Inscription dans laquelle

DECEMBRE. 1729. 3037

Il on lut long-tems VIVE LE ROY, sur une planche de 14. pieds de longueur, garnie de plus de 1500. Lances à feu, fournit un spectacle très-agréable. Du milieu de cette espece d'embrasement, six Caisses remplies de fusées, partirent au son des Trompettes, des Tambours, des Hautbois, &c. & firent l'admiration & le plaisir des Spectateurs. Quelques momens après, on lança du même balcon un nombre choisi de fusées les plus grosses & les mieux entendues qui ayent jamais été veuës dans les Provinces. Elles eurent toutes un succès merveilleux; leurs têtes differemment chargées, remplissoient l'air d'Etoiles, de Gerbes & de Pluye de feu, dont la chute differente excitoit mille cris de joye.

La Fête ne se termina pas là. Un Artificier de la Ville parût à son tour sur le Balcon, d'où il tira encore plusieurs centaines de Fusées de sa façon par émulation de celles qui avoient été envoyées de Paris. Elles amuserent agréablement le Peuple une partie de la nuit, & pour dernier spectacle, il mit le feu à six Caisses de fusées qui partirent toutes en même tems, & exciterent de nouveaux applaudissemens.

C'est ainsi que se passa cette Fête, à laquelle toute la Ville s'est interessée, & dans laquelle elle a joint ses vœux les plus ardens à ceux de l'Université. M. Hallot, Chanoine de l'Eglise du S Sepulere, Professeur Royal d'Eloquence, & ancien Recteur, a exprimé ces dispositions par ces Vers adressez au Roy.

A D

REGEM CHRISTIANISSIMUM LUDOVICUM XV.

Natalem Serenissimi DELPHINI.

Decreta supplicatione celebrante.

Universitate Cadomense.

M. Vol.

VOUJ

3052 MERCURE DE FRANCE.

VOTIVUM EPIGRAMMA.

DELPHINO juvenis Pater es, LODOICE, re-
linquas

Imperium ut serus, Publica vita petun.

Europa nascens dat Pacis pignora toti

Hares ille tuus, Gentis & orbis amor.

Sic tibi, sic detur Nato permittere habenas,

Ut regat has tecum, te seniore, senex.

Tu colamen, tu praesidium, spes altera rerum

DELPHINUS; rata sint publica vota Deo.

Traduction.

Louis, dans un seul fils, voy combien de pre-
sens.

Le gage d'une paix profonde,

L'objet de ton amour, l'amour de tout le
monde

T'est donné dans tes jeunes ans.

Qu'il ne soit de long-tems ceint de ton dia-
dème;

Dans un âge avancé lui-même,

Puisse-t'il au gré de nos vœux

Devenir le soutien de ta vieillesse extrême.

Bouvons-nous t'augurer un Regne plus heu-
reux ?

On n'a au reste jamais vû tant d'Emblê-
mes, de Devises & d'autres semblables pro-
ductions qu'il en a paru à cette Fête dans les
differentes Décorations des Eglises & des
autres lieux où elle a été célébrée. Cela se pré-
sume aisément d'un Pays de l'Université, &

M. Vol.

d'une

DECEMBRE. 1729. 3053
d'une Ville aussi spirituelle que Caën ; on
peut ajoûter que ces Emblèmes ont été trou-
vées presque toutes heureuses pour l'inven-
tion, justes par l'application, & exprimées
poétiquement dans les deux Langues. Celles
qu'on a le plus applaudies sont de la façon de
M. Heurtauld, Professeur des Humanités au
College du Bois, qui excelle dans les Bel-
les-Lettres, & qui a un talent particulier pour
la Poësie ; vous en jugerez par cet échantil-
lon, car on ne peut pas tout mettre dans une
Lettre.

PARELION.

Sive solis effigies in nube expressa.

Lemna.

Simillima Patris imago.

*Vix bene Sol oritur ; jam quantus in orbe con-
rnsat ;*

*Endor ego ? fulget duplicatus in aëre.
Titan ;*

Nempè suos nubi pictor dedit ipse colores.

*Haud secus, ô LODOIX, similis tibi nasci-
tur alter.*

Explication.

LE PARELIE.

Ou la figure du Soleil dépeinte sur la
Nuë.

DEVISE.

De son Pere il a tous les traits.

Il. Vol.

L'Astre

L'Astre du jour commence à parcourir les
Cieux ;

Déjà son vif éclat ébloüit tous les yeux ;

Mais prodige nouveau ! seroit-ce une imposture ?

J'apperçois deux Soleils briller dans la nature.

Ses rayons réfléchis par un divin secret

Sur la nuë opposée ont dépeint son Portrait

Tel nous voyons Louis dans un objet qu'il
aime

Former un Fils illustre, & pareil à lui-même.

DELPHINUS RELIGIONIS PROTECTOR.

Dea venerabilis, fronte velata, cru-
cem gerens : hinc à Rege illinc, à DEL-
PHINO sustenta.

Lemna.

Undique sustineor.

*Unum fulcrum latus timui ; nunc undique freta
Quem casum expausam ? validis firmata la-
certis ;*

*Quamquam Gens hominum, quamquam fre-
mat ipse rebellis*

Tartarus, extendam totum meæ jura per orbem.

Explication.

LE DAUPHIN PROTECTEUR DE LA
RELIGION.

Une Vierge majestueuse, la tête cou-
verte

El. Vol.

DECEMBRE. 1729. 3055

verte d'un voile, une Croix à la main, & appuyée d'un côté par le Roi, & de l'autre par le Dauphin.

DEVISE.

Par un double support je me vois affermie.

Autrefois je tremblai; mais un heureux secours.

Vient assurer mes pas, & défendre mes jours;
Que l'Enfer conjuré contre moi se déchaîne.
Je méprise aujourd'hui son impuissante haine;
Par ce double support à l'abri des revers,
J'irai planter ma Croix aux bouts de l'Univers.

Réjouissances faites à Bayonne. Extrait de Lettre.

JE n'ai rien vu de si brillant que les diverses Fêtes qu'on a données ici, & j'ai été extrêmement frappé des transports de joye que les gens de tout âge, de tout état & de tout sexe ont montré dans cette occasion; j'étois bien prévenu du grand attachement & de la fidélité éprouvée des Bayonnois pour leur Roi; mais les nouveaux témoignages qu'ils en ont donnés m'ont surpris, & je les ai admirés. Ne pensez pas que trop sensible aux politesses, la prévention ait fait sur moi trop d'impression.

Aussi tôt après l'arrivée du Courrier qui porta la nouvelle, M. Dadoncour fit tirer le Canon.

II. Vol.

des.

366 MERCURE DE FRANCE.

des Châteaux & de la Citadelle , & il se répandit une joye extraordinaire partout. M. l'Evêque commença par faire chanter le *Te Deum* dans son Eglise , qui fut précédé d'une Procession generale , & suivi de Feux de joye dans la Ville , de trois décharges generales des Canons & de la Mousqueterie des Troupes de la Garnison & des Troupes Bourgeoises. Toutes les Maisons furent illuminées pendant la nuit , & la journée fut terminée par un grand soupé au Palais Episcopal.

M. Dadoncour fit sa Fête quelques jours après ; les Illuminations furent encore generales , & sa Maison fut éclairée par dehors & par dedans avec magnificence & gout. Il y eut Concert , Soupé & Bal.

Enfin , le Corps de Ville commença ses Fêtes qui ont duré trois jours. M. l'Evêque , M. Dadoncour , les principaux de tous les Corps & tous les Notables , au nombre de plus de cent personnes , furent invités à un dîner qui fut servi avec beaucoup d'ordre , de propreté & de magnificence. Après le dîner , il y eut un grand Concert d'Instrumens , & il y fut chanté un Motet à grand Chœur en actions de grâces. Après le Concert qui finit à l'entrée de la nuit , on alla prendre des places pour voir un Feu d'artifice qui avoit été préparé sur la Riviere de la Nive. Notre Prélat fut conduit dans une Maison d'un des Magistrats , qui étoit illuminée d'une façon recherchée , & l'instant d'après , on lui présenta du feu pour allumer un Aigle d'artifice qui devoit l'aller porter à l'artifice préparé. Le Feu réussit à la satisfaction de tous les Spectateurs. On n'avoit point vû à Bayonne depuis un tems infini un spectacle de

II. Vol.

cette

DECEMBRE. 1729. 3057

cette espece ; n'y ayant point à Bayonne d'ouvrier qui pût l'entreprendre, on fit venir un Artificier Espagnol, homme d'une grande réputation, & qui dans cette occasion ne l'a point démentie. Les Illuminations succederent au Feu, & on vit des Fusées volantes qu'on jettoit de presque tous les Quartiers de la Ville.

Le lendemain, il y eut deux Fontaines de vin qui coulerent tout le jour devant la Maison de Ville, & l'après-midi, on fit courir l'Oye, & les Artisans de tous les Corps donnerent, à l'envi, des marques d'une grande joye.

Le Mardi, toutes les Dames & Demoiselles s'assemblerent à la Maison de Ville vers les quatre heures, pour entendre un Concert d'Instrumens & de Voix, qui ne finit qu'à sept. Ensuite on fit une Pamparruque très-nombreuse, & fort décorée. On alla au son des trompettes, tambours, violons, hautbois & tambourins, d'abord chez M. l'Evêque & chez M. Dadoncour, & puis faire le tour de la Ville. On compta jusqu'à 160, personnes, Dames & Cavaliers, qui se tenoient par des Festons, faits avec art. Cette nombreuse Assemblée rentra, & trouva un très-grand souper servi avec toute la délicatesse imaginable sur une Table en fer à Cheval; il y eut trois Tables de la même magnificence, occupées seulement par les Dames; un grand nombre de Cavaliers les entouroit; beaucoup de gayeté fit encore valoir la bonne chere. Il fut chanté dans les deux repas de la Ville des Chansons fort jolies au sujet de la Fête. Après le souper, on commença un Bal fort brillant qui ne finit qu'avec la

II. Vol.

nuit

3058 MERCURE DE FRANCE.

nuit. L'Artillerie de la Ville fit diverses charges. On tira nombre de Fusées ; les Illuminations de l'Hôtel de Ville furent grandes & continuelles pendant les trois nuits. Les Jours suivans ont été encore marqués par diverses Fêtes particulieres, & par les témoignages de joye qu'ont donné tous les Corps de la Ville ; beaucoup de danses publiques, de soupers dans les ruës, sous des Tentes, sur la Riviere, nombre de Fusées volantes, l'Artillerie des Vaisseaux &c. Les Bouchers donnerent une Course, que des Teriadors Espagnols rendirent interessante.



E N I G M E.

D'Un frere-lourd, sœur très-legere,
Bon gré malgré, je me glisse par tout,
Il n'est lieu si caché que d'un œil téméraire
Je n'observe de bout en bout.
Plus d'un Amant me porte envie,
Quoique le beau sexe encourroux
Se fasse un passe-tems bien doux,
De conspirer contre ma vie.
Mais sans m'étendre en long propos,
Pour vous montrer que je suis sans pareille,
Il n'est ni Prince, ni Heros
Dont je ne trouble le repos,
Lorsqu'une fois je le tiens par l'oreille.

II. Vol.

LOGO.

LOGOGRYPHE.

A Double sens, on peut me prendre,
 Dans le premier, je suis construit,
 Dans le second, je suis le fruit
 Qu'a produit le nœud le plus tendre,
 Quoiqu'en lieu magnifique, & même sans
 Rival;
 Cependant, dans mon nom se trouve mon
 égal.
 Dans l'autre, sous l'espoir d'un beau nœud
 qui m'engage,
 Je suis plus amoureux, qu'ambitieux & sage.
 Si dans l'un & dans l'autre sens,
 En ôtant peu, chacun à me tourner s'em-
 presse,
 Mon nom offre d'abord un titre de noblesse,
 Où l'on voit aspirer les Grands.
 Si je descends de ce degré de gloire,
 Sans y rien ajouter, me tourner seulement
 Entre deux combattans on me mit en avant,
 Et je suis toujours la victoire.
 Si l'on me coupe en deux, & qu'on prenne la
 fin,
 Par un favorable destin
 Je bannis bien loin la tristesse,
 Otez ma penultième, & dans l'instant je
 cesse

3060 **MERCURE DE FRANCE !**

De me fixer en quelque lieu ;
Qu'on ôte encore le milieu ,
Je suis contre l'affirmative ,
Sans rien changer , celui qui me captive .
Reste toujours dans le repos ,
S'il veille ; mais exempt de maux ,
A me redonner l'être on ne le voit point
chiche ,
Mais plus le Manan que le Riche .
Des lettres qui forment mon nom ,
Qu'on ôte seulement la tête & la dernière ,
Tournant celles qu'on laisse ; on voit avec
raison ,
Qu'à tout être vivant je deviens nécessaire ,
En entier , sans leçon je suis très-bien ap-
pris ,
Pourvû qu'à mieux placer une lettre on s'en-
gage .
Qu'on l'ôte entièrement , dans le moment j'en-
rage
De me voir accroché sans éclat & sans prix .
Pour deviner le mot , Lecteur prens patience ,
Tes soins ne seront pas perdus ;
Poursuis . . . au premier sens on voit son exis-
tence ,
Au second on ne la voit plus .

On donnera avec les nouvelles Enigmes du mois de Janvier, l'Explication de celles-ci, & de celles du premier Volume de ce mois.



NOUVELLES LITTERAIRES
DES BEAUX ARTS, &c.

TRAITE' DE LA VERTU DES MEDICAMENS, traduit du Latin de *M. Herman Boerhave*, par *M. Devaux*, Maître Chirurgien-Juré à Paris, & Ancien Prévôt de la Compagnie. *A Paris, chez les Freres Osmont, proche le Pont S. Michel, 1729.*

SUITE DES JOURNEES AMUSANTES, dédiées au Roy. Par *Madame de Gomez*, Tome V. enrichi de Figures en Taille-douce de 355. pages, pour la premiere Partie, de 319. pour la seconde. *A Paris, Quai des Augustins, chez la veuve Guillaume, au Nom de Jesus, 1730. 2. vol. in-12. 3. liv.*

L'AVARE PUNI, ou le Don genereux
II. Vol. E du

3062 MERCURE DE FRANCE.

du Comte de Champagne. Nouvelle historique, mise en Vers par M^{lle} l'Heritier. *A Paris, Quai de Conti, chez Tabarie, 1729. in-8. de 28. pages.*

HISTOIRE DE L'ACADEMIE ROYALE des Inscriptions & Belles-Lettres, avec les Mémoires de Litterature, tirez des Registres de cette Académie, depuis l'année 1718. jusques & compris 1725. Tome cinquième, *A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1729. in-4. 10. Planches, 442. pages pour l'Histoire, & 430. pour les Mémoires. Le sixième Tome paroît aussi.*

INSTRUCTIONS utiles au Chrétien & à l'honnête homme, en forme de Sentences, par M. Le Vasseur, Chanoine Régulier de l'Ordre de la Sainte Trinité & Rédemption des Captifs. *A Paris, rue du Foin, chez P. Lormel, in-12.*

DE LA METHODE d'observer exactement sur Mer la hauteur des Astres, Pièce qui a remporté le Prix proposé par l'Académie Royale des Sciences, pour l'année 1729. Par M. Bouguier, Professeur du Roy en Hydrographie au Croisic, & Membre de l'Académie Royale de Bordeaux. *II. Vol. deaux.*

DECEMBRE. 1729. 3063
deux. Rue S. Jacques, chez Jombert,
1729. in-4.

LE NOUVEAU GULLIVER, ou Voyage de Jean Gulliver, Fils du Capitaine Gulliver, &c. Par M. l'Abbé Desfontaines, 2. vol. in-12. A Paris, chez la veuve Clouzier, & François le Breton, à la descente du Pont-Neuf, près la rue Guene-gaud, 1720.

Tout le monde sçait le succès qu'eut en France, il y a trois ans, la Traduction des *Voyages du Capitaine Gulliver*, donnée au Public, par M. l'Abbé Desfontaines. Le Traducteur est Auteur dans l'Ouvrage nouveau qui vient de paroître, & qui n'a pas moins de succès. Il est vraisemblable que les *Voyages de Telemaque* qui parcourt les Mers en cherchant son pere, ont fait naître à M. L. D. F. l'idée de faire voyager à son exemple le fils du Capitaine Gulliver. Quoiqu'il en soit, le Lecteur voyage avec lui très-agréablement: on trouve que le fils a des aventures plus agréables & plus amusantes que le pere. Tout ce qu'il raconte signifie quelque chose; le sens mystérieux se présente naturellement, l'Allegorie est claire & intéressante; la vraisemblance est plus ménagée, & la verité est en quelque sorte mieux habillée & plus piquante.

II. Vol.

E ij Jean

Jean Gulliver est pris par des Corsaires qui le conduisent dans leur Isle, où la *Gynécocratie* est établie, c'est-à-dire, où les femmes sont le sexe dominant, & exercent tous les Emplois de Judicature, de Finance, de Guerre, &c. La Reine a un Serrail de Jeunes Gens, dont elle en tire un tous les ans pour l'épouser. En sorte que la coutume est qu'elle en change une fois chaque année, n'ayant jamais qu'un mari à la fois. Notre Voyageur ayant eu le bonheur de plaire à S. M, est déclaré Epoux de la Reine pour le cours de l'année suivante, & sur ce pied il est tiré du Serrail & logé dans le Palais. Pendant ce temps-là, une des plus grandes Dames de l'Isle devient amoureuse de lui, & il en devient aussi lui-même amoureux; en sorte qu'il se fait enlever par elle; ce qui lui est aisé, parce que cette Dame est Gouvernante du premier Port de l'Isle, & en commande tous les Vaisseaux. Tandis qu'elle fuit avec sa nouvelle Conquête, le Vaisseau qui les porte est attaqué par deux Vaisseaux de l'Isle, que la Reine avoit envoyez pour les poursuivre. Ils sont repoussez après un Combat sanglant. Mais l'Amante de notre Voyageur, qui avoit combattu genereusement, est blessée, & meurt de ses blessures. Ses adieux sont très-touchans & assez singuliers.

Il. Vol.

Jean

Jean Gulliver , peu de tems après , fait naufrage & aborde par le moyen d'un Canot , dans une Isle où les habitans vivent peu de tems , mais sont formez de bonne heure. Le Roy qui n'a que quatre ans , est un Prince qui régné avec beaucoup de gloire , aidé des conseils de son premier Ministre , âgé de 16. ans. Cet endroit renferme une morale excellente sur le vain usage que nous faisons de la vie ; mais on trouve encore beaucoup plus de profondeur & de sublimité dans celle qu'amene naturellement le séjour que Jean Gulliver fait ensuite dans l'Isle de *Manouham* ; ses entretiens avec un Sauvage sont parfaitement dialoguez , & contiennent des idées toutes neuves sur ce que nous appellons société civile. Ils sont égayez par les Entretiens galants de notre Voyageur , avec une jolie Sauvagesse dont il est amoureux.

L'Isle des Bossus est une supposition burlesque , pour faire sentir que la beauté & la laideur , la bonne & la mauvaise grace , sont des qualitez purement arbitraires. C'est en quelque sorte l'Apologie de ceux qui sont nez avec des deffauts corporels. On sent assez que l'Auteur n'a point eu dessein de les railler ; ce qui auroit été de fort mauvais goût. Cependant cette fiction , malgré le Portrait plaisant de l'Em-

... II. Vol. E iij ... pereur ,

3066 MERCURE DE FRANCE.

pereur , *Doffogroboskow* n'est pas celle qui plaît le plus.

On trouve dans le second Volume la Description allegorique de plusieurs Isles de la Terre de Feu ; comme l'Isle des Bêtes , des Orateurs , des Philosophes , des Géometres , des Musiciens , des Comédiens , des Medecins & des Gourmands. Tout cela est un peu dans le goût des Fictions de Rabelais.

L'Isle des *Letalispons* , où il s'agit de la *Palinneafte* , ou du rajeunissement des hommes , est une idée très-amusante , & dont on peut tirer beaucoup d'utilité. Il y a dans cet endroit beaucoup de Physique & de Morale. L'Histoire de *Taifaco* & d'*Amenoza* est fort touchante & bien contée. En general , tout le monde convient que le Livre est écrit avec beaucoup de pureté , d'élégance & de précision. L'Auteur est trop connu dans le monde , pour que cet éloge paroisse suspect.

La Lettre du Docteur *Ferruginer* , qui termine l'Ouvrage , renferme une vaste érudition , qui dans sa bouche devient Comique ; cette Lettre sert à faire voir que tout ce qui a été imaginé dans le corps de l'Ouvrage , est fondé sur des faits attestés par des Auteurs très-respectables. On trouve à la tête du Livre une Préface sensée & bien écrite , qui pré-

II. Vol. vient

DE CÉMBRE 1729. 4067

vient le Lecteur, & le fait juger d'avance que l'Ouvrage est bien moins frivole qu'on le pourroit croire ; en effet, rien n'est plus utile pour les mœurs que de mettre la morale en action. C'est ce qu'a exécuté si heureusement feu M. de Fenelon dans son *Telemaque*, qu'on ne prétend néanmoins aucunement comparer à l'Ouvrage dont il s'agit, étant d'un autre genre. Les deux Volumes se vendent trois liv. brochez.

Il paroît 2. Volumes *in-octavo* de M. de la Motte, de l'Academie Française, imprimés chez Gregoire Dupuis, rue S. Jacques, à la Couronne d'Or, 1730. Prix 6. liv. de 738. pages les 2. vols. qui ont pour titre, *Les Oeuvres de Theatre de M. de la Motte*.

Le premier vol. contient plusieurs Discours sur la Tragedie, faits chacun à l'occasion d'une de ses Pièces. M. de la Motte y entre dans toutes les parties de l'Art ; & il appuye toujours ses réflexions d'Exemples, tirés, presque tous, de Corneille & de Racine, aussi-bien pour avertir de ce qu'il faut éviter, que de ce qui doit servir de modele : Ce qui forme une Poétique complete de la Tragedie, propre à éclairer le genie des Poètes Dramatiques, & à regler le jugement des Spectateurs.

E. iij. M.

3068 MERCURE DE FRANCE:

M. de la Motte établit dans un de ses Discours, que la Versification n'est point essentielle à la Tragedie; & qu'il y auroit à gagner pour le Public, à souffrir des Tragedies en Prose, parce qu'il y a des Ecrivains, qui n'ayant pas le talent des Vers, ont d'ailleurs tout l'esprit nécessaire pour imaginer de grands desseins, & pour bien manier les caracteres & les passions.

M. de la Motte ajoute à ses reflexions, son Oedipe en Prose, comme un essai, de ce que pourroient devenir des Tragedies sans Versification.

Le second vol. contient les Tragedies de M. de la Motte, déjà imprimées; & de plus, la Tragedie d'Oedipe, & la petite Comedie du *Talisman*.

Le vol. est terminé par une Ode de M. de la Fayo, en faveur des Vers, & par une Réponse de M. de la Motte, en faveur de la Prose.

OUVRAGES DE PHYSIQUE ET DE MECHANIQUE, par M. Perault. *A Amsterdam* 1727. 2. vol. in-4. Fig.

LA THEORIE DE L'AIR, ou les causes Physiques de cet Element sont exposées par une Hypotèse nouvelle, & défendues contre les objections sur les

II. Vol.

variations.

DECEMBRE. 1729. 3069
variations de l'Air, & ses Phenomenes.
Par M. Bernard Annelly. *A Londres,*
chez Bary. in-8.

LE GRAND THEATRE SACRE' du
Duché de Brabant, contenant la Des-
cription Historique de toutes les Eglises,
Abbayes, Couvents, & autres Fonda-
tions pieuses, qui se trouvent dans l'Ar-
chevêché de Malines, les Evêchez d'An-
vers & Bois-le-Duc, & dans le Wallon
Brabant; les Vies des Evêques, la Liste
des Doyens, Prevosts, Abbez & Abbes-
ses. Les Tombes élevées, Cabinets d'Ar-
mes, Inscriptions Sepulchrales des per-
sonnes qui se sont distinguées, & se sont
renduës Illustres, dans l'Eglise, dans la
Robe & dans l'Epée, enterrées dans ces
Eglises. *A la Haye, chez Vanlom.* 2-
vol. grand in-fol. avec plus de 300.
Figures très-bien gravées.

LES SATIRES, & autres Oeuvres de
Regnier, avec des Remarques. *A Lon-*
dres, chez Lyon & Woodman. 1729.
1. vol. in-4. proposé par Soustractions,
& se vend à Paris, *ruë S. Jacques, chez*
Coignard, Fils, Martin, Guerin, &
Montalant.

Les Libraires d'Angleterre, qui se sont
H. Kell. EY .. attachez.

attachez , depuis quelques années , à réimprimer les Ouvrages des Anciens Poëtes Grecs & Latins , viennent de publier une nouvelle Edition de *Regnier* , Ancien Poëte François. Ils n'ont épargné ni soins , ni dépense , pour rendre magnifique cette Edition , qui surpasse infiniment toutes celles qui ont été faites de ce fameux Poëte Satirique. C'est un vol. in-4. d'environ 450. pag. orné de plusieurs Estampes , Vignetes , & Lettres grises , imprimé sur du Papier Royal , à grandes marges , & en beaux caracteres. Mais ce qui fait le principal mérite de ce Livre , c'est le Commentaire qu'on y a ajoûté , & qui est rempli de Recherches également curieuses & nécessaires.

L'Editeur , ou le Commentateur , dit dans sa Préface , que de tous les Auteurs célèbres , dont les Ouvrages ont été multipliez par un grand nombre d'éditions , *Regnier* est peut être celui qui a le plus souffert , de la négligence des Imprimeurs , de l'ignorance des Copistes , & de la temerité des Editeurs. Outre cela , dit-on , ses Poësies contiennent quantité de Faits Historiques , & d'Allusions , que l'éloignement des tems a derobez à notre connoissance ; sans parler de l'obscurité qui résulte de l'embarras même de son expression :

II. Vol.

pression :

pression : défaut , que l'on voudroit bien pouvoir excuser dans ce Poëte , d'ailleurs si sensé & si énergique. Voila les deux motifs qui ont procuré la nouvelle édition des Oeuvres de Regnier , & le Commentaire qui les accompagne.

Le Texte y est corrigé exactement : les Imitations y sont recueillies avec soin ; enfin le Texte y est éclairci par un grand nombre de Notes historiques & critiques. Suivant ce partage , il paroît que le Plan que s'étoit fait le Commentateur de Boileau , a servi de modele au Plan qu'a suivi le Commentateur de Regnier. Celui-ci n'a pas voulu se faire connoître , & nous le laissons jouir de son modeste silence. Donnons du moins une idée de son Ouvrage , en rapportant quelques exemples de ces trois sortes de Notes.

Pour donner le Texte correct de Regnier , son Commentateur a conféré toutes les éditions , qui sont en grand nombre & dans chacune desquelles il y a des différences très-notables , & même des fautes essentielles ; sans excepter même les éditions qui ont été faites pendant la Vie de l'Auteur. Elles donnent lieu de croire , dit-on , que son indifférence pour ses Ouvrages , alloit jusqu'à n'en pas revoir les épreuves. En veut-on un exemple

II. Vol.

E. vj.

plus

3072. MERCURE DE FRANCE:

plus sensible que cette faute, qui se trouve répétée dans toutes les éditions de Regnier? C'est ce Poëte lui même qui parle, Satire III. Vers 95.

Et le Surnom de bon me va tout reprochant,

D'autant que je n'ai pas l'esprit d'être méchant.

Ces mots, *me va tout reprochant*, contiennent une faute remarquable, que le Commentateur a corrigée, en mettant : *me va-t-on reprochant*, qui lui a paru la seule bonne leçon, & la leçon même de l'Auteur. Vrai-semblablement il l'avoit écrit ainsi; mais dans la première édition de 1608. l'Imprimeur avoit mis, *me va tout*, par le renversement de la Lettre *n*, changée en *u*: surquoi les Imprimeurs, dans les éditions suivantes, ont crû mal-à-propos qu'il falloit *tout*.

Dans la Satire V. le Vers 73. se doit lire ainsi: *Scaures du temps présent, hypocrites séveres*, &c. Au lieu du premier mot, *Scaurés*, du Latin, *Scaurus*, l'ignorance des Imprimeurs avoit introduit, *Scaurez*, qui ne signifie rien en cet endroit. Marcus Emilius Scaurus, Sénateur Romain, étoit un fin hypocrite, qui sçavoit habilement cacher ses vices suivant le portrait que nous en fait Saluste.

Nous

DECEMBRE. 1729. 3073.

Nous ne rapporterons plus qu'un exemple des corrections du Texte de Regnier. C'est dans le Vers. 253. de la Satire dixième.

Mais comme un jour d'Hyver, où le
Soleil reluit,

Ma joye, en moins d'un rien, comme un
éclair s'enfuit.

Voici la Remarque du Commentateur. Dans toutes les éditions on lisoit : *Mais, comme un jour d'Esté*. Il est visible que l'Auteur, ou les Imprimeurs, avoient mis ici l'*Esté* pour l'*Hyver* : faute, qui s'étant glissée dans la première édition de 1608. s'étoit répandue dans toutes les éditions postérieures.

L'assemblage qu'on a fait ici, des passages de quelques Poètes, tant Latins qu'Italiens, que Regnier a imitez; ou plutôt, des Pièces presque entières qu'il a copiées, nous fait connoître qu'on a eu tort jusqu'à présent, de regarder Regnier comme un Poète original, qui ne devoit rien qu'à son génie, & qui a tiré tout de son propre fonds.

La Satire sixième est contre l'Honneur, entant qu'il est contraire à notre liberté & à nos plaisirs. Les deux *Capitoli* du Mauro, Poète Italien : l'un, *In dishonor dell' Honore*; l'autre, *Del dishonore*, ont
Il. Vol. servi.

3074 MERCURE DE FRANCE.

servi de modele à Regnier dans cette Satire, qui est une de ses plus belles Pièces. Le Commentateur a inseré dans ses Notes, les endroits du Poëte Italien qui se rapportent plus précisément à ceux du Poëte François.

La Satire VII. est une imitation de la quatrième Elegie, du Livre second des Amours d'Ovide; & la Satire VIII. est aussi une imitation de celle d'Horace, contre un Importun; mais une imitation de Maître, un Tableau Original, par la maniere libre & sçavante dont l'Auteur a traité son sujet.

La dixième, contient la Description d'un Soupé ridicule & mal assorti, auquel Regnier fut retenu malgré lui. Il introduit à ce Soupé un Pédant.

Animal Domestique,

De qui la mine rogue, & le parler confus,
Les Cheveux gras & longs, & les Sourcils
touffus

Faisoient par leur sçavoir, comme il faisoit
entendre,

La Figue sur le Nez au Pédant d'Alexandre.

Le Portrait que le Poëte fait de ce Pédant, est un Portrait fort chargé; mais il en a emprunté les principaux traits de deux Pièces du *Caporali*, Poëte Italien, intitulées, l'une *Del Pedante*, & l'autre

Il. Vol.

Sopra

Sopra la Corte, dont les Vers paralleles à ceux de Regnier, sont rapportez dans le Commentaire.

Enfin, le Commentateur a éclairci le Texte par un grand nombre de Notes, qui donnent un grand jour aux Poësies de l'Ancien Satirique François. Il y a des Remarques purement historiques, qui expliquent les Faits que le Poëte a indiquez, soit directement, soit par allusion. Il y en a d'autres qui tiennent lieu d'éclaircissemens, & qui servent à développer le sens même de Regnier, dans les endroits où son expression, souvent embarrassée, ou équivoque, ne rend pas nettement sa pensée. Telles sont les Remarques suivantes, qu'on va transcrire à mesure qu'elles se presenteront.

Satire II. Vers 147.

Or, la Table levée, ils eurent la Mâchoire.
Après graces Dieu bût, ils demandent à boire.

On trouve ici l'explication de ce Proverbe: *Après graces Dieu bût.* Un Auteur grave [*Boetius Epo,*] dit que les Allemans, fort addonnez à la débauche, ne se mettoient point en peine de dire graces après leurs Repas. On eut beau y exhorter les Chanoines & les Moines, dans un Concile de Mayence, tenu l'an 847. *Hor-
tantes eos. sumere sibi cum be-
n. Vol. nediſtione*

3076 MERCURE DE FRANCE.

*meditatione & laude Domini , secundum
Apostolum dicentem : sive manducetis ,
sive bibatis , omnia in Dei laudem facite.*
*Synod. Mogunt. sub Rabano , de Cleric.
vita , sive Monach. cap. 13. in fine.* Ces
exhortations furent inutiles : Ainsi , pour
réprimer cet abus , le Pape Honorius III.
donna des Indulgences aux Allemans , qui
boiroient un coup , après avoir dit graces.
Satire VI. Vers 130.

Qu'un Barisfel vous mist dedans la Tour de
Nonne.]

Ce Versest accompagné de deux Notes.
La premiere dit , qu'à Rome , le Barisfel ,
Barigello , est un Officier , dont le soin est
de veiller à la sûreté publique , en fai-
sant arrêter & punir les bandits & les
voleurs. C'est le Chef , ou le Capitaine
des Sbirres , qui sont des Archers. *Bargello* ,
Capitan de' Birri. Diction. della Crusca.

La seconde Note apprend , que *la Tour
de Nonne* , est une ancienne Tour de
Rome , qui ser voit de prison : Autrefois
Torre de Nona , & aujourd'hui *Torlino-
ne* , ainsi appellée par corruption , de *Tor-
re dell' Annona* ; parce que les Magazins
publics de Blé étoient dans ce lieu-là.
Cette Tour fut démolie vers l'an 1690.
& à sa place on bâtit un Theatre pour
les Comediens & les Spectacles. Ce
Ll. Vol. Theatre

Theatre étoit fameux par sa disposition , par ses Décorations , & par les Peintures ; mais sur-tout, par la commodité d'y représenter un Combat naval sur le Tibre qui étoit presque au niveau & en perspective de ce Theatre. Il a été consumé par le feu.

Satire VIII. Vers 38.

D'un ris de S. Medard il me fallut répondre.]

C'est-à-dire, d'un ris forcé. Grégoire de Tours, c. 95. *De la gloire des Confesseurs*, nous apprend, que S. Medard ayant le don d'appaier la douleur des Dents, on le representoit exprès, la Bouche entr'ouverte, laissant un peu voir ses Dents, pour faire souvenir, quand on y auroit mal, d'avoir recours à ce Saint. Et parce que entr'ouvrant ainsi la Bouche, il paroïssoit rire, mais d'un ris, qui ne passoit pas le bout des Dents ; de-là est venu le Proverbe d'un ris de S. Medard, pour signifier un ris forcé.

Satire XII. Vers 49.

Telles sortes de gens vont après les Poëtes , Comme après les Hiboux vont criant les Choüettes.]

Si par *Choüette*, on vouloit signifier un Oiseau de nuit, espece de *Hibou*, le sens de ce Vers seroit faux : Car ce ne sont pas les Choüettes qui vont criant après les Hiboux, mais ce sont les autres Oi-

II. Vol.

Choüettes.

seaux qui crient après les Hiboux & les
Chouettes. C'est pourquoy j'avois crû ;
dit le Commentateur , qu'il falloit lire :

Comme après les Hiboux vont criant les
Fauvettes.

Supposant que Regnier , comme de son
tems on ne distinguoit pas dans l'écriture
Pv confondue d'avec l'v voyelle , avoit , au
lieu de *Fovettes* , écrit *Fouettes* , d'où l'Im-
primeur auroit fait *Chouettes* . Mais nos an-
ciens Dictionnaires François m'apprennent ;
que du tems de Regnier , *Chouette* , ou *Chuet-
te* , signifioit une espece de Corneille , le pe-
tit Choucas , qui , pour user des Termes de
Belon , est *la plus petite espece du genre Cor-
bin* : en Latin *Monedula* ; parce que cet Oï-
seau , aime extrêmement à cacher l'Or
& l'Argent , d'où est venu le Proverbe :
Larron comme une Chouette . Marot , Epî-
tre à celui qui avoit calomnié son Epître ,
sur le vol de son Valet :

Quel qu'il soit, il n'est point Poëte ,

Mais Fils aîné d'une Chouette ,

Ou aussi larron pour le moins.

Il faut donc conserver le Vers de Re-
gnier , tel qu'il est dans la premiere édi-
tion de 1608. Comme après les Hiboux
vont criant les Chouettes ; ou mettre *Chuet-
tes* , comme on lit dans les éditions de
1612 , & 1613 , faites pendant la vie de
l'Auteur.

Dans

DECEMBRE. 1729. 3079

Dans la Satyre quatorzième, Vers 111.
Il est parlé de *Gallet*, fameux Joueur de
dez, qui vivoit du tems de Regnier. On
fait observer ici dans une Note, que le
Commentateur de Boileau, Sat. 8. v. 81.
a dit, sur la foi de la tradition, & de Mé-
nage dans ses *Origines*, que Galet fit bâtir
l'Hôtel de Sully, & qu'il le perdit au jeu.
C'est le Duc de Sully, Sur-Intendant des
Finances sous Henry IV. qui avoit fait bâ-
tir l'Hôtel qui porte son nom. Il est vrai
que Galet avoit une maison tout auprès,
qu'on appelloit aussi l'*Hôtel de Sully*; &
Galet la vendit pour payer ses Créanciers.
On trouve encore le nom de ce Joueur
dans les Vers d'un Ballet, intitulé *le Sérieux*
& *le Grotesque*, dansé par Louis XIII,
en 1627. C'est dans un Récit pour les *Fa-*
botiers de Rouen.

Là, ceux qui prêtent le colles
Aux chances que livre Gallet,
Après quelques faveurs souffrent mille
disgraces;
Et ne rencontrent volontiers,
Que l'Hôpital, dont les Portiers
Ce sont les Digolis, les Taupes & les
Maces.

Au reste, nous devons dire, à la gloire
I. Vol. du

du Commentateur, qu'il s'est comporté avec beaucoup de sagesse, en interprétant les Ecrits d'un Auteur qui s'est quelquefois écarté des règles de la bienséance. *J'aurois voulu*, dit-il, en parlant de Regnier, *pouvoir couvrir d'épaisses ténèbres les endroits peu modestes, que la licence de ses mœurs, ou de son siècle, a laissé malheureusement échapper de sa plume. Il faut toujours qu'un Ecrivain soit honnête-homme; mais cela doit paroître surtout, quand il a entrepris d'expliquer un Auteur licentieux.*

La Préface est terminée par les principales circonstances de la Vie de Regnier, tirées des papiers journaux de sa famille.

Mathurin Regnier nâquit dans la Ville de Chartres, le 21 de Decembre 1573, dans la Paroisse de S. Saturnin. Il étoit fils aîné de Jacques Regnier, Bourgeois de la même Ville, & de Simone Des Portes, sœur de l'Abbé Des Portes, fameux Poëte. Jacques Regnier son pere, qui étoit un homme de plaisir, fit bâtir en 1573. un Jeu de paume, des démolitions de la Citadelle de Chartres, qui lui furent données par le crédit de l'Abbé Des-Portes son Beau-frere. Et comme ce Tripot a porté le nom de *Tripot-Regnier*, tant qu'il a subsisté, c'est apparemment ce qui a donné lieu de dire que Regnier le Satyrique étoit fils d'un *Tripotier*.

II. Vol.

■

DECEMBRE. 1729. 3081

Il fut tonsuré en 1582. & quelques années après, il obtint par dévolut, un Canonat dans l'Eglise de Notre-Dame de la même Ville, ayant prouvé que le Résignataire de ce Bénéfice, pour avoir le tems de faire admettre sa résignation à Rome, avoit caché la mort du dernier Titulaire, dans le lit duquel on avoit mis une buche, qui fut depuis portée en terre, à la place du corps qu'on avoit fait enterrer secrètement.

Il eut encore d'autres Bénéfices, & une pension de deux mille livres, qu'Henri IV. lui donna sur l'Abbaye des Vaux-de-Cernay, après la mort de l'Abbé Des Portes, qui en étoit revêtu. Le dérèglement dans lequel il vécut, ne le laissa pas jouir d'une longue vie. Il mourut à Rouen dans sa quarantième année, le 22 d'Octobre 1613. Ses entrailles furent portées en l'Eglise Parroissiale de Sainte Marie; & son corps ayant été mis dans un cercueil de plomb, fut transporté à l'Abbaye de Royaumont, lieu qu'il aimoit beaucoup, & où il voulut être enterré.

A la suite de l'Avertissement, on trouve les Jugemens que nos Ecrivains François ont portez de ce Poëte.

VERITABLE CALENDRIER CHRONOLOGIQUE ET HISTORIQUE, contenant
II. Vol.

3082 MERCURE DE FRANCE
tenant la connoissance des tems, le lever &
le coucher du Soleil & autres mouvemens
celestes pour l'année 1730. Avec une
Chronologie des Papes, des Rois & Rei-
nes de France, leurs Naissances & Morts,
& celles des Princes & Princesses de l'Eu-
rope; l'Epoque de leurs Regnes, la date
des Mariages, les noms & demeures des
Ambassadeurs, &c. ensemble, un Abregé
Chronologique des Evenemens anciens &
nouveaux, un mélange de Remarques
Historiques, plusieurs nouvelles matières
curieuses, Tables, &c. Le tout mis dans
un nouvel ordre, dédié à Monseigneur le
Duc d'Orleans, premier Prince du Sang.
A Paris, chez H. S. P. Giffey, rue de la
Vieille Bouclerie, à l'Arbre de Jessé, au
bas du Pont S. Michel.

L'Applaudissement qu'on a donné aux
différentes éditions qui ont été faites de ce
petit Ouvrage, donne une idée assez avan-
tageuse, sans qu'il soit besoin de beaucoup
s'étendre sur l'utilité; car on peut dire,
que parmi les Calendriers ou Almanachs
qui s'impriment tous les ans, il n'en est
point où l'enchaînement soit plus univer-
sel, & où chaque matière soit plus curieu-
sement développée. On y voit non seule-
ment tout ce qui se rencontre dans les au-
tres Calendriers; mais encore plus de
800. articles d'Histoire & de faits égale-

II. Vol.

menç

ment curieux & interessants, indépendem-
ment d'une multitude de dates & de re-
marques qu'on ne trouve point ailleurs ;
il ne faut que jeter les yeux sur la distribu-
tion des Naissances & Morts des Princes ,
pour connoître que tout ce qui a raport au
Roy ou au Prince dont on parle , y est réu-
ni comme dans un seul point de vüe ;
en sorte qu'en apprenant la Naissance , on
s'instruit de la Fondation de la Monarchie,
du nombre de ses Rois , de l'avenement du
Prince au Trône , de son Mariage , du
nom & demeure de son Ambassadeur ou
Envoyé , &c.

A l'article des Morts , avec la datte on
rencontre l'âge , la durée du Gouverne-
ment , celle du Mariage , & du deuil , &
quand il a commencé , &c. La même
Instruction historique se trouve répandue
dans tout ce Calendrier Chronologique ,
indépendamment des autres matieres qui s'y
rencontrent en tous genres & dont l'utilité
annuelle est indispensable.

Enfin si les Abregez sont nécessaires
pour établir dans la Mémoire l'ordre des
tems , il est aisé de juger , combien ce li-
vre convient à toutes sortes de personnes ,
d'ailleurs la diversité qui regne dans cha-
que édition , forme de toutes celles qui
ont été faites un corps d'Histoire journal-
liere des plus curieux,

L. L. Vol.

L'Aut.

L'Auteur de ce Calendrier souhaitant de plus en plus de rendre ce livre agréable & utile, nous a prié d'inviter le public à continuer de lui faire part de ses avis, tant sur le choix des Matières, que sur l'ordre de les employer, en adressant les Memoires comme cy-devant à l'Imprimeur de cet Ouvrage pour rendre à l'Auteur & en affranchissant le port. La distinction de ce Calendrier est d'autant plus facile à faire, que c'est le seul qui soit paraphé de l'Auteur sur la premiere page.

Jean Villette, fils, Libraire, rue S. Jacques, à S. Bernard, mettra en vente au commencement du mois prochain la troisième partie de l'*Univers materiel ou Astronomie Physique*, du sieur Petit, contenant les causes du Flux & Reflux de la Mer, les raisons pourquoi la Mer est haute en Hollande & aux Isles Canaries dans le même instant, pourquoi la Marée monte plus haut en aprochant du Nord que proche la ligne équinoxiale, pourquoi les Marées sont plus fortes au tems des équinoxes qu'en toute autre saison; les moyens de se servir du Flux & du Reflux pour trouver la longitude d'un Vaisseau en pleine Mer, avec les Tables pour en faire les experiences pendant l'année 1730. Le tout indépendamment du mouvement de la Lune,

II. Vol.

comme

DECEMBRE. 1729. 308

comment la pression de la Lune avance ou retarde les Marées dans les Ports & sur les Côtes, quels sont les vents qui seront causez par la Lune, pendant l'année 1730.

Briasson, Libraire, rue Saint Jacques, commencera incessamment l'édition des Oeuvres du feu sieur du Fresny, fort connu par ses *Amusemens serieux & comiques*, & par un grand nombre de Comedies de sa composition pour l'ancien Théâtre Italien & pour le Théâtre François. Cette édition sera composée des *Amusemens serieux & comiques*; du *Puits de la Verité*; de ses pièces de Théâtre François, dont la plupart sont devenues très-rares, & les autres n'ont jamais été imprimées; de ses *Chansons de caractere* avec les *Airs notés*, tels qu'il les avoit composez; les *Historietes* qu'il avoit faites pour les *Mercures*; & enfin toutes les pièces fugitives qu'on a pû recueillir. Mais comme il pourroit en être échappé aux recherches qu'on a faites pour la perfection de cette édition, on prie ceux qui ont quelque ouvrage ou pièce fugitive de cet Auteur, & qui en voudront bien faire present au public, de les adresser au Sieur Briasson. On ne negligera rien pour rendre ce livre parfait, à la teste duquel on

II. Vol. F trouvera

1036 MERCURE DE FRANCE.

trouvera le portrait de l'auteur gravé avec soin , d'après le tableau original , fait peu de tems avant sa mort.

Le Jeudi 24. Novembre, M. Coffin ; ancien Recteur de l'Université & Principal du College de Beauvais , prononça un Discours Latin fort éloquent , au nom de l'Université, dans la Salle des Ecoles extérieures de Sorbonne , au sujet de la Naissance de Monseigneur le Dauphin. Le Premier Président , plusieurs autres Présidens & un grand nombre de Conseillers au Parlement s'y trouverent , ainsi que quantité d'autres personnes de distinction.

Le 9. de ce mois , le Pere de la Sante ; l'un des Professeurs de Rhetorique du College de Louis le Grand , y prononça un Discours Latin très-éloquent , sur le bonheur que la Naissance de Monseigneur le Dauphin promet à la France. L'Archevêque de Paris, & plusieurs Archevêques & Evêques y assisterent , ainsi qu'un nombre d'autres personnes de distinction.

La nuit du 16. au 17. du mois dernier à 7. heures du soir , on aperçut ici dans le Ciel , une Lumiere Boreale qui dardoit ses rayons lumineux du Nord au Sud-Ouest ; avec beaucoup de vivacité , jusques vers

II. Vol, les

DECEMBRE. 1729. 3087

les dix heures qu'elle diminua considérablement ; mais elle recommença trois heures après avec beaucoup plus de vivacité & dura presque le reste de la nuit.

On mande de Warfovic qu'il parut la même nuit dans le Ciel un Phénomène extraordinaire, c'est-à-dire, une espèce de Comète, qui parut d'abord en forme d'une Colonne ardente, jettant une clarté très-vive & comme des éclairs. Ce Phénomène prit son cours d'Orient en Occident, étant entouré de plusieurs étoiles très-brillantes.

On a appris de Dannemarck, que le 24 Novembre, on ressentit en Norwege plusieurs secousses de tremblement de terre, qui ne causerent aucun dommage ; mais qui effrayèrent beaucoup les peuples, parce que le pays n'y est pas sujet. Ce tremblement s'est fait sentir en même tems à Orebroc, qui est situé en Suede à dix lieues de Frederischall. La plupart des cheminées de Copenhague ont été abattues & plusieurs Maisons ont été ébranlées. Le Volcan qui est dans la partie Septentrionale de l'Islande, s'étant enflammé beaucoup plus vivement que de coutume, a réduit en cendres tout le Village de Mifhafen, qui est au pied de la montagne, &

II. Vol.

F ij - il

5088 MERCURE DE FRANCE.

il s'est communiqué aux Villages voisins, dont les habitans ont eu beaucoup de peine à se sauver, après avoir perdu tous leurs bestiaux.

D'autres Lettres s'expriment ainsi : Les dommages qu'on a soufferts dans l'Islande par l'irruption des flammes du Volcan de cette Isle, ont été beaucoup plus considérables qu'on ne l'avoit mandé d'abord, & ils l'auroient été encore davantage, si le feu qui se communiquoit à toutes les terres sulfureuses des environs, n'avoit été éteint par une quantité prodigieuse de neiges, qui y est tombée quelques jours après.

On a dit dans le dernier Mercure que M. Duhamel avoit lû à la rentrée publique de l'Académie des Sciences, un Mémoire qui a pour titre : *Recherche Physique de la cause du prompt accroissement des Planies dans les tems de pluye.* Ce fait paroît si aisé à expliquer, qu'on ne conçoit pas d'abord ce qui a pû engager M. D. à travailler sur ce sujet.

Il est certain que l'eau entre pour beaucoup dans la composition de la sève; ainsi la retrancher aux Plantes, c'est leur couper les vivres; il est donc nécessaire qu'elles perissent. Aussi M. D. ne conteste-t'il pas la nécessité des fluides

II. Vol.

pour

pour la végétation ; mais il entreprend de faire voir que le deffaut du fluide ne doit point être regardé comme la seule cause de l'oïfiveté des Plantes dans les beaux tems, & que ce n'est point à ce fluide seul qu'on doit attribuer la promptitude étonnante avec laquelle elles profitent par les tems couverts, changeans & orageux. C'est ce qu'il établit par plusieurs expériences ; mais principalement par une Observation finguliere qu'il a faite sur les plantes aquatiques ; c'est la seule qui sera rapportée dans cet Extrait. Voici comme il s'explique.

Personne encore n'avoit, je crois, fait attention à l'effet que les changemens de tems produisent sur les Plantes aquatiques ; cet effet est cependant bien sensible, & je l'ai plusieurs fois remarqué avec plaisir dans ces sortes de changemens sur les *Hydroceraton*, les *Nénuphars*, le *Cresson de fontaine* & sur les autres de cette nature qui croissent dans les eaux ; enforte que lorsqu'on a fauché une Marre, un Etang, une Riviere, s'il faut quinze jours aux Plantes qui y renaissent pour gagner la superficie de l'eau dans un tems pluvieux, il leur faudra plus d'un mois dans les tems de secheresse ; d'où vient donc cette différence, & comment arrive-t'il que l'hu-

1090 MERCURE DE FRANCE

midité & les pluyes leur sont presqu'aussi utiles qu'aux Plantes terrestres ? Cette eau si nécessaire , ce dissolvant si puissant ne manque point à ces aquatiques , puisqu'elles en sont quelquefois recouvertes de deux à trois pieds.

L'Académicien remarque ensuite que quoique les pluyes soient utiles aux Plantes , en diminuant leur transpiration , & donnant de la flexibilité à leurs fibres , ces raisons ne peuvent pas valoir pour les Plantes aquatiques , qui sont continuellement humectées.

Mais cette Réflexion lui fournit une explication bien simple d'une autre Observation , qui est que les Plantes aquatiques profitent plus vîte que les terrestres ; car , dit il , elles nagent dans un fluide qui diminue leur transpiration , en même tems qu'il entretient leurs fibres dans une souplesse & une flexibilité convenable , & qui étant plus pesante que la Plante , facilite son développement ; au lieu que les Plantes qui croissent dans l'air (qui est un fluide plus léger qu'elles) ont une force toute opposée à vaincre.

Après cette digression , il revient à son sujet , & établit qu'on ne peut pas expliquer le prompt accroissement des Plantes aquatiques dans les tems couverts par

la bonne qualité de l'eau de pluye. On pourroit croire, dit-il, qu'en même-tems que l'eau de pluye secourt les Plantes de la Campagne, en mettant en dissolution les sucs de reserve qu'elles ont auprès de leurs racines, elle se rend aussi utile aux Plantes aquatiques, en leur chariant de la plaine une provision d'alimens.

Mais la petite quantité d'eau qui peut venir de la pluye, comparée à celle de source qui coule continuellement dans le lit de la Riviere que j'observois, me parut de très petite conséquence; de plus les pluies abondantes & les grandes aversees ne sont pas celles qui font le plus profiter les Plantes, ce sont plutôt les tems couverts, les rosées & les petites pluies chaudes.

Pour donner une explication plus positive de cette Observation, M. D. s'est déterminé à la chercher dans les principes de la végétation, & à étudier en particulier ce qui pouvoit accélérer la formation & le mouvement de la seve, ne doutant pas que le prompt accroissement des Plantes ne dépendit de ces causes; mais les bornes d'un Extrait ne permettent pas de le suivre dans le détail Anatomique où il entre, & dans les raisonnemens qu'il forme sur l'usage des

parties des Plantes qui lui servent cependant de principes pour expliquer la première préparation de la seve dans la terre, les différentes attenuations qu'elle souffre avant que de passer dans les Plantes, & enfin la mécanique de son ascension & de sa circulation dans les Plantes.

De la supposition de ces principes sur la préparation & la circulation de la seve, il conclut que la condensation & la raréfaction de l'air sont la cause principale de la circulation de la seve dans la terre, de son attenuation avant que de passer dans les Racines, de son mouvement & peut-être de sa circulation dans les Plantes: ainsi plus cette raréfaction sera forte & souvent interrompue par la condensation, plus le mouvement de la seve sera grand, & par conséquent plus elles profiteront. C'est ce qui arrive dans les tems pluvieux, changeants & orageux du Printems & de l'Été, dans lesquels (comme il le fait remarquer) on voit assez souvent succéder à un Rayon de Soleil chaud & piquant, quelques ondes froides, à des touffeurs du midi, des fraîcheurs du Nord, où les vents changent à chaque instant, où quelquefois la rareté de l'air est si considerable que les hommes & les bêtes ont peine à supporter le travail, que les Poissons

II. Vol.

souffrent

souffrent dans l'eau, que les Rivieres bouillonnent, que les Mares & les étangs se troublent, lorsqu'un orage, un tonnerre change tout à coup la température de l'air, & fait succéder à la condensation une nuit souvent très-fraîche. Qui ne découvre pas maintenant, dit-il, la cause du prompt accroissement des Plantes dans les tems de pluye; tout y contribüe, des causes particulieres à chaque endroit, & dans tous une generale, quelques ondées qui tombent secourent les Plantes, qui dans les sables, & sur les montagnes perissoient faute de substance. Les nuées qui couvrent le Soleil diminuent la transpiration dont l'abondance faisoit fanner les Plantes de la plaine, pendant que les vapeurs & l'humidité de l'air donnent de la souplesse à leurs fibres; les aversees considerables peuvent encore être quelquefois utiles aux Plantes des vallées par les ravines & les écoulemens d'eau qui entraînent avec elles une provision d'alimens qu'elles auroient dissouts dans la Plaine. Enfin cette raréfaction infinie de l'air qui précède quelquefois les orages ranime le mouvement de la seve dans les terroirs ombrageux, où elle circule quelquefois si lentement, qu'elle s'y corrompt & fait perir les Plantes. Toutes ces cau-

3094 MERCURE DE FRANCE.

ses sont particulieres à quelques endroits ; mais la cause générale est le changement de l'Atmosphère , la condensation & la raréfaction successive de l'air ; elle agit sur toutes les Plantes ; c'est elle qui rend les arrosemens plus utiles dans des tems que dans d'autres ; ses effets s'apperçoivent jusqu'au plus profond de l'eau , & c'en est un des plus remarquables dans les Plantes aquatiques que leur prompt & sensible accroissement.

M. D. fait ensuite remarquer que les saisons de l'année où les Plantes profitent le plus , sont celles où la raréfaction & la condensation de l'air sont plus variées , & finit en établissant des regles pour les arrosemens , fondées sur ses observations , & qui tendent à perfectionner l'agriculture.

LETTRE de M. Le Feron , Chanoine de Beauvais , au sujet de S. Oudart. Du 18. Novembre.

IL y a long tems , Monsieur , que je suis en peine à l'occasion du saint dont je porte le nom , c'est S. Oudart ; j'en ai fait en vain les recherches les plus exactes. On trouve dans M. Baillet au 10. de Septembre *Theodardus* , Evêque de Mastricht , Martyr , dans le 7. Siecle ,
II. Vol. dont

dont le corps est à Liege ; il l'appelle Theodart ou Dodart. On y trouve encore au premier de May *Theodardus*, Evêque de Narbonne, dans le 9. Siècle, dont le corps est à Montauban, il l'appelle Thodart ou Audart. Ces deux Saints sont connus dans les Histoires ; le premier, plus que le second, & leurs noms approchent assez du mien ; cependant ce n'est pas évidemment le même nom. En effet, M M. Hennequins, chez qui le nom de Oudart est très-commun, & qui me l'ont transmis, parceque ma famille est alliée à la leur, ne disent point *Theodardus*, mais *Odardus* ; ils sont pourtant originaires de Flandres, & ils devroient connoître les Saints du Pays de Liege. M M. de Sainte Marthe dans leur *Gallia Christiana*, en parlant de M M. Hennequins de Troye, les appellent aussi *Odardus*, tant d'habiles gens se seroient-ils trompés ?

Oudart en François, ne seroit-il point le même que *Theodardus* en Latin ? ou *Odardus* & *Theodardus* seroient-ce la même chose ? ou enfin, *Odardus*, *Oudart*, seroit-il un Saint particulier ? si cela est, on seroit curieux de sçavoir le Pays de ce Saint, dans quel siècle il vivoit, le précis de sa vie, les Auteurs qui en ont parlé & le jour auquel l'Eglise en fait mémoire.

F vj

Voilà

Voilà , Monsieur , le sujet de ma Lettre ; si vous pouvez me procurer là-dessus quelque lumière par le moyen du Mercure , vous obligeréz plusieurs honnêtes gens qui s'intéressent comme moi à cette découverte. Je suis &c.

La Congrégation de S. Maur & la République des Lettres viennent de faire une perte considérable en la personne de Dom Pierre Guarin , décédé le 29. Décembre dans le Monastere de S. Germain des Prez , dont il étoit Bibliothecaire , âgé d'environ 53. ans. Ce Religieux avoit tourné ses études du côté des Langues Saintes & de l'érudition sacrée & Orientale ; en particulier , il avoit acquis une parfaite intelligence de la Langue Hebraïque ; en sorte qu'on peut dire que depuis le fameux Genebrard , aussi Benedictin , il n'avoit paru aucun sçavant qui fut plus habile & plus consommé que lui dans ce genre d'érudition. Dom Guarin avoit entrepris un grand Ouvrage dont les Journaux ont parlé plus d'une fois , & dont le premier Volume a été publié en l'année 1724. Cet Ouvrage porte pour titre *Grammatica Hebraïca & Chaldaïca ; accedit Lexicon Hebraïcum & Chaldaïcum.* 3. vol. in-4. Il restoit peu de chose à achever de

II. Vol. la

DECEMBRE. 1729. 2037

la part de l'Auteur , & cependant l'impression continuoit de se faire chez *Jacques Collombat*. Il y a lieu d'espérer que le Public aura enfin cet Ouvrage dans sa perfection , par les soins & les mesures que prennent actuellement là-dessus les Superieurs de Dom Guarin.

Ayant annoncé dans le *Mercur* de Novembre dernier que le sieur *Gasnier* est seul en possession de la véritable composition de l'*Arcane de vie incorruptible* , dont il a eu le secret du feu sieur *Caudole* , selon sa Déclaration pardevant Notaire , on avertit aujourd'hui que cette déclaration remise à M. le Premier Medecin du Roi , & examinée au Bureau de la Commission , établie par Arrêt du Conseil , il a été accordé audit sieur *Gasnier* , demeurant rue *Quinquempoix* , le même privilege qu'avoit le feu sieur *Caudole* , où il est expressement porté que ce Remede ne pourra être vendu ailleurs que chez ledit sieur *Gasnier*.



H. Vol.

AIR



A I R.

Que j'aime à voir Iris dans ces riantes
 Plaines,
 Des riches dons de Flore embellir ses che-
 veux ;

Que j'aime à voir les Zephirs amoureux
 Au gré de leurs douces haleines,
 En faire voltiger les nœuds.

Goutez votre bonheur extrême,
 Rendez de vos plaisirs les Dieux mêmes ja-
 loux ;

Volez, charmans Zephirs, caressez ce que j'ai-
 me ;

Heureux ! si je n'ai pas d'autre Rival que vous.

A I R P A Y S A N.

Que l'on chante, que l'on danse,
 Notre bonne Reine enfin
 Pour le bonheur de la France
 Vient d'accoucher d'un Dauphin.

Qu'en santé Dieu le maintienne,
 Et que Sire il ne devienne,
 Sans être au moins soixante ans
 Monseigneur en cheveux blancs.

H. Vol.

SPECTA

[The page contains several lines of extremely faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is too light to transcribe accurately.]

THE
LIBRARY
OF THE
MUSEUM OF
COMPARATIVE ZOOLOGY
AND
ANATOMY
OF THE
MUSEUM OF
COMPARATIVE ZOOLOGY
AND
ANATOMY
OF THE
MUSEUM OF
COMPARATIVE ZOOLOGY
AND
ANATOMY



S P E C T A C L E S.

LE 29. Novembre, l'Academie Royale de Musique remit au Theatre l'Opera de *Thesée*. Comme il n'y avoit que neuf ans qu'on l'avoit donné, on avoit lieu de craindre, que l'image encore recente qu'on en avoit ne nuisit au succès qu'il a toujours mérité; mais le soin avec lequel il vient d'être remis, lui a tenu lieu de nouveauté, & tout le monde est convenu qu'il n'a jamais paru avec tant d'éclat. La distribution des Rôles n'a jamais été si convenable, & les Rôles n'ont jamais été si bien exécutés. Les Decorations & les Habits ont achevé de rendre cet Opera des plus brillants. Le Poëme est, sans contredit, le plus regulier qui soit sorti de la Plume de Quinault; l'action principale en a paru plus interressante que jamais. Nous ne difons rien de la Musique; le seul nom de Lully la doit faire supposer excellente; on pourra juger de la Piece par cet Extrait, dans lequel nous supprimerons le Comique, comme superflu.

PROLOGUE.

PROLOGUE.

*Le Theatre represente le Jardin & la
Façade du Palais des Thuilleries.*

Les Amours, les Graces, les Plaisirs
& les Jeux, se plaignent de l'absence
du Heros qui les a rassemblés dans ce
beau séjour, & qui les a quittez pour
suivre la Gloire; ils se retirent d'un lieu
que sa presence leur a rendu si cher.

Venus est affligée de ne plus trouver
cette charmante Troupe; elle rappelle
sur-tout les Amours.

Mars paroît dans un Char avec Bel-
lonne. Il ordonne que rien ne trouble
Venus & les Amours; & que Bellonne
aille porter les horreurs de la Guerre chez
les Ennemis de la France. Bellonne obéit.
Après une Scene entre Venus & Mars,
Cérés & Bacchus (par l'ordre de Mars)
ramenent les Plaisirs, les Amours, &c.
qui joints à la suite de ces deux Divini-
tez, forment la Fête.

Tout ce Prologue est Allegorique; il
en résulte que la France jouïssoit de tous
les avantages de la Paix, pendant le tems
de la Guerre, par le soin que son Au-
guste Maître prenoit, de la porter chez
ses ennemis & d'assurer ses Frontieres,
ce qui est parfaitement bien exprimé par
ces quatre derniers Vers. Que

Que tout le reste de la Terre,
Porte envie au bonheur de ces lieux pleins
d'attraits ;

Au milieu de la Guerre,
Goûtons les douceurs de la Paix.

Au premier Acte, le Theatre représente le Temple de Minerve. La premiere Scene se passe derrière le Theatre, & annonce un Combat, dont l'issue est incertaine. Eglé, Princesse élevée sous la tutelle d'Egée Roy d'Athènes, fait entendre qu'elle doit attendre son destin dans le Temple de Minerve ; ce n'est que dans la seconde Scene qu'on apprend qu'elle aime Thesée, & qu'elle en est aimée. Chacune de ces Scenes est interrompue par ces paroles des Combattans derrière le Theatre :

Il faut périr.

Il faut vaincre, ou mourir.

Après une Scene Comique, dont la suppression ne dérange aucunement l'action principale, la Grande Prêtresse de Minerve, suivie d'Eglé & de Cleone, fait une priere à Minerve ; cette priere est exaucée ; les Athéniens sont vainqueurs des rebelles. Le Roy vient l'an-

II. Vol.

noncer ;

102 MERCURE DE FRANCE.

Pannoncer ; la Grande Prêtresse se retire pour aller ordonner un Sacrifice. Egée fait une déclaration d'amour à Eglé, qui en paroît surprise ; ce qui oblige le Roy à lui dire :

Que votre trouble cesse.

C'est peut-être un peu tard vouloir plaire à vos yeux ;

Je ne suis plus au tems de l'aimable jeunesse ;

Mais je suis Roy , belle Princesse ,

Et Roy victorieux.

Faites grace à mon âge , en faveur de ma gloire :

Voyez le prix du rang qui vous est destiné ;

La vieillesse sied bien sur un front couronné ,

Quand on y voit briller l'éclat de la victoire.

Eglé qui aime Thesée , représente au Roy qu'il a promis sa foy à Medée ; le Roy lui répond , qu'il peut appaiser Medée , en lui faisant épouser un Fils qu'il fait élever en secret dans Trezene. Cette Scene est interrompue par l'arrivée de la Grande Prêtresse , qui vient ordonner la Fête ; elle est suivie d'autres Prêtresses , de Sacrificateurs & de Combattans , qui apportent les Etendards & les dépouilles des ennemis vaincus ; cette pompeuse Fête est à l'honneur de Minerve , Di-

II. Vol.

vinité

Unité tutélaire du Peuple Athénien. La Fête finit ce premier Acte; on y a remarqué une faute d'impression qui s'est glissée dans toutes les éditions. Elle est dans la quatrième Scene: la voici, c'est Eglé qui en présence d'*Arças*, dit à *Cleone* sa confidente:

Mon secret est connu.

Ce Vers ne peut pas se concilier avec celui qui suit immédiatement.

Je crains devant *Arças* d'en faire trop entendre.

Il n'y a qu'à ajouter un *t* qui sans doute a été omis, & par-là, le secret n'étant connu que de *Cleone*, la contradiction disparaîtra; cependant on a trouvé que cela ne suffisoit que pour les yeux, & n'empêchoit pas l'oreille de prendre le change; de sorte qu'on a justement conclu qu'il vaudroit mieux qu'il y ait:

Mon amour t'est connu.

Au second Acte, le Théâtre représente le Palais du Roi d'Athènes. *Medée* se plaint de l'Amour qui vient troubler le reste de sa vie, qu'elle se flattoit de passer dans une paix profonde; *Dorine* l'invite à recommencer d'aimer. Cette Scene est

Lk. Vol.

des

des plus belles ; Medée , après avoir fait connoître à quelles extrémités elle est capable de se porter , si Thesée ne répond pas à son amour , se livre à son nouveau penchant.

Egée vient dire à Medée que la Guerre l'a empêché jusqu'ici de tenir la promesse qu'il lui a faite de l'épouser ; Medée lui répond que l'Hymen n'a rien qui presse ni pour lui ni pour elle. Le Roi prend occasion d'une réponse si indifferente , de lui avouer qu'il est d'un âge à n'en point mériter d'autre , mais qu'il a un Fils qu'il peut faire reconnoître sans aucun danger ; Medée l'empêche d'achever ; elle lui dit qu'elle s'apperçoit tous les jours qu'il aime Eglée ; elle ajoute , quant à elle , qu'à son défaut le seul Thesée est digne de recevoir sa main. Ils s'applaudissent de leur inconstance mutuelle par de très-jolies maximes ; auxquelles il ne manque que la dignité qui conviendrait à un Roi tel qu'Egée. Arcas vient avertir le Roi que la populace charmée de Thesée , veut le faire proclamer pour son Successeur , & que cette émotion n'est que trop dangereuse. Egée sort pour aller arrêter cette audace. Nous supprimons encore une petite Scene entre Arcas & Dorine , qu'on pourroit même retrancher du Poëme , sans qu'il y parût la moindre lacune.

II. Vol.

Thesée

Thesée paroît sur un Char de triomphe porté par quatre Esclaves , suivi de la populace ; on celebre sa dernière victoire. Après la Fête , Thesée les congédie & court à l'Appartement du Roi pour se justifier ; Medée qui en sort , l'empêche d'y entrer en lui remontrant qu'on a tout à craindre quand on a fait trembler un Roi. Thesée lui déclare qu'il iroit chercher une nouvelle guerre ailleurs , s'il n'étoit retenu dans la cour d'Egée par un charme puissant ; Medée croit que c'est à elle que ce discours s'adresse ; mais elle est bientôt désabusée ; Thesée lui fait connoître qu'il aime Eglé. Cette Scene est des plus fines de la Pièce. Medée dissimule ; elle promet son secours à Thesée , & lui dit de l'aller attendre. Medée finit ce second Acte par ce beau Monologue , en Rondeau.

Depit mortel, transports jaloux ,

Je m'abandonne à vous.

Et toi , meurs pour jamais , tendresse trop fatale ;

Que le barbare Amour que j'avois crû si doux ,

Se change dans mon cœur en Furie infernale.

Dépit mortel, &c.

II. Vol.

Joven

3106 MERCURE DE FRANCE.

Inventons quelque peine affreuse & sans égale ;

Préparons avec soin nos plus funestes coups :

Ah ! si l'ingrat que j'aime échappe à mon courroux ,

Au moins n'épargnons pas mon heureuse Rivale ;

Dépit mortel , &c.

Eglé témoigne à Cléone au troisième Acte, l'impatience qu'elle a de voir Thésée après les allarmes que ses périls lui ont causées. Arcas vient annoncer à Eglé de la part du Roi, qu'il la fera bientôt régner ; elle est troublée de cette nouvelle, mais elle va bientôt l'être davantage. Médée vient ; elle se fait connoître à Eglé pour sa Rivale, & lui dit qu'il faut absolument qu'elle épouse le Roi dès ce jour. Eglé lui répond avec fermeté :

Non, j'aime mieux la mort qu'une lâche inconstance ;

Tout l'Enfer à mes yeux n'aura rien de si noir ,

Malgré Médée & sa vengeance ,

Mon amour fera son devoir.

Médée irritée par ces dernières paroles fait changer la Scène : le Théâtre représente une Grotte affreuse dans un Désert

II. Vol.

épou.

DECEMBRE. 1729. 3107

épouvantable , rempli de Monstres furieux. Nous passons la Scene Comique entre Arcas , Dorine , & Cléone ; elle fait trop de disparate avec le terrible de la situation. Medée la vient interrompre par quelque chose de plus convenable ; elle chasse tout le monde pour évoquer les habitans des Enfers , la Rage & le Désespoir , par ces magnifiques Vers :

Sortez , Ombres , sortez de la nuit éternelle.

Voyez le jour pour le troubler.

Hâtez vous d'obéir quand ma voix vous appelle ;

Que l'affreux désespoir , que la rage cruelle ,
Prennent soin de vous assembler.

Sortez , Ombres , sortez de la nuit éternelle.

Les habitans des Enfers ayant obéi ,
Medée leur dit :

Venez , Peuple infernal , venez ;

Avancez , malheureux coupables ,

Soyez aujourd'hui déchaînez ;

Goutez l'unique bien des cœurs infortunés ;

Ne soyez pas seuls misérables.

Elle acheve enfin de leur déclarer ses intentions par ces vers :

Ma Rivale m'expose à des maux effroyables ;

Qu'elle ait part aux tourmens qui vous sont
destinez.

Tous les Enfers impitoyables ,
Auront peine à former des horreurs compara-
bles,

Aux troubles qu'elle m'a donnez ;

Goûtons l'unique bien des cœurs infortu-
nez ;

Ne soions pas seuls miserables.

Les habitans des Enfers , après avoir
témoigné par leurs Danses , le plaisir
qu'ils ont de faire des malheureux , tour-
mentent Eglé , & la poursuivent jusqu'au
fond du Théâtre.

Le 4^e Acte a paru le plus interessant
de la Tragédie ; Médée ne pouvant dé-
terminer Eglé à épouser le Roi & à lui
céder Thésée , évoque les Furies par ces
Vers :

Venez à mon secours, implacables Furies ;
Que le sang innocent recommence à couler.

Il faut encor nous signaler ,

Par de nouvelles barbaries.

Avant qu'elle chante ces Vers on a déjà
vû des spectres volans transporter Thé-
sée endormi sur le Théâtre. Médée an-
nonce à Eglé que son Amant va périr à
ses yeux , en lui disant :

II. Vol.

II

Il faut voir qui des deux l'aimera davantage,
 Plutôt que le ceder, j'aime mieux que la mort
 En fasse entre nous le partage ;
 Et l'amour n'en est que plus fort,
 Quand il passe jusqu'à la rage.

Aux Furies.

Dépêchez, achevez votre sanglant ouvrage.

A cet ordre barbare, Eglé cède son
 Amant par ces Vers adressez d'abord aux
 Furies & après à Médée.

Arrêtez, retenez leurs coups ;
 J'épouserai le Roi, je suivrai votre envie :
 Je cede ce Heros ; que son cœur soit à vous ;
 Rien ne m'est si riche que sa vie.

Médée ne se contente pas de ce sacrifice ; elle exige qu'Eglé se déclare infidèle aux yeux de Thésée ; *Je veux gagner son cœur*, lui dit-elle, *par le secours de ma Rivale*. Eglé consent à tout. Par un coup de bagette le Théâtre change & représente une Isle enchantée.

Thésée éveillé, est fort surpris de se trouver habillé galamment ; Médée lui dit qu'elle a voulu lui aider à plaire. Il témoigne quelque agitation en se trouvant sans épée, & la redemande par ce Vers :

II. Vol.

G O R

311 ● MERCURE DE FRANCE.

Mon épée! ah! rendez la moi.

On n'a pas rendu justice à ce dernier Vers; il n'est rien moins que trivial. Il annonce un signe de reconnoissance que l'Auteur n'a pu exposer d'une manière plus concise. Thésée est interdit de voir qu'Eglé garde le silence, & ne daigne pas même laisser échapper un regard sur lui; Médée reproche à Eglé son inconstance, & dit à Thésée :

De quoi ne vient point à bout
Un Roi qui veut plaire;
La constance ne tient guere
Contre un Amant qui peut tout.

Elle les laisse s'expliquer en liberté; mais elle n'en sera pas moins présente pour être invisible.

Eglé ne peut plus se contraindre, elle dit pourtant à Thésée qu'elle épousera le Roi, puisqu'il y va de ses jours, ce qui donne occasion à son Amant de lui déclarer qu'il est fils d'Egée; Médée sort d'un nuage, & leur dit qu'elle a tout entendu; elle feint d'être attendrie & de consentir à leur hymen. Des Démons transformez en Bergers & en Bergeres, font le divertissement de ce 4^e Acte.

II. Voi.

Nous

Nous ne dirons qu'un mot de l'action du cinquième Acte; mais nous suppléerons à cela par quelques remarques critiques dont on nous a fait part.

Médée se détermine à perdre Thésée; elle ne se propose pas moins qu'un parricide. Elle a appris dans l'Acte précédent que Thésée est fils d'Egée; elle détermine ce dernier à empoisonner ce Heros par la coupe nuptiale qu'il lui doit présenter lui-même, selon la coutume des Athéniens, vraie ou supposée. Thésée, prêt à boire dans la Coupe, prête le serment de fidélité à Egée, & jure par son épée qui l'a comblé de gloire; Egée reconnoît la même épée par laquelle il devoit un jour reconnoître son fils; il répand la Liqueur mortelle, & embrasse son fils; il lui cede Eglé par ces beaux Vers adressez à sa Princesse.

Je suis charmé de vos appas;

Je ne m'en deffends pas;

Trop aimable Eglé, je vous aime;

Mais je veux être heureux dans un autre moi-même.

Mon Rival m'est trop cher pour en être jaloux;

Je reconnois mon fils à son amour extrême;

C'est le sort de mon sang de s'enflammer pour vous.

II. Vol.

G ij Le

3112 MERCURE DE FRANCE,

Le reste de la Piece se fait deviner ; Médée jouë de son reste , & Minerve vient détruire les derniers effets de ses enchantemens.

Voici les observations promises. On passe sous silence la critique qui regarde le mélange du Comique avec le Tragique ; c'est la faute des temps. Celles-cy sont d'un autre genre , & aucun temps ne peut les autoriser. Un Roi vertueux , dit-on , tel qu'Egée , n'a jamais dû consentir à devenir empoisonneur ; Médée , a-t-on ajoûté , n'a pas dû compter sur ce genre de vengeance ; elle est instruite du sort de Thésée : mais qui lui répond qu'Egée ne le sera pas par son propre fils , avant que le vase empoisonné soit bû ? Ce raffinement de vengeance ne sert qu'à la rendre douteuse , comme l'événement l'a fait voir. Il étoit vrai semblable que Thésée n'épouserait pas Eglé sans se faire connoître à son pere. Voilà tout ce que nous avons appris sur cette Tragedie , la plus réguliere de celles que l'inimitable Quinault a mises sur le Théâtre Lyrique.

Le 15. de ce mois , le sieur Poisson l'aîné , Auteur de la Comedie du *Prochain Arbitre* , lut à l'Assemblée des Comediens

II. Vol.

France

DECEMBRE. 1729. 3113

François, une petite Piece d'un Acte en Vers, qui a été reçûë. Elle a pour titre : *l'Épreuve amoureuse.*

Le 20. les Comediens Italiens donnerent la premiere Représentation d'une Piece nouvelle en Prose, en trois Actes, qui a pour titre : *Abdili*, Roi de Grenade, laquelle n'a été représentée qu'une fois.

Le sieur de la Thorilliere, ce Comedien chéri à la Cour & à la Ville, qui a été dangereusement malade, a donné lieu aux Vers qu'on va lire.

L'inhumaine Atropos, de sa faux meurtriere,
Alloit frapper la Thorilliere ;

Le Public en frémit : aux pieds du Roi des Dieux,

Thalie osa porter ses pleurs & sa priere.

O Jupiter ! rends à mes vœux,

Ce Comique si gracieux ;

N'ai-je donc pas assez pleuré la mort du pere,
Perdrai je dans le fils mes graces & mes Jeux ?

Le nouvel Opera Italien de *Lothaire*, fut représenté le 13. de ce mois à Londres, & fut fort applaudi : le Roi l'honora de sa presence.

314 MERCURE DE FRANCE:

Le 26. le nouvel Opera *d'Armide*, en Italien, fut représenté devant l'Archi-Duchesse, à Bruxelles, sur le grand Théâtre, & fut fort applaudi.

Nous apprenons par une Lettre qui nous est écrite de la Maison des Dames de la Providence de cette Ville, que le 6. Décembre, jour de S. Nicolas, la Tragédie *d'Athalie* y fut représentée avec tous les Chants & les autres accompagnemens de cette Piece, par les Demoiselles Pensionnaires *Moyennes* de cette Maison, qui s'en acquitterent dignement, & à la satisfaction d'une belle & nombreuse Assemblée. On fut sur tout charmé de la grace & de l'intelligence avec laquelle une Demoiselle de 8. à 9. ans joua le Rôle de *Joas*; la Musique y fut applaudie des Connoisseurs.

C'est dans la même Maison que fut représentée avec un pareil succès le 7. Octobre de l'année dernière, la Tragédie de *Polieucte*, laquelle fut précédée d'un Prologue qui méritoit certainement l'impression, & que nous nous fîmes un plaisir de publier dans le Journal du mois de Novembre suivant, page 2371.

Il y eut pareillement un Prologue récité par une des Actrices à la Répresentation d'*Athalie*, ou plutôt un Compli-

ment adressé à M. l'Abbé Renaud, Grand-Vicaire de M. l'Archevêque de Paris & Superieur de cette Maison. On nous prie fort en nous l'envoyant de n'y rien changer, c'est-à-dire, de le donner tel qu'il a été écrit & prononcé. C'est précisément ce qui nous empêche de l'insérer ici, n'y voyant rien, à la verité, que d'édifiant, mais reconnoissant aussi que cette Piece ne sçauroit soutenir le grand jour, sans y faire bien des corrections.

On peut dire, au reste, en faveur de la verité, & selon les termes de la même Lettre, que dans cette Communauté on donne aux jeunes Demoiselles une éducation excellente, & qu'on y forme tout à la fois le cœur, l'esprit & la main. Les Demoiselles y apprenant à broder d'un gout exquis.

Le Théâtre François a perdu **BARON**, le plus celebre Comedien qui ait paru sur notre Scene; l'Eleve, le Camarade de Moliere, & qu'on peut appeller le *Roscins* de notre siecle. Jamais homme n'a eu tant, ni de si heureux talens pour plaire & pour toucher. La Nature sembloit s'être épuisée en le formant; d'une taille avantagense & bien prise; il avoit la mine haute & fiere, autant qu'il paroïssoit tendre & passionné, selon les dif-

3116 MERCURE DE FRANCE.

ferens personnages qu'il avoit à représenter, ayant la parole aisée, la prononciation nette & d'une grande précision. Sa voix étoit sonore, forte, juste & flexible; ses tons énergiques & variez, ses inflexions ajoutoient souvent au sens des Vers qu'il déclamoit; & si, pour exprimer les grandes passions & émouvoir, il falloit encore quelque chose, son silence, ses regards, les divers caractères qu'il avoit l'art de peindre sur son visage, ses attitudes, ses gestes précis & ménagés, achevoient de porter la terreur & la pitié jusques dans les cœurs les plus insensibles.

Michel Boyron ou Baron, comme Louis XIV. l'a toujours appelé, fils d'un pere & d'une mere Comédiens de la Troupe Royale de l'Hôtel de Bourgogne; originaire d'Issoudun en Berry, mourut à Paris le 22. de ce mois, après avoir reçu ses Sacremens. Il a été inhumé dans l'Eglise de S. Benoît, sa Paroisse.

A l'égard de son âge, c'étoit un Problème pendant sa vie, & c'en est encore un après sa mort. Il étoit extrêmement délicat là-dessus, & il se fâchoit avec ses meilleurs amis qui vouloient le pénétrer. Mais par plusieurs époques, & par le témoignage du feu sieur Descôteaux, son ami, d'enfance, mort il y a un an, âgé de 83. ans.

Il. Vol.

ON

on juge que M. Baron pouvoit avoir environ 82. ans ; cependant sa famille produit un Extrait Baptistaire de la Paroisse de S. Sauveur , par lequel il paroît qu'il n'étoit né qu'en 1653. au mois d'Octobre.

Cet homme illustre & inimitable dans sa Profession , est universellement regretté par les Amateurs de la véritable Comedie & de la Déclamation noble , naturelle & sublime ; & selon toutes les apparences Melpomene & Thalie se ressentiront longtemps de sa perte , & n'en perdront peut-être jamais le souvenir , sur tout pour les Rôles & les Caracteres qui lui étoient propres.

Dès l'âge de dix ans son gout & ses talens pour la Comedie , firent du bruit & le firent rechercher par une Troupe de petits Comediens qui représentoient à la Foire S. Germain & qui attiroient tout Paris ; on les appelloit les Petits Comediens *Dauphins* , parce qu'ils avoient représenté à la Cour pendant l'Enfance de Monseigneur le Dauphin , Ayeul du Roy.

Moliere , qui étoit venu à Paris avec sa Troupe en 1658. voulut voir par lui-même si tout le bien qu'on disoit du jeune Baron n'étoit point exagéré. Il reconnut en lui de si grandes qualitez , tant d'agré-

3118 MERCURE DE FRANCE:

ment & un extérieur si prévenant, qu'il n'oublia rien pour le faire entrer dans sa Troupe; il en sortit quelque tems après, & s'en alla en Languedoc, en Provence, en Dauphiné, à Lyon & à Dijon, d'où il revint à Paris auprès de Molière son cher Maître, & continua de faire briller ses talens sur le Théâtre du Palais Royal.

Un des premiers Rôles marquez, & qui lui ait fait le plus d'honneur est celui de *l'Amour*, dans la Tragedie de *Psiché*, Piece en Machines, executée en 1670. sur le Théâtre du Palais des Thuilleries, en présence du Roi, de la Reine & de toute la Cour. M^{lle} Molière y jouoit le Rôle de *Psiché*. Un Rôle qui lui fit encore beaucoup d'honneur, c'est celui de *Pyrrhus*, dans la Tragédie d'*Andromaque*, au sujet duquel nous rapporterons un trait d'éloge extrêmement flatteur; il est de l'illustre Racine, lequel en faisant repeter sa Piece, & en donnant l'esprit & l'intelligence à tous ceux qui devoient la représenter, dit en s'adressant à Baron: pour vous, je n'ai point d'instructions à vous donner, votre cœur vous en dira plus que mes leçons n'en pourroient faire entendre. En effet, quelque grand personnage qu'il représentât, le Spectateur transporté en Aulide, à Nymphée, à Rome, ne voyoit plus qu'Agamemnon, Mithrida-

DÉCEMBRE. 1729. 319
te, Burrhus; Le Comedien avoit disparu.

A la mort de Moliere, M. Baron entra dans la Troupe Royale de l'Hôtel de Bourgogne, où il joua toujours les premiers Rôles avec la finesse & les graces nobles & naïves qui lui ont fait une si grande réputation. En 1680. la Troupe de l'Hôtel de Bourgogne s'étant jointe, par ordre du Roi, à celle qui s'étoit formée d'une partie de celle de Moliere & de celle du Marais, dont le Théâtre fut supprimé, & qui s'étoit établie dans la rue Mazaine, au bout de la rue Guenegaud, M. Baron y vint avec tous ses Camarades, & fut ce Théâtre & sur celui qu'on construisit en 1688. dans la rue des Fossez S. Germain, il a toujours représenté avec les mêmes agrémens & la même distinction jusqu'en l'année 1697. qu'il quitta la Comedie. Il finit cette premiere carriere par le Rôle de *Ladistlas*, dans la Tragedie de *Venceflas* de Rotrou, qu'il joua d'une maniere inimitable devant le Roi & toute la Cour, à Fontainebleau.

Après 30. ans de vie privée, M. Baron reparut sur la Scene & joua le Mercredy d'après la Quinzaine de Pâques de l'année 1720. le principal Rôle dans la Tragedie de *Cinna*, sur le Théâtre du Palais Royal, en presence du Duc d'Orleans, Regent, & d'une prodigieuse Assemblée,

L. I. Vol.

G vj qui

3126 MERCURE DE FRANCE:

qui fit retentir de ses applaudissemens la même Salle & le même Théâtre où ce grand Acteur en avoit tant reçu il y avoit plus de 50. ans.

Une chose assez remarquable, c'est qu'il a terminé sa seconde carrière par la même Tragedie de Rotrou, dans le Rôle de *Venceslas*, qui lui attira mille & mille applaudissemens au mois de Septembre de cette année. La dernière fois qu'il parut il ne put déclamer qu'à peine une vingtaine de Vers; l'asthme, auquel il étoit sujet, l'empêcha de continuer. Le sieur du Miral, représenta à sa place le Rôle de *Venceslas*.

Au reste, le sieur Baron étoit homme d'esprit & de gout, il se picquoit même de Litterature, & avoit un Cabinet de Livres choisis. Il paroissoit à ses manieres & à son air aisé qu'il avoit fréquenté bonne Compagnie. Le Roi l'avoit gratifié d'une pension de 3000. livres.

Il a enrichi le Théâtre de plusieurs Pieces, dont voici la Liste.

Les Enlevemens, Comedie en un Acte, en Prose, 1686.

Le Rendez-vous des Tuilleries, ou le Coquet trompé, un Acte, en Prose.

L'Homme à bonne Fortune, en cinq Actes, en Prose, 1686.

La Coquette & la Fausse Prude, Comedie
II. Vol.

DECEMBRE. 1729. 3121
Comedie en cinq Actes, en Prose, 1687.

L'Andrienne, Comedie en Vers, en
cinq Actes, 1704.

C'est dans cette Piece que Mad^e Dan-
court, qui y jouoit le principal Rôle,
avoit une Robbe abatuë, avec des Pare-
mens, que toutes les Dames trouverent de
si bon gout, qu'elles en firent faire de mê-
me, & qu'on nomma dès lors *Andrienne*.

Les Adelpes de Terence, en Vers & en
cinq Actes.

On a trouvé deux autres Pieces manuf-
crites dans ses Papiers, dont l'une en Vers
& en cinq Actes, a pour titre le *Jaloux*,
& l'autre l'*Ecole des Peres*. La premiere
a été représentée.



NOUVELLES DU TEMS.

DE PERSE.

ON apprend de Moscou, que le Czar a en-
voyé des ordres au Gouverneur de Siberie
pour faire arrêter à Tobolskoy, la Caravanne
qui partit il y a quelques mois pour la Chine,
parce que cette Caravanne devant passer sur
les Terres du Grand Mogol, on a lieu d'ap-
prehender qu'elle ne soit pillée par l'armée
que ce Prince a mise en campagne pour se-
courir le Prince Thamas, fils du dernier Roy
de Perse, dont les Troupes ravagent actuelle-
ment la Province de Mazandran.

II. Vol.

Quatre

Outre ces deux armées, il y en a encore une troisième, commandée par le frere de Miry-Mamouth, qui est dans le Candahar, d'où ce dernier Chef des Rebelles prétend aller droit à Ispaham; mais on croit qu'il sera arrêté dans sa marche par le Sultan Acheraf, qui est allé au-devant de lui pour le combattre à la tête d'une nombreuse armée.

Les troubles qu'on croyoit finis, sont plus grands que jamais en ce Pays là, & la disette est telle dans Ispaham, que le pain y vaut un écu la livre.

RUSSE.

Les Ambassadeurs Extraordinaires du Sultan Acheraf sont arrivez sur les Frontieres de la Moscovie; le beau-frere de ce nouveau Souverain est à leur tête, & leur suite est de plus de cent Personnes. On meuble pour eux à Moscou le Palais qu'occupoit cy devant le Prince Menzikoff, & le Czar envoie à leur rencontre un détachement de cent Dragons de la Garnison de Veronitz.

On a fait partir de Petersbourg les Archives de la Monarchie, pour les reporter à Moscou, ce qui fait croire que le Czar continuera d'y faire son séjour.

Le Sultan Acheraf a envoyé depuis peu au Czar un present de douze barils de vin de Schiras, qui est le meilleur vin de toute la Perse, & Sa Majesté Czarienne en doit envoyer six à l'Empereur. Ce present a précédé les Ambassadeurs Extraordinaires de Perse, qu'on attend dans peu à Moscow.

On assure que le Czar a tenu un Conseil extraordinaire, dans lequel il a déclaré qu'il étoit

DECEMBRE. 1729. 3123

dans la résolution d'épouser la Princesse Catherine Alexiewna, sœur aînée du Prince Jwan Dolhorucki, & que la celebration de ce Mariage se feroit incessamment.

M. Beriger, Résident de S. M. Cz. à Hambourg, a eu ordre de faire part à tous les Ministres Etrangers qui s'y trouvent, que le Czar avoit conclu un Traité de Paix avec le nouveau Souverain de Perse, & que par ce Traité il conservoit toutes les conquêtes faites en Perse par le Czar son Ayeul.

A L L E M A G N E.

ON mande de Dantzick, qu'on avoit oublié depuis peu à Thorn, un Edit, par lequel il est deffendu aux Protestans de cette Ville, de faire aucun exercice de leur Religion les jours de Fêtes annuelles des Catholiques, à peine d'être punis sévèrement.

On apprend de Dresde, que le Roi de Pologne a permis qu'on fit une Collecte generale dans son Electorat, en faveur des Protestans de Bohême, Vassaux du Comte Clari de Sepe-litz, que ce Seigneur a obliger d'abandonner les biens qu'ils possedoient dans ses Terres.

I T A L I E.

LE 19. Novembre, le Clergé Séculier & Régulier de Venise, alla en Procession à l'Eglise Ducale de S. Marc. où l'on avoit exposé l'Image de la Vierge, peinte par S. Luc, à la veneration du Peuple. Le Doge, accompagné de la Seigneurie, assista à cette Procession, qui fut faite pour demander à Dieu la cessation des pluyes qui ont occasionné le débordement des Ri-

Il. Kol.

vieres.

§ 124 MERCURE DE FRANCE.

viere, & causé des dommages très-considérables à la campagne, où le séjour des eaux a produit quantité de maladies dangereuses, qui font périr beaucoup de monde, sans qu'on ait pu jusqu'à présent y apporter de remède.

On a appris depuis que le débordement du Pô, s'est fait avec tant de rapidité, que les eaux ont monté en moins de deux jours jusqu'au cordon des murailles de Plaisance; on compte plus de quatre mille perches de terre ensemencées, des environs de cette Ville, qui sont couvertes d'eau depuis plus de quinze jours. Plusieurs Villages du district de Bologne sont entourés d'eau; de sorte qu'on est obligé de porter dans des Bateaux les vivres nécessaires aux habitans.

On a reçu avis du Roussillon, que l'Empereur avoit accordé aux Ports de Trieste & de Fiumé, une Foire franche pour le mois d'Août prochain.

On apprend de Rome, que le 24. Septembre au soir, le Palais de la Chancellerie, dont toutes les faces, tant du dedans que du dehors, étoient tendues de plusieurs lez de Velours & de Damas, fut illuminée de flambeaux de cire blanche, par ordre & aux frais du Cardinal Ottoboni, qui fit représenter sur le Théâtre de ce Palais, le nouvel Opera qu'il avoit fait préparer à l'occasion de la Naissance du Dauphin; tous les Cardinaux qui étoient à Rome s'y trouverent, ainsi que les premiers Ordres de la Prélature & les principaux de la Noblesse. Les jeunes Académiciens François de l'Académie de Peinture & de Sculpture, représenterent le même jour une Comédie Française, à laquelle il se trouva plusieurs personnes de distinction.

II. Vol.

RE-

*REJOUISSANCES faites à Rome,
par le Cardinal de Polignac, Ministre
du Roi auprès de N. S. P. le Pape
Benoît XIII.*

LE Cardinal de Polignac ayant reçu le 13. Septembre dernier par un Courier Extraordinaire, l'heureuse nouvelle de la Naissance de Monseigneur le Dauphin ; son premier soin fut d'aller sans aucune cérémonie à l'Eglise Nationale de S. Louis, pour remercier Dieu d'avoir fait à la France & à toute l'Europe, un don si précieux, & d'en donner ensuite part au Pape, au Sacré College, aux Ministres & à toute la Cour Romaine.

Pour se conformer aux ordres qu'il avoit reçus de faire des Réjouissances éclatantes & véritablement dignes d'un si grand sujet, suivant toute l'étendue de son zele, il jugea qu'il falloit que toute la Ville en pût être témoin, c'est pourquoi il différa ces démonstrations jusqu'après le jour de S. Martin temps où les Cardinaux, les Prélats & la Noblesse reviennent de la Campagne, d'autant plus que voulant faire quelque chose de brillant, il avoit besoin de plusieurs jours pour en ordonner les préparatifs.

Toutes choses étant prêtes, le 18. Novembre S. E. l'annonça au Public par une double Illumination qu'elle fit dans son Palais, & invita le Sacré College & toute cette Cour au *Te Deum*, qu'elle fit chanter le lendemain au bruit de plusieurs salves de Boëtes, dans l'Eglise Nationale de S. Louis, où elle se rendit, malgré une très grande pluie, avec un Cortège de 88. Prélats, de la principale Noblesse

3126 MERCURE DE FRANCE.

de Rome , de Gentilshommes , de tous les Cardinaux & Princes Romains & de plusieurs Etrangers, après les avoir régalez de toutes sortes de rafraîchissemens. Trente Cardinaux furent reçûs hors de la Sacristie par S. E. les autres, au nombre de huit, étant ou malades ou absens.

L'Eglise étoit superbement parée, la Musique excellente , & le concours du Peuple aussi grand que si le Ciel avoit été serain. Tous les Ministres Etrangers s'y trouverent ; mais la pluye n'ayant pas cessé de tomber avec abondance , il fallut suspendre tout le reste , réparer les dommages qu'elle avoit faits , & attendre de plus beaux jours. Enfin le 26. de Novembre le temps parut s'éclaircir , & S. E. en profita pour donner au Public la satisfaction de jouir de toutes les Fêtes préparées.

Sçachant combien le Peuple Romain est amateur de Spectacles , & combien il seroit ravi de voir en ce genre tout ensemble un mélange de beautez anciennes & modernes , elle imagina de donner deux courses de chevaux dont elle proposeroit les Prix , avec une *Cantate* dans la Cour de son Palais, reduite en forme de Théâtre, & un grand feu d'artifice dans la Place Navone , en achevant de lui rendre par de nouveaux ornemens , l'ancienne majesté des Cirques de Rome.

La premiere Course fut executée le Samedi 26 à la satisfaction de tout le monde, au milieu d'un peuple innombrable qui remplissoit la grande rue du Cours , depuis la Porte *Flaminiene* jusqu'à la Place de S. Marc. On voyoit de toutes parts de superbes équipages, des habits magnifiques & quantité de Pierreries dont les Dames s'étoient parées pour assister le soir à la *Cantate*.

Le

DECEMBRE. 1729. 3127

Le Sacré College, au nombre de 19. Cardinaux s'étoit rendu au Palais de l'Académie de France; où M. le Cardinal de Polignac l'avoit invité, & que M. Weugles, Directeur, avoit parée des beaux Meubles dont il a plu au Roi de la décorer; quantité de Prélats & de Noblesse y assisterent. Les rafraîchissemens y furent distribués avec abondance, par ordre de S. E. la Course finit au milieu des acclamations, & ce fut un Batte du Connétable Colonne qui remporta le Prix d'une Etoffe d'or de la valeur d'environ 400. écus Romains, sur 15. autres Chevaux qui couroient.

De-là tout le monde se rendit au Palais de S. E. dont l'Illumination au-dehors faisoit un effet admirable, les fenêtres étant éclairées par des flambeaux de cire blanche, & les Corniches qui regnent autour, par des Lampions artistement placez.

Au haut de la Porte on voyoit dans un ovale deux Cornes d'abondance entrelassées, d'où sortoient plusieurs têtes d'Enfans. Au-dessous de ce Tableau il y avoit ces mots: SPES POPULORUM. Et au-dessous ces quatre Lettres, suivant l'ancien usage des Inscriptions. V. S. L. M. *Votum solvit libens merito.*

La Cour, dont l'Architecture & la régularité sont admirables, ressembloit à un magnifique Théâtre, tant par la quantité de Lustres qui l'éclairaient, que par la richesse & le bon goût des ornemens. Le rez-de-chaussée étoit garni de Tapisseries de Haute-Lice, avec quantité de Plaques à Miroirs, qui portoient plusieurs bougies chacune. Toutes les fenêtres du premier étage, tant à droite qu'à gauche étoient ornées de Damas cramoisi en festons, au-dessus desquels on avoit mis les Armes du

II. Vol.

Roi.

§ 228 MERCURE DE FRANCE.

Roi, celles de la Reine & de Monseigneur le Dauphin. Chaque Ecusson étoit surmonté d'un Pavillon en forme de Couronné, dont les Rideaux étoient soutenus par deux Amours dorés. Chaque Pilastre étoit garni d'une Etoffe peinte en *Lapis Lazuli*, incrustée de Fleurs de Lys d'or & de Dauphins, & éclairée d'un Lustre de douze bougies. Leurs Piedestaux portoient chacun deux flambeaux de cire blanche. Le haut de ces Pilastres étoit terminé par un Chapiteau Corinthien doré. La Corniche étoit posée sur une Frize de Velours cramoisi galonné & frangé d'or. Au-dessous de cette Corniche il y avoit d'autres Pilastres du second étage, dont le Piedestal étoit caché par de grands Vases, imitant la Porcelaine, aux Armes de S. E. & garnis chacun d'un Oranger, dont les fruits étoient transparents; à leur côté il y avoit d'autres petits Vases de même matière, qui contenoient des flammes, & qui rendoient une clarté très-douce. Ces seconds Pilastres étoient couverts d'un Velours cramoisi, galonné d'or, & les fenêtres ornées comme les premières.

La principale façade de la Cour étoit occupée par un Théâtre porté par des Nuées, où 130. Joueurs de toutes sortes d'Instrumens étoient rangez, & vêtus en Génies, avec des Couronnes de Laurier sur la tête, des Ceintures & Bracelets noirs, garnis de Pierreries. Les six Musiciens représentant *Jupiter*, *Apollon*, *Mars*, *Astrée*, la *Paix* & la *Fortune*, étoient chacun habillez comme la Fable représente ces Divinités & avec leurs attributs, ils étoient tous assis sur des Nuages. Les cinq Arcades formoient cinq Perspectives charmantes qui representoient autant de Galleries,

II. Vol.

au

au bout desquelles on voyoit dans le lointain les Statuës en or des cinq plus grands Rois de France, dont le Dauphin descënd en droite ligne; sçavoir, HUGUES CAPET, PHILIPPE AUGUSTE, S. LOUIS, HENRY IV. & LOUIS LE GRAND.

Au-dessus du Théâtre il y avoit les Armes du Dauphin, couvertes d'une grande Couronne en Baldaquin, dont les Rideaux representoient un Manteau d'argent parsemé de Fleurs de Lys d'or & de Dauphins d'azur, soutenuës par deux Amours dorez. Au-dessus du toit, qui se trouvoit caché par des Nuages, on voyoit un Soleil naissant qui conduisoit son Char, tiré par quatre Chevaux & entouré de Rayons que jettoient un très grand éclat. Ils paroissoient refléchis par ces mêmes Nuages, tous resplendissans de lumieres, & sembloient entourer le Globe de la Terre, où l'on lisoit ces mots en Lettres transparentes: IN COMMUNE BONUM.

Le reste des Bâtimens étoit couvert par d'autres nuages, & par une grande Etoile bleüe qui se confondoit avec le Ciel. On accommoda d'un côté une cheminée en guise d'un vase antique, & on en fit un semblable d'une autre d'où il sortoit une grosse flamme; tous les combles étoient aussi éclairés par d'autres flammes, les unes dans de petits vases, & les autres dans des Cornes d'abondance, placées dans la plus grande regularité.

La Galerie vis-à-vis le Théâtre, & que le Sacré College, les Prélats & la Noblesse occupoient, étoit parée d'un gout qu'il est impossible d'exprimer; la Voute paroissoit un dessein Arabesque, en broderie très-riche, &

des mieux entendus; les murailles étoient revêtues de damas & de velours cramoisi, galonnés d'or à frange de même. Le Portrait du Pape étoit placé au milieu, entre ceux du Roi & de la Reine, celui de Monseigneur le Dauphin étoit au bout de la galerie, vis-à-vis la Porte du grand Appartement par où l'on y entroit. Les Pilastres qui formoient les cinq arcades étoient garnis de velours galonné d'or au dedans, & semblables à ceux du dehors; & il y avoit à chaque Balustrade un tapis bleu & or, parsemé de Fleurs de Lys, avec les Armes du Roi, celles de la Reine & de Monseigneur le Dauphin.

Au milieu de chaque Arcade pendoit un Lustre de 24. Bougies, outre ceux qui étoient au devant des Pilastres; de sorte que cette grande lumière jointe à une quantité de pierrieres dont toutes les Princesses & les Dames qui occupoient les Fenêtres des Appartemens haut & bas étoient parées, rendoit un éclat surprenant.

La façade au-dessus de la Galerie des Cardinaux, & vis-à-vis le Théâtre, étoit ornée comme les autres. Les chambres étoient remplies de Princesses & de Dames, sans distinction de rang.

Le Pavé de la Cour étoit couvert d'un sable fin, & on y avoit rangé autant de bancs qu'elle en pouvoit contenir pour les personnes d'un rang inférieur. Dès que tout le monde fut placé, on tira le rideau qui cachoit la Décoration; chacun batit des mains pour applaudir à un si beau spectacle. La Symphonie commença, & la Cantate fut exécutée admirablement. Entre la première & la se-

conde Partie, on distribua une quantité prodigieuse de Rafraîchissemens à tous les Spectateurs. Après la Musique, les Cardinaux furent conduits par les Appartemens qui étoient tout éclairés de Lustres & de Plaqués, dans une grande Salle, où il y avoit une table garnie de plusieurs *Triumphes* couverts de fruits glacés, Confitures seches &c. & qui furent ensuite abandonnés au pillage.

Ainsi finit cette journée sans aucun accident ni desordre, malgré la quantité de monde qui se trouvoit à cette Fête, le parterre seul avec le Vestibule contenant environ 3000. personnes; aussi avoit-on pris soin de garnir les avenues du Palais de plusieurs détachemens de Soldats qui faisoient filer tous les Carosses les uns après les autres. Les principales Maisons de la Ville, & plusieurs moins considerables furent aussi illuminées pendant une bonne partie de la nuit.

S. E. auroit bien voulu donner au Public dès le lendemain les autres spectacles qu'elle avoit fait préparer; mais ayant besoin de trois jours consecutifs de beau tems pour faire armer les différentes Machines qui composoient le Feu d'artifice, quoiqu'il y eut 300. Ouvriers employés à cet Ouvrage, il fallut attendre deux jours entiers pour s'en assurer; après quoi on reprit le travail qu'on avoit été obligé de quitter plusieurs fois, & le 30. au soir tout fut en état d'être executé.

Il est bon de faire observer que pendant qu'on faisoit ces préparatifs toute la Ville s'empressoit à les aller voir; de sorte que plusieurs jours de suite, c'étoit une affluence de monde inconcevable, qui passoit alternativement du Palais de S. E. à la Place Na-

§ 132 MERCURE DE FRANCE.

vone, jusques-là que contre la coutume, & malgré la rigueur du Cerémonial, on voyoit des Cardinaux, des Princes, des Princesses, des Seigneurs & des Dames se promener à pied, comme on fait à Paris aux Thuilleries, parceque les ayenuës de cette Place étoient barrées, de peur que les Carosses n'interrompissent le travail,

Pour satisfaire la curiosité de ceux qui ne pouvoient venir à la Cantate, ou qui étoient arrivés trop tard, S. E. voulut bien leur donner avant & après son execution le plaisir de l'Illumination du Théâtre qu'on lui demandoit avec empressement.

Avant que de parler du Feu d'artifice, il est à propos de donner une idée de la Place Navone, autrefois le *Cirque Agonal*, qui n'a conservé d'autre marque de ce qu'il étoit anciennement que la figure, n'ayant plus aucun vestige des ornemens dont il étoit rempli, si ce n'est l'Obelisque Egyptien que le fameux *Cavalier Bernin* éleva par ordre du Pape Innocent X. sur la magnifique fontaine qu'on y voit au milieu; la longueur de la Place est de palmes, sur de largeur. Du côté supérieur, & au bout de cette Place, il y a une autre fontaine d'un gout & d'un dessein admirable, & du côté inférieur une troisième beaucoup plus simple, & sans ornemens; toutes deux sont cependant du célèbre *Michel Ange*.

S. E. imagina qu'elle pourroit remettre ce Cirque à peu près dans le même état qu'il étoit anciennement, en en construisant une Terrasse en guise d'Epine, haute de 5, palmes, large de 35. & longue de chaque côté de 246. & en y plaçant des ornemens dans

Le gout des anciens, mais propres & convenables au sujet dont il étoit question. Ayant communiqué ses vuës au Chevalier Chezzi, homme très-capable & très-entendu, celui-ci les fit executer de la maniere suivante.

Deux Temples ouverts à 4. faces s'élevoient aux deux côtez de l'Obelisque d'une égale grandeur entre eux, &, d'une égale architecture d'Ordre Corinthien, dont la hauteur étoit de palmes, la largeur de 30 & la longueur de 40. Ils étoient soutenus chacun de 8. Colonnes, imitant le marbre & l'antique. Au milieu de chaque Temple il y avoit un Groupe de grandes Statuës, peintes en bronze de Corinthe; l'un des deux Groupes représentoit la Paix & la Justice qui s'embrassoient, avec ces mots dans le Piédestal: **ILLOSUS SIDERE NATUS**, pour exprimer que le **DAUPHIN** étoit né sous le Gouvernement du Roi son Pere, plein de justice & de paix. Au-dessus de la Corniche étoit cette Inscription: **PACI AETERNÆ**, pour signifier que la Naissance du Prince affermissoit le repos, non-seulement de la France, mais de l'Europe entiere.

L'autre Groupe étoit de deux Statuës pareilles, qui représentoient la Valeur & la Pieté, fondemens de ce que portoit l'Inscription: **SECURITATI PUBLICÆ**, & dans le Piédestal, on disoit au **DAUPHIN**: **HÆ TIBI ERUNT ARTES**. Chacun de ces Temples étoit accompagné, à une médiocre distance, de deux autres Piédestaux, d'où sortoient deux Dauphins qui soutenoient par leurs queuës réunies un grand Vase antique.

On voyoit ensuite un autre Piédestal à

II. Vol.

H. jour,

3134 MERCURE DE FRANCE.

jour , beaucoup plus grand , formé par 4 Termes qui portoient un grand Medaillon couronné , avec les Armes du Roi d'un côté , & celles de la Reine de l'autre , soutenues par des Renommées. En suivant la même Epine , on voyoit deux petits Obelisques surmontés d'un Globe , & liés par un Architrave dans la forme ancienne , après lesquels il y avoit un autre Piédestal qui soutenoit des Trophées , sur lesquels les Armes de Monseigneur le DAUPHIN étoient posées.

Le même ordre étoit observé de part & d'autre. A chaque bout il y avoit au lieu des bornes que les Romains mettoient pour la course des Chariots , deux Colonnes historiées , tout-à-fait semblables à la Colonne Trajane & à l'Antonine , de 104. palmes de haut , y compris la Base & le Piédestal , & de 24. de circonférence , sur l'une desquelles on voyoit la Statue Colossale de S. LOUIS , de la hauteur de 18. palmes , imitant le bronze de Corinthe , entourée d'un Balcon de fer , aux 4. coins duquel il y avoit douze torches avec son nom sur la Frise , & sur le Piédestal ces autres mots : GENUS ALTO A SANGUINE DIVUM.

Sur l'autre Colonne étoit la Statue de LOUIS LE GRAND , avec son nom , & sur le Piédestal : DISCE , PUER , VIRTUTEM EX ME. Toutes ces Inscriptions étoient en grandes Lettres transparentes.

Des deux fontaines de Michel Ange qui suivoient , une seule avoit besoin d'ornemens ; on y en mit à la façon des autres , & principalement des Dauphins dans toutes sortes de situations qui jettoient l'eau par les narines , & imitoient si bien l'Asie , qu'on s'y seroit mépris. Chaque

Chaque bout de la Place se terminoit par une espece de Château, au-dedans duquel il y avoit une grande fontaine de vin qui sortoit d'une Fleur de Lys, & qui fut distribué au Peuple pendant tout le jour. La Place dont la circonference est de étoit entourée d'un Portique, dont les Pilliers, couleur d'or, étoient garnis de feuillages entremêlés de fleurs artificielles, aussi bien que l'Architrave, & de l'un à l'autre il y avoit un Feston de même, ce qui faisoit le plus bel effet du monde. La moitié de ces Pilliers soutenoit des Bras à trois Torches, & l'autre moitié les Armes du Roi, celles de la Reine & de Monseigneur le Dauphin, accompagnées de Trophées. Les 3. fontaines de la Place & les deux Colonnes étoient également environnées de Pilliers garnis comme les autres, avec des Bras à deux Torches; ce qui joint à deux rangs de Lanternons dont cette Place étoit entourée, au nombre de plus de 6000. outre les autres Illuminations des Eglises, Palais & Maisons qui l'environnent, jettoit une très-grande lumiere.

Le Palais du Protecteur, occupé ce jour-là par S. E. qui en faisoit les honneurs au sacré College, étoit éclairé par une quantité de Lustres & de Bougies au dedans, & au dehors par deux Flambeaux de cire blanche à chaque Fenêtre. Le Balcon que S. E. avoit fait élever pour les Cardinaux étoit magniquement orné des Armes du Roi, de la Reine & de Monseigneur le Dauphin, avec de riches tapis.

Tout étant prêt, comme on l'a dit, pour le jour de S. André, le Cardinal de Polli-

3136 MERCURE DE FRANCE.

gnac invita le S. College, la Prélature & la Noblesse, au Palais de l'Académie, pour y voir la seconde Course de Chevaux. Le concours du Peuple fut égal à celui de la première. Toutes les Fenêtres des Maisons du Cours furent parées à l'ordinaire; les plus beaux Carosses y parurent, 22. Cardinaux & 200. personnes de distinction se rendirent à ce Palais, où on leur donna des Rafrâichissemens. La Course fut de 17. Chevaux, & celui du Connetable qui avoit gagné le premier prix, eut encore le second. C'étoit une piece de brocard d'or, à fond cramoisi, de la même valeur que l'autre. Chacun parut très-satisfait, & se rendit ensuite à la Place Navone.

Pendant que les Spectateurs s'assembloient, 4. Chœurs de trompettes, de timbales, de hautbois & de Cors de Chasse, disposés à distance égale, sonnoient continuellement, ou se répondoient par échos. A deux heures de nuit on mit le feu à la première Batterie, & successivement aux 4. autres. Ensuite on vit ce qui composoit l'Épine, aussi bien que les Colonnes, s'éclairer dans un même instant depuis le haut jusqu'en bas, avec un si grand éclat de lumière, qu'on crût être en plein jour, ce qui fit un très-beau spectacle. Cette Illumination se maintint dans toute sa force une heure & demie, pendant que toute sorte de Feux d'artifice qu'on puisse imaginer, Soleils, Etoiles, Fusées, Serpenteaux, Fontaines &c. mettoient l'air tout en feu, avec un bruit inconcevable. Toutes les Machines jouoient à la fois, & il n'y eut pas un moment d'interruption ni de relâche; de sorte que l'exécution faisoit

II. Vol.

par

DECEMBRE. 1726. 3137

par le S. Bonari , Chef des Bombardiers du Château S. Ange , répondit parfaitement au dessein qui en avoit été conçu. Dès que tout parut fini , on vit reparoître deux rangs de fontaines de feu , de chaque côté de l'Epine , fort près l'une de l'autre , qui firent un très-bel effet ; & auxquelles on ne s'attendoit pas elles renouvelèrent les acclamations qui n'avoient presque point cessé. Dans le moment il partit aussi des deux Châteaux , d'où le vin avoit coulé , deux grandes Girandoles de 1500. Fusées chacune , qui en couvrant la Place & les environs de Feux & d'Étoiles , couronnerent pompeusement ce magnifique spectacle. Le bonheur voulut que le tems fut admirable , & qu'il n'y eut pas un souffle de vent. Il n'y eut pas non plus le moindre désordre dans une si grande multitude accourüe de toutes parts , & tout le monde convient que de memoire d'homme il n'y eut jamais dans cette Ville , accoutumée à voir de superbes Réjouissances , aucune Fête si superbe , d'un si grand gout , & d'un si bel arrangement.

Tous les Poëtes de Rome les ont célébrées par un grand nombre de Sonnets , d'Odes , d'Epigrammes & d'autres compositions dont plusieurs sont fort estimées. On en fait actuellement le Recueil.

La Cantate Italienne, dont il est parlé dans cette Relation , est un fort beau morceau de Poësie, qui pourroit porter un autre titre ; car par rapport à la nouvelle forme que l'Auteur a trouvé bon de lui donner , elle est dans le genre Dramatique ; au lieu que les Cantates ordinaires sont Epiques ; c'est-à-dire , que ce n'est pas ici l'Auteur qui ra-

II. Vol.

H iij. conté

3138 MERCURE DE FRANCE.

conte, mais les Interlocuteurs qui agissent. Nous avons cru faire plaisir au Public en lui en donnant un Extrait.

LES ACTEURS.

Jupiter, Mars, Apollon, Astrée, la Paix, la Fortune. La Scene est sur le Mont Olympe.

ARGUMENT.

Jupiter surpris de quelques dissensions élevées entre les Habitans de l'Olympe, en demande le sujet aux Dieux soumis à son obéissance; voici comment l'Auteur fait parler ce Souverain du Ciel & de la Terre.

Dieux de l'Olympe, quel courroux hors de saison vous agite & trouble la serenité de l'Olympe? d'où vient que Mars paroît à mes yeux l'Epée à la main? Pourquoi Apollon tien-t-il son Arc tendu? quelle raison oblige Astrée à devenir Guerriere? Et qui peut porter la Paix à négliger sa beauté, & à laisser stotter ses cheveux épars, elle qui fut toujours l'amour & l'esperance du monde? Par quel evenement, la Fortune qui n'aimoit qu'à se joüer & qu'à rire, pousse-t-elle aujourd'hui des plaintes & des gemissemens? va-t-on une seconde fois faire la Guerre au Ciel? Encelade & Typhée ont-ils secoué le joug des Monts, sous lesquels je les ai ensevelis? La Discorde vient-elle encore de laisser tomber sa fatale Pomme sur la Table des Dieux? Quelque soit le sujet de vos disputes, qu'on se raise. Je ne veux entendre que des voix d'applaudissemens & des cris de joye, à l'occasion du nouveau Lys que je viens de planter de ma propre main dans la Famille Royale, dont les rives heureuses de la Seine suivent les douces Loix. Le Destin m'avoit commis ce soir,

II. Vol.

*Je l'ai rempli, c'est à tous les Dieux à applan-
dir à mon Ouvrage.*

Que Vulcain désormais ne forge plus la
Foudre

Pour faire trembler les humains ;

Non, qu'ils ne craignent pas que pour les
mettre en poudre ,

Elle tombe encor de mes mains.

Nous ne traduisons le commencement de
ce Poëme, que pour tracer une legere Image
des beautés qu'il contient ; un plus long détail
passeroit les limites que nous nous sommes
prescrites.

Jupiter est bien étonné d'apprendre que le
présent qu'il vient de faire à la Terre, trouble
la tranquillité du Ciel. Chacun des Dieux veut
être chargé du soin d'élever le Dauphin de
France. Mars, Astrée, Apollon, la Paix, &
la Fortune, briguent cet honneur ; Jupiter
leur ordonne d'exposer leurs droits, afin qu'il
puisse juger lequel d'entr'eux est le plus di-
gne d'un si glorieux employ.

Apollon appuye ses prétentions sur les biens
qu'il a répandus sur la France ; il dit qu'il a
preferé les rives de la Seine, aux Jardins du
Permesse, & aux ruisseaux délicieux qui cou-
lent de la Fontaine d'Hipocrene ; il ajoute, que
c'est par lui que la Poësie Dramatique brille
plus dans Paris qu'elle ne fit autrefois dans
Athenes ; qu'il regle lui-même ses chants sur
ceux des Cygnes François ; il ne borne pas ses
donns à la Poësie ; il soutient que c'est par ses
bins que la France produit tous les jours
d'excellens genies pour tous les beaux Arts,
& c.

H iij La

La Paix paroît surprise de ce que l'ingratitude règne même parmi les Dieux ; elle accuse Apollon d'un oubli tout-à-fait indigne d'un Fils de Jupiter ; elle prétend que ce n'est que par elle que les beaux Arts ont fleuris , & s'accroissent tous les jours dans la France ; & par-là , elle demande l'honneur de la préférence , qu'elle croit mieux mériter que son concurrent.

Mars trouve encore plus étrange , qu'Apollon & la Paix osent s'attribuer ce qui n'appartient qu'à lui ; il dit à la Paix d'un ton menaçant, que le loisir dont elle jouit n'est que le fruit de ses travaux guerriers ; qu'elle doit trembler des perils qui la menacent , s'il vient à reprendre les armes ; puis s'adressant à Apollon , il lui fait entendre , que si le bruit de ces armes si terribles , dont il tire toute sa gloire , a quelquefois empêché les Muses de faire entendre leurs doux Concerts , il leur a fourni en récompense de nouveaux sujets de chants , & d'éloges pour ses Heros.

Astrée s'adresse à Jupiter , & lui représente de combien de malheurs les Mortels ont été accablés depuis qu'ils ont été assez coupables pour la bannir de la terre ; elle ajoute qu'elle a été heureusement rappelée à ce séjour si cheri , qu'elle n'avoit abandonné qu'avec un tendre regret ; que c'est sous le Règne des Bourbons que le sien a recommencé , & de-là elle conclut qu'elle a un droit incontestable sur l'éducation du nouveau Rejetton de cette Illustre Tige.

La Fortune dit à Astrée , que la France ne lui doit pas moins qu'à elle , puisque c'est sa main qui règle le sort des Empires ; elle se vante d'avoir contribué au sacré noeud qui a joint.

joint l'Auguste Epoux, & la vertueuse Epouse qui ont donné la naissance au Dauphin dont elle demande que l'éducation lui soit commise. Elle finit par ces Vers :

C'est la Fortune qui dispense

*Les dons qui font briller les plus grands Pô-
tentats ;*

Et si sur les Mortels je ne présidois pas ,

*Les plus hautes vertus seroient sans récom-
pense.*

Jupiter ne peut condamner une division dont la cause est si belle ; il invite ces immortels Rivaux à bien mediter sur ce qu'ils osent demander, & ordonne cependant que les cieux retentissent d'applaudissemens, sur le bonheur que la terre vient d'obtenir par la naissance d'un nouveau Maître.

Comme la seconde partie n'est qu'une continuation, où bien des choses sont repetées, nous nous dispenserons d'en donner un Extrait ; nous nous contenterons de dire en peu de mots ce qu'Apollon ajoutè pour fortifier sa cause. Voici comment il s'exprime :

Dieux Rivaux ; je puis faire seul tout ce que vous feriez unis ensemble. Je n'ai besoin ni de balances, ni d'épée, ni de bouclier, ni d'autres harnois. Ma Lyre me suffit ; que le Heros qui vient de naitre prête seulement l'oreille à mes divins accords ; je lui fournirai des exemples domestiques de différentes vertus, dans les Ayeux dont il a la gloire de descendre ; quelle émulation ne lui donneront pas les Charlemagnes, & les Henri ; il n'aura pas même besoin de remonter si haut ; quel chemin se sui-

H. V. œuvre

3142 MERCURE DE FRANCE:

*ouvre pas ce grand Prince, qui remplit le
Throne des Espagnes, & dont l'Empire com-
prend deux mondes à la fois ? Qu'il se régle
encore sur son Trisayeul, sur son Bisayeul &
sur son Pere ; il n'entendra raisonner ma Lyre
que des noms de Louis, tantôt Juste, tantôt
Grand, & tantôt Pieux.*

Jupiter termine enfin cet illustre differend ,
en partageant entre tous les Dieux le grand
emploi dont chacun d'eux veut être honoré, il
ne refuse pas de prendre sa part d'un soin si
glorieux, & de leur servir d'exemple dans
une éducation, où il s'agit du bonheur du
monde. Les Vers sont de M. l'Abbé Pierre Me-
thastase, & la Musique de M. Léonard Vini.

Voici une autre Pièce qui nous a été envoyée
que le Lecteur sera sans doute bien aise de voir
ici.

*Quel spectacle superbe ! où d'une main sça-
vante,*

*On sçait rendre à nos yeux l'Antiquité pré-
sente,*

*Et nous faire admirer ces pompeux monu-
ments*

Qu'auoit ensevelis l'obscurité des tems.

POLIGNAC, ton heureux genie

Ne pouvoit éclater par un plus noble choix ;

Jamais rien de plus grand n'étonna l'Italie :

On y voit briller à la fois

*Le plaisir que t'inspire une Auguste Naif-
sance,*

*Ton zele pour ton Roi, ton amour pour les
Arts,*

E

DECEMBRE. 1729. 3143

Et tu fais succéder par ta magnificence

Les FRANÇOIS aux Romains, les LOÜIS aux Césars.

Thorame, Prêtre.

ESPAGNE

ON a appris de Seville que les États Généraux ont accédé au Traité qui y fut signé le 9. Novembre, entre la France, l'Espagne & l'Angleterre.

Don Jérôme Simon de Cœur, Chirurgien, Accoucheur de la Reine, a obtenu du Roy des Lettres de Noblesse pour lui & ses descendants, avec les mêmes honneurs & prérogatives dont jouissent les Titrés de Castille.

On a appris de Lisbonne, que le Vaisseau la Notre-Dame d'Atalaya, qui y est revenu depuis peu de la Baye de tous les Saints, avec une charge considérable pour le Comte de Don Gabriel-Antoine Gomez, de la Compagnie des Fermiers du Tabac, fut brûlé le 17. Novembre par accident, avec cinquante-deux personnes & toutes les Marchandises.

GRANDE BRETAGNE.

ON a appris des Provinces de Chester & de Lancastre, qu'il y étoit tombé des pluies avec tant d'abondance, qu'en une seule nuit la Riviere de Warrington avoit débordé, & que plus de 25. personnes avoient été noyées avec une grande quantité de Chevaux & de Bestiaux.

Les Directeurs de la Compagnie de la Mer du Sud, ont acheté des Marchandises qu'ils

I I. Vol.

H vj. doivent

3144 MERCURE DE FRANCE.

doivent envoyer aux Indes Occidentales, aussitôt qu'ils auront reçu d'Espagne la Cedula qu'ils en attendent, pour faire partir leur Vaisseau de l'Asietye.

Les Commissaires du Commerce & des Plantations, ont dressé un Projet pour former le Gouvernement Civil de Gibraltar, il sera composé d'un Lord-Maire, de six Aldermans, & de dix-huit autres particuliers qui formeront le commun Conseil de la Ville; celui de l'Isle de Minorque ne sera composé que d'un Lord-Maire, de quatre Aldermans, & de douze Membres du Commun Conseil.

HOLLANDE ET PAYS-BAS.

L'Empereur a accordé des Lettres Patentes pour l'érection d'une Chambre de Commerce à Gand, sur le même pied de celle qui est déjà établie à Bruges. Toutes les contestations au sujet du Change & du Commerce y seront jugées, & l'on en a interdit la connoissance aux Tribunaux ordinaires.

EXTRAIT d'une Lettre écrite de Soleurre le 12. Decembre, sur les Réjouissances faites dans cette Ville.

IL faudroit un Livre entier pour contenir la Relation de tout ce qui s'est fait ici, au sujet de la Naissance du DAUPHIN. Je crois cependant que cette Lettre pourra suffire pour ne rien omettre d'essentiel, & pour vous donner une juste idée des Réjouissances dont il s'agit.

Les préparatifs ordonnez par M. le Marquis de Bonnac, Ambassadeur de France en Suisse.

II. Vol.

20

DECEMBRE 1729. 3145

au sujet de la Naissance du DAUPHIN, étant dans leur perfection, les Deputez du Corps Helvetique arriverent en cette Ville pour prendre part aux Fêtes publiques. Ils furent d'abord complimentés de la part de ce Ministre, & regalés du vin d'honneur.

Le 30. Novembre au matin, ces Deputez s'assemblerent dans l'Hôtel de Ville, d'où ils allerent en Corps chez S. E. pour le complimenter en ceremonie, sur la Naissance du DAUPHIN. Le Bourguemaitre *Escher*, Député du Canton de Zurich, porta la parole & fit un Discours fort-poli, auquel M. l'Ambassadeur répondit avec beaucoup d'éloquence, de grace, & de dignité. Il prit cette occasion, pour inviter les Deputez à un Feu d'artifice qui devoit se tirer le soir, & par lequel les Fêtes devoient commencer.

S. E. s'étant rendue en grand Cortège à la grande Loge de Charpente qu'elle avoit fait construire, y trouva les Deputez avec les personnes de distinction de leur suite, & quantité d'Etrangers de consideration. Cet Edifice contenoit un Amphitheatre spacieux, placé vis-à-vis un Pavillon, chargé des Armes de France, entourées de celles des 13. Cantons & de leurs Alliés, avec des Emblèmes, des Devises & d'autres Décorations convenables au Sujet. Le tout extraordinairement illuminé, & dans un goût exquis.

Sur les 7. heures de soir, 30. coups de Canon ayant donné le signal, on commença à tirer un Feu d'artifice sur l'eau, après lequel suivit celui de terre, qui consistoit en trois grands Parcs, & qui fut partagé, pour ainsi dire, en differens Actes, pour augmenter le plaisir des Spectateurs. On peut dire sans exa-

L. L. Vol.

geration,

geration, que c'est un des plus superbes Feux qui ait jamais été tiré. Il y eut dans la même Loge des Tables couvertes de mets exquis & de toutes sortes de rafraîchissemens, servis par les gens de S. E. en faveur des Spectateurs. Le Feu étant fini à onze heures, chacun se retira, charmé de la politesse & de la generosité de M. le Marquis de Bonnac, ainsi que de la beauté & du bon gout de son Feu d'artifice.

Le premier de Decembre, les mêmes Deputez s'étant encore rendus à l'Hôtel de Ville, nommerent d'autres Deputez pour aller prendre M. l'Ambassadeur à son Hôtel, & l'accompagnerent au lieu de l'Assemblée. S. E. s'y étant rendue, adressa ce Discours aux Seigneurs Deputés, representant tout le Corps Helvetique.

MAGNIFIQUES SEIGNEURS,

De tous les mouvemens du cœur humain, celui qu'inspire la joye d'un Evenement desiré avec ardeur, est le plus agreable & le plus sensible, mais il perd sa force & sa vivacité, lorsqu'on ne trouve personne avec qui le partager.

L'heureuse Naissance de MONSIEUR LE DAUPHIN, remarquable par tant d'augures endroits, l'est encore infiniment par celui-ci; la joye qu'elle a excitée dans le cœur du Roy, s'est aussi tôt communiquée à ses Peuples, elle a passé dans tous les Royaumes & Etats voisins, & avec quelle satisfaction, MAGNIFIQUES SEIGNEURS, le Roy ne vous fait-il pas aujourd'hui assemblés pour celebrer conjointement avec moi, cet important Evenement?

La Majesté, que j'ai informée de l'empressement avec lequel vos Seigneurs Superieurs se sont portés à accepter mon invitation, m'a chargé de vous témoigner, dans les termes les plus expressifs, sa parfaite sensibilité pour cette démarche.

Veritablement, MAGNIFIQUES SEIGNEURS, vous n'en pouviez faire une ni plus conforme à son ancienne bienveillance pour votre Illustre Corps, ni qui fit paroître avec plus d'éclat, que le tems, qui détruit tout, n'avoit rien diminué dans vos âmes comme les vôtres, des sentimens qui avoient formé autrefois une union indissoluble de cœurs, & d'interests entre les deux Nations.

Elle est déjà sans exemple par sa durée, & le deviendra encore pour les tems avenir, par elle dont de nouveaux Traités peuvent nous assurer.

Il semble aussi, MAGNIFIQUES SEIGNEURS, que vous vous soyez souvenus en cette occasion, que vous deviez votre première Alliance avec la France, à un Dauphin, & que par un usage constant l'heritier de la Couronne, à qui il a transmis ce titre, étoit compris dans tous vos Traités avec le Royaume.

Dans cette persuasion, MAGNIFIQUES SEIGNEURS, en invitant vos Seigneurs Superieurs, aux réjouissances de la Naissance de MONSEIGNEUR LE DAUPHIN, je les ai priés de vous instruire à me répondre sur les ouvertures que je leur ai ci-devant faites, & de bouche, & par écrit, sur cette matière.

J'espere que cette réponse sera conforme aux desirs du Roy, pour le renouvellement d'une Alliance générale, & que vous concurrez avec autant d'affection, & de cordialité aux

2148^e MERCURE DE FRANCE.

bonnes intentions de Sa Majesté, que vous le faites à sa joye.

Le Roy n'en sauroit avoir une plus sensible, que de contribuer par son Alliance, à vos avantages les plus réels; de se retrouver avec vous dans la même situation, qui a toujours été si chere aux Rois ses predecesseurs, & de vous voir vous-même, MAGNIFIQUES SEIGNEURS, dans cette disposition constante d'harmonie & de concorde, qui fait la sûreté de tous les États, qui a été le fondement des vôtres; qui en fait la gloire & la force, & peut, plus que toute autre chose, en perpetuer la tranquillité.

J'ai ordre de vous assurer, MAGNIFIQUES SEIGNEURS, que Sa Majesté s'y interesse en bon voisin, & en ami fidele, & qu'elle souhaite, que les plus anciens Alliez de sa Couronne soient aussi les plus heureux de tous les Peuples.

Le Ministre fut ensuite reconduit à son Palais dans le même ordre qu'il étoit venu. Il retint les Deputés à souper.

En attendant l'heure du-repas, S. E. les fit passer dans une Salle voisine de celle où l'on devoit manger, & fit tirer une Loterie à leur profit, consistant en plusieurs Bijoux d'un-prix considerable. Après cette galanterie, qui fut extrêmement applaudie, on se mit à table, & le Repas dura bien avant dans la nuit. Les fanfres Royales y furent-buës au bruit d'une nombreuse Artillerie, & tout ce qu'il faut pour rendre ce Festin superbe & galant, se trouva dans celui-là, fort au-delà de tout ce qu'on en peut décrire.

Le lendemain, la Ville fut toute illuminée, ainsi que le Palais de S. E. où les Dames s'étoient rendues il y eut Bal. M. l'Ambassadeur l'in-

L. Vol.

terrompit.

terrompit pour faire tirer en faveur des Dames une autre Loterie, composée de Nippes, d'Etoffes précieuses, &c. après quoi, on recommença à danser, ce qui dura jusqu'au jour. Les rafraichissemens furent distribués pendant tout ce tems-là, avec la même profusion que les jours precedens.

Le troisiéme Decembre, les Deputés de l'Etat prirent congé de S. E. en lui marquant, par la bouche de M. le Bourguemaître *Escher*, la vive reconnoissance dont ils étoient pénétrés, & en donnant de grands éloges à la magnificence des Fêtes auxquelles ils venoient d'assister, ils partirent le lendemain pour s'en retourner dans les lieux de leur residence.

Ces Réjouissances qui ont duré trois jours entiers, se sont passées avec tout l'ordre & toute la tranquillité possible, tant pour ce qui s'est fait dans la Ville, que dans la grande Loge, ou lieu du Spectacle du Feu d'artifice, où S. E. a regalé les Seigneurs Deputés, & où tout ce qui se présentoit d'un certain état, étoit receu & traité avec politesse. Il n'est pas même jusqu'aux Domestiques qui n'ayent participé à la joye publique. Ils ont été regalés d'un Bal & de quantité de rafraichissemens. Il faut observer que M. le Marquis de Bonnac avoit déjà donné deux Fêtes pour le même sujet, dans lesquelles ont fit couler plusieurs Fontaines de vin & jeter de l'argent au Peuple.

MORTS, ET MARIAGES
des Pays Etrangers.

LE Prince Charles de Danemarck, second Fils du Roy, & Fils unique de la Reine, mourut à Coppenhague le 10. Decembre, dans

II. Vol.

3150 MERCURE DE FRANCE.

dans une convulsion causée par les douleurs de dents. Il étoit né le 10. Fevrier 1728. Son Corps fut exposé le 12. sur un Lit de Parade dans la Salle d'Audience, & le 15. il fut transporté à Rotschild, où est la Sepulture de la Famille Royale. La marche commença vers les sept heures du soir, par un détachement des Gardes à cheval. M. Blome, Conseiller Privé & Grand Maréchal de la Cour, precedoit le Carosse où étoit le Cercueil, à côté duquel marchoient les Trabans & seize Valets de Pied du Roy. Le Roi, la Reine, le Prince & la Princesse Royale, assisterent à ce Convoy, ainsi que le Grand Chancelier, les Comtes de Reventlaw & de Larwig, plusieurs Conseillers Privés & Gentilshommes de la Chambre. La marche étoit fermée par un second détachement des Gardes à cheval. Toutes les ruës étoient éclairées, & S. M. étant arrivées à un endroit hors de la Ville, nommé *Acciso-Bude*, Elles retournerent au Palais avec le Prince & la Princesse Royale.

On apprend de Moscou que le 29. Novembre le Czar étant allé dans l'Appartement du Prince Alexis-Gregorowits Dolhorucki, son Gouverneur, qui étoit indisposé, lui fit l'honneur de lui demander la Princesse Catherine Alexiewna, sa fille ainée, en mariage. Le 30. à midi, le Baron d'Ofterman, Vice-Chancelier, fit part du choix de Sa Majesté Czarienne à tous les Seigneurs de la Cour, qui allerent aussitôt complimenter le Czar, & baiser la main de la Princesse, sa future Epouse. Le 2. la Princesse Elisabeth, Tante du Czar, étant revenue de la Campagne, alla rendre visite à cette Princesse.

II. Vol.

Le

DECEMBRE. 1729. 315

Le 3. le Grand Maître des Cerémonies donna part de cette nouvelle à tous les Ministres Etrangers, & il les invita à se trouver le 5. au Bal que le Czar donna dans l'Appartement de la Princesse Dolhorucki, dont S. M. Cz. a commencé de former la Maison.



F R A N C E ,

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LE 24. de ce mois, veille de la Fête de la Nativité de Nôtre-Seigneur, le Roy revêtu du grand Collier de l'Ordre du S. Esprit, se rendit à la Chapelle du Château de Versailles, où S. M. communia par les mains du Cardinal de Rohan, Grand Aumônier de France : Ensuite le Roi toucha un grand nombre de Malades. Le même jour, la Reine entendit la Messe dans la même Chapelle, & S. M. communia par les mains du Cardinal Fleury, son Grand Aumônier. L'après midi, le Roy & la Reine entendirent les premières Vêpres, chantées par la Musique, auxquelles l'Evêque de Rennes officia.

Le 25. jour de la Fête, le Roy & la Reine qui avoient entendu trois Messes à minuit, assisterent le matin à la Grande Messe, célébrée pontificalement par l'Evêque de Rennes. L'après-midi, Leurs Majestez entendirent la Prédication du P. Segaud de la Compagnie de Jesus, & ensuite les Vêpres chantées par la Musique, auxquelles le même Prélat officia.

Le Corps de Musique de l'Eglise d'Orléans,

II. Vol.

c

3152 MERCURE DE FRANCE.

de concert avec les principaux Musiciens de l'Academie de la même Ville, & plusieurs Amateurs de la Musique, s'étant joints pour faire chanter un *Te Deum* en Action de graces de l'heureuse Naissance de Monseigneur le Dauphin, prirent jour au 25^e. Novembre dernier; ils prièrent les RR. PP. Dominiquains de leur accorder leur Eglise, à quoi le R. P. Desvignes, Prieur, consentit très-gracieusement. Ils eurent l'honneur d'inviter à la Cérémonie M^o. du Chapitre de la Cathedrale, qui y assisterent en grand nombre, ainsi que les Magistrats, les Academiciens, & beaucoup de personnes de distinction.

M. Homet, Maître de Musique du Roy Stanislas, & de l'Eglise d'Orleans, fit chanter ce grand *Te Deum*, avec Timballes & Trompettes, de la même maniere qu'il l'avoit fait executer devant ce Prince, dans la Cathedrale de Blois. L'execution se fit par plus de cinquante Musiciens. Les Trompettes & les Timballiers du Roy Stanislas furent universellement applaudis. Le Chœur de l'Eglise, ainsi que la Nef, étoient entierelement illuminés. Le *Te Deum* fut entonné par M. Chassaing, Docteur de Sorbonne, Grand-Chantre de la Cathedrale, & Vicaire General de M. l'Evêque d'Orleans, accompagné des Religieux Dominiquains, revêtus de Chappes. Après le *Te Deum*, le même Officiant, précédé des Timballes, des Trompettes & de quantité de Flambeaux, alluma le Feu qui avoit été dressé dans la Place; on tira ensuite un Feu d'artifice, qui fut très-bien executé.

Le Roy a accordé la Lieutenance de Roy, du Fort de Niculay à M. Boutrand, Capitaine de Grenadiers au Regiment de Picardie.

L. I. Vol.

La

La Commission de Commandant au Fort S. Jean de Marseille, à M. de la Doue, Lieutenant Colonel du Regiment de Flandres.

La Lieutenance de Roy de la Ville de Metz, à M. de la Rochecolombe, Lieutenant Colonel du Regiment de Toulouse, Infanterie.

La Commission de Commandant pour le Roy au Fort François de Bergue, à M. de Villers, Capitaine au Regiment d'Infanterie de Richelieu.

La Lieutenance de Roy de S. Quentin, à M. de Renaufart, Lieutenant de Grenadiers, au Regiment des Gardes Françaises.

La Lieutenance de Roy du Mont Louis, en Rouffillon, au Chevalier Dalguier, Lieutenant Colonel du Regiment de Bearn.

Le Roy a donné le Gouvernement du Fort de Barrault, à M. Desponty, Marechal des Camps & Armées de S. M. & Lieutenant Colonel du Regiment des Gardes Françaises.

M. de Contade, Lieutenant General des Armées du Roi, qui étoit Major de ce Regiment, en a été nommé Lieutenant Colonel, & le Comte de Chabanes en a été fait Major.

Le Roi a nommé Ministres d'Etat M. le Peletier des Forts, Contrôleur General des Finances, & M. d'Angervilliers, Secrétaire d'Etat, ayant le Département de la guerre; ils sont entrés au Conseil d'Etat le 1. Janvier.

Il paroît une nouvelle Décoration dans l'Eglise de S. Sulpice. On y fait une incrustation de marbre, qui environnera le bas de toute la vaste étendue de la Croisée de l'Eglise; on a déjà posé ce riche ornement aux Zocles des Pilastres Corinthiens canelés, &

3154 MERCURE DE FRANCE.

On travaille à poser ce qui doit orner de la même manière les intervalles.

Ces Zocles qui sont très exhaussés à cause de la grande élévation des Pilastres, sont revêtus de marbres de Languedoc; posés en Cadre, qui ont pour fond des tables de marbre bleu turquins de Genes, richement veiné.

Ces marbres de Languedoc sont des plus beaux, & ont été donnés à M. le Curé de S. Sulpice pour la Décoration de son Eglise, par la libéralité du Roi. Ils viennent de la démolition de la Rivière de Marli, dans laquelle le choix des plus beaux marbres, autant que leur quantité se ressentoit de la magnificence de Louis le Grand. On a été obligé de démolir ce grand Ouvrage, qui ne pouvoit pas subsister, à cause de l'impetuosité de la chute des eaux du sommet de la montagne, où cette grande cascade prenoit sa naissance.

Le Roi a montré sa Religion & sa libéralité naturelle en faisant ce riche présent à l'Eglise de S. Sulpice, & le Curé de S. Sulpice a montré sa reconnaissance, en commençant les décorations de cette Eglise par le présent du Roi.

On vient d'ajouter à ce bel Ouvrage deux Pièces rares & dignes de l'attention des Curieux. Ce sont des Benitiers de Granit antique, couronnés & supportés par d'autres marbres précieux.

Les Vases qui sont les Corps de ces Benitiers sont des urnes sepulcrales venues d'Egypte, des figures cylindriques, terminées en bas par une Calote renversée, précieux momumens de l'Antiquité Payenne, aujourd'hui

consacrés au Vrai-Dieu. M. le Curé les a achetés d'un Curieux qui les avoit eus de la succession du celebre Alvarer, celui-ci les avoit fait venir d'Égypte. Ainsi dans le Nouveau Testament, comme dans l'Ancien, les Richesses de l'Égypte sont destinées & employées à l'embellissement de la Maison de Dieu. C'est selon l'expression d'Origene, faire servir les dépouilles du Paganisme à la décoration du Temple du Seigneur.

Par respect pour l'Antiquité, on a crû ne devoir rien changer à la figure de ces Urnes, & qu'il falloit les conserver dans toute leur ancienne simplicité; cette simplicité même faisant aux yeux des Connoisseurs une partie de leur prix & de leur beauté; on a ajoûté seulement un Couronnement pour les terminer. Ce Couronnement est à godrons antiques, verd de mer des plus beaux marbres qui soient encore venus de Genes.

Ces Urnes sont supportées par un Piédouche octogone en Piramide, à la façon des Anciens; ce Piédouche est posé sur un Zocle de même marbre.

Chaque Urne a 25. pouces de hauteur sur deux pieds de diametre. Le Couronnement a 5. pouces d'épaisseur, avec un peu plus de 4. pouces de faillie. Le Piédouche a 9. pouces 6. lignes de hauteur, sur 18. pouces 6. lignes de largeur par le haut; la Base a 8. pouces 6. lignes de hauteur dans son Plan carré; d'où il resulte que chaque Benitier a en tout 4. pieds de hauteur, sur 2. pieds 9. pouces dans sa plus grande largeur.

L'Ouvrage est de l'execution du Sieur Ouniquet, Maître Marbrier à Paris, estimé dans sa profession.

BENEFICES DONNEZ.

L'Evêché de Limoges , vacant par la démission de M. de Gennetines à M. de l'Isle du Gast.

Celui de Tarbes , vacant par la mort de M. du Cambout , à M. de la Roche Aymon , Evêque de Sarepte.

L'Abbaye de Relecq , Ordre de Citeaux , Diocèse de S. Paul de Leon , vacante par le décès de M. Dargenson , Archevêque de Bordeaux , à M. de Gennetines , ancien Evêque de Limoges.

Celle de S. Favin , Ordre de S. Benoît , Diocèse de Tarbes , vacante par le décès de M. Baillif , à M. de Montlezun.

Celle de Chignan , Ordre de S. Benoît , Diocèse de S. Pons , vacante par le décès de M. Rose de la Chevalerie , à M. l'Evêque de Grasse.

Celle de Josaphat , Ordre de S. Benoît , Diocèse de Chartres , vacante par le décès de M. Taillefer de Barriere , à M. Feydeau de Brou.

Celle de Poultiere , Ordre de S. Benoît , Diocèse de Langres , vacante par le mariage de M. de Bethune d'Orval , à M. Caudron de Cantin.

L'Abbaye Reguliere de S. Sulpice , Ordre de Citeaux , Diocèse de Belley , vacante par l'élection de Dom Languet à l'Abbaye de Morimond , à Dom Rigoley , Prieur de Bonnevaux , & Vicaire General du même Ordre.

Celle de S. Sernin de Rhodéz , Ordre de S. Benoît , vacante par le décès de M^e de
Il. Vol. S.

DECEMBRE. 1729. 3157

S. Clement, à M^{de} Du Bourg du Maine, Religieuse à Mareiguy.

Celle de Preaux, Ordre de S. Benoît, Diocèse de Lizieux, vacante par la translation de M^{de} de Rohan à l'Abbaye de Jouarre, à M^{de} Angelique Elconore de Rohan Guimenée.

L'Abbaye des Chanoinesses de S. Remfroy à Denain, à M^{lle} Omere de Liers, Chanoinesses de cette Maison.

Le Prieuré Regulier de la Faye, près Fumillac, Ordre de Grammont, Diocèse de Perigueux, vacant par le decès de M. de Puytison, à Dom Garat.

Le Prieuré de S. Clementin, Ordre de S. Benoît, Diocèse de la Rochelle, vacant par la demission de M. Cotte, à M. Rafin d'Hauterive.

P E L E R I N A G E fait à Notre-Dame de Lorette, sur la Naissance, & pour la conservation du Dauphin. Extrait d'une Lettre écrite de Versailles.

L'Abbé Crozy, Prêtre de la Ville de Lyon, & de l'Eglise Collegiale de S. Just, de la même Ville, ayant appris à Rome la naissance de Monseigneur le Dauphin, se mit en devoir d'en remercier Dieu d'une maniere particuliere, après en avoir obtenu la permission de S. E. M. le Cardinal de Polignac. Il prit l'habit & le Bourdon de Pelerin, & fit à pied le voyage de Rome à Lorette, où il arriva le 6. Octobre après six jours de marche. Il commença une neuvai-

II. Vol.

I ne

3158 MERCURE DE FRANCE.

ne dans la fameuse Eglise de la sainte Vierge, en Actions de grâces d'un si grand bienfait, & pour la conservation de l'auguste Prince nouveau-né.

Le dernier jour de la neuvaine, il présenta un Placet à M. Martiani, Gouverneur de Lorette, afin qu'il lui permit de célébrer la dernière Messe dans la Sainte Chapelle; & d'y communier douze pauvres filles, ce que le Gouverneur non seulement accorda, mais édifié de la piété du Prêtre François, & pénétré de ses mêmes sentimens; il fit chanter le même jour dans la même Chapelle une grande Messe en Musique, où le Chapitre de l'Eglise de Lorette, le Magistrat de la Ville, & tous les François établis dans le Pays assistèrent.

L'Abbé de Crozy, après avoir achevé toutes ses dévotions, alla remercier le Gouverneur de Lorette, qui lui remit une des Robes dont l'Image de la Sainte Vierge avoit été revêtue, comme un present de dévotion qu'il le pria de porter à la Reine, avec deux Lettres que le même Gouverneur s'est donné l'honneur d'écrire sur ce sujet à Leurs Majestés, Cet Abbé est arrivé à la Cour le 10. Décembre; & après avoir vu Monsieur le Garde des Sceaux, à qui le Cardinal de Polignao n'avoit adressé, il a eu l'honneur de rendre ses respects au Roi, à la Reine, au Dauphin, & de s'acquitter de ce dont il avoit été chargé à Lorette. Il a été reçu avec bonté, & il a tout lieu d'être content de son voyage.

SOLEMNITE' au sujet de la Béatification du B. Vincent de Paul.

LE 27. Septembre, les Prêtres de la Mission commencerent la solemnité de la Béatification du B. Vincent de Paul, Instituteur de leur Congrégation & de la Compagnie des Filles de la Charité, servantes des Pauvres Malades. Le Tableau de ce Bienheureux étoit placé dans le retable du Maître-Autel, & on l'y voyoit élevé dans la gloire par des Anges. Autour de l'Eglise, qui étoit tendue & illuminée, il y avoit des Tableaux en camayeux, à fond d'azur, relevés d'or. Dans le premier étoit le jeune Vincent, gardant les Troupeaux de son Pere, & au-dessus on lisoit ces paroles du Pseaume 77. *Il l'a tiré de la garde des Troupeaux.* Dans le second, on voyoit le Bienheureux annonçant l'Evangile aux gens de la Campagne, & au bas on lisoit ces paroles de N. S. en S. Mathieu : *L'Evangile est annoncé aux Pauvres.* Le 3. le représentoit instruisant sur une Galere les Forçats. Les paroles étoient tirées du Ch. 4. de S. Luc : *Il a annoncé aux Captifs leur délivrance.* Dans le 4. on le voyoit à côté de S. François de Sales, qui le donnoit pour premier Supérieur aux Filles de la Visitation, en leur adressant ces paroles du 3. Ch. de Jeremie : *Il vous donnera la nourriture de la science & de la doctrine.* Dans le 5. il étoit assis au milieu des Ecclesiastiques qu'il a réunis pour tenir des Conférences toutes les Semaines ; les paroles étoient du Pseaume 68. *Le zèle*

3160 MERCURE DE FRANCE.

de la gloire de votre Maison m'a devoré. Le 6; le représentoit donnant des instructions aux Filles de la Charité, & à Mlle Le Gras, leur première Supérieure. Les paroles étoient tirées du Chapitre 10. de S. Luc: *Prenez soin des malades.* Dans le 7. on le voyoit faisant une Exhortation aux Dames de la Charité, qu'il avoit associées pour le secours des Pauvres des Provinces, & on lisoit au-dessous ces paroles du Pseaume 40. *Heureux celui qui a l'intelligence sur le pauvre & sur l'indigent.* Dans le 8. il étoit environné des Enfans trouvés, à l'Hôpital desquels il a donné commencement; & au-dessus on lisoit ces paroles du 29. Ch. de Job: *Il a délivré l'Orphelin qui n'avoit personne pour le secourir.* Dans le 9. il étoit représenté donnant commencement à l'Hôpital du S. Nom de Jesus. Les paroles étoient tirées du Ch. 31. des Proverbes: *Il a ouvert sa main à l'indigent.* Enfin dans le 10, on le voyoit donnant des Regles aux Prêtres de la Congrégation; & on lisoit ces paroles du Ch. 45. de l'Ecclesiastique: *Il leur a donné la loi de vie & de science.* Au milieu du Chœur, la Châsse du Bienheureux étoit élevée d'environ six à sept piés, & soutenue par quatre Consoles qui se terminoient en tête de Cherubins.

Le 27. à dix heures du matin, l'Archevêque de Paris, après avoir fait lire à haute voix le Bref de cette Béatification, entonna le *Te Deum*, encensa la Relique, chanta l'Oraison du Bienheureux, puis celebra pontificalement la Grand-Messe. L'après-midi, le Panegyrique fut prononcé par le R. P. Tournemine, de la Compagnie de Jesus; & l'E-

II. Kal.

Yêque

DECEMBRE. 1729. 376

Evêque de Limoges officia pontificalement à Vêpres & au Salut. Le 28. l'Archevêque de Bourges chanta la Messe. L'après-midi le Panegyrique fut prononcé par le Supérieur General de la Congregation de la Mission. L'Evêque de Saintes chanta les Vêpres, & fit le Salut. Le 29. l'Evêque de Bayeux fit tout l'Office, & un Prêtre de la Congregation de la Mission prêcha.

PRISE de Possession de l'Archevêché de Bourges & de l'Evêché de Bayeux. Extrait de deux Lettres écrites au mois de Decembre 1729.

M^R l'Abbé de Roye de la Rochefoucault, & M. l'Abbé Dalbert de Luynes, autant distinguez par leur mérite personnel, que par leur naissance, après avoir été sacrez dans le temps marqué dans notre Journal, ont tous deux pris possession de leur dignité au commencement du mois de Decembre, & leur réception s'est faite avec toutes les ceremonies qui sont en usage dans l'un & dans l'autre Diocèse. Tous les Ordres de la Ville de Bourges se sont interessez à l'installation du nouveau Prélat, mais aucun ne l'a fait d'une maniere plus distinguée que les R. Pères Jesuites du College de la même Ville. Ils ont exprimé leur zele & marqué leur joye en plusieurs manieres. Un si digne sujet ne pouvoit pas manquer de Panegyristes : la Poësie avec tous ses agrémens a concouru chez eux avec l'Eloquence, & a produit un Recueil de Pieces Latines & Françoises de tres-bon gout, qui a été imprimé sous ce titre, *Illustriss. Ecclesie Principi Freder. Hieron. DE ROYE DE LA*
II. Vol. I. iij. ROY

3162 MERCURE DE FRANCE.

ROCHEFOUCAULT, *Archiepiscopo Bituricensi,
Ecclesia sua Gubernacula Capescenti gratulatur
Regium B. M. Collegium Societatis Jesu.*

On distingue parmi les meilleures Pièces de ce Recueil, une Eglogue Françoisse, dans laquelle *Palemon & Daphnis*, avec des manières simples & dans le vrai style Pastoral, débiterent les louanges les plus délicates & les plus légitimes. Les grands Hommes de la Maison de la Rochefoucault n'y sont pas oubliez, sur tout le Comte de Randan, pere du Cardinal François de la Rochefoucault, qui fut blessé au Siege de Bourges en 1562. Ce grand Cardinal y tient aussi son rang, & doit revivre un jour en la personne d'un Prélat qui est issu de son même sang, & en qui brillent les mêmes vertus, &c. Une Epigramme qui dit beaucoup en peu de paroles, termine cet ingenieux Recueil.

*Tentabam meritos tibi, PRÆSUL, maximè, bonos
noves*

*Gratari, & plausus pars levis esse tuus
Nil mihi vena dabat, multùmque vocatus
Apollo;*

*Ne quicquàm, vati ferre negabat opem.
Ad fuit ille tamen, quid agis stulte, inquit?
ad ipsum,*

*Pastorem plausus desino ferre tuos.
Urbi plaudendum est, titulis non major ab istis
Ille fit; atq; ingens accipit illa decus.*

Il nous reste, à légard de ce premier Article, de marquer notre reconnoissance à M. Dordard, Intendant de la Province de Berry, qui
II. Vol. nous

nous a fait l'honneur de nous adresser le Recueil en question & de nous écrire sur ce sujet.

Nous avons déjà dit que chaque Eglise a ses usages particuliers pour la Reception & l'installation de ses Evêques, Ceux de l'Eglise de Bayeux sont singuliers & méritent l'attention des Curieux; mais nous n'entrerons là-dessus dans aucun détail à l'égard de ce qui s'est passé le 10. & 11. du mois passé à la Reception de M. de Luynes, parce qu'une semblable ceremonie est exactement décrite avec plusieurs choses qui regardent la Ville & le Diocèse de Bayeux dans la IX. Lettre du Voyage de Normandie, que nous devons bientôt imprimer.

Caën, qui est la principale Ville du Diocèse de Bayeux, n'a pas manqué moins de zele & fait voir de moindres transports de joye que la Ville de Bourges, dans la Reception de son nouveau Pasteur, ses Habitans ont couru en foule à Bayeux pour assister à sa premiere Entrée dans cette Ville, & tous les Ordres de l'une & de l'autre Ville se sont signalez en cette occasion. Caën, au reste, qui a toujours produit des Poëtes d'élite, n'a pas manqué de briller de ce côté-là; & comme si les Muses Normandes eussent concerté dans cette rencontre avec celles du Berry, une fort belle Eglogue a aussi paru sur la Scene à Bayeux. Elle fut présentée au nouveau Prélat à la fin du Repas qu'il donnoit à son Chapitre le jour même de son Entrée solennelle.

M. Heurtauld, Professeur des Humanitez à Caën, dont nous avons parlé plus d'une fois, est l'Auteur de cette Eglogue; les Bergers *Damon & Aminte* y disent avec une noble simplicité de fort belles choses, & des choses

3164 MERCURE DE FRANCE.

vrayes en faveur de DAPHNIS , sous lequel M. de Luynes , nouveau Pasteur , est designé , ses Ancêtres , & sur tout le Connetable de Luynes , n'y sont pas omis. Sur la fin Damon invite Aminte à chanter quelque chose sur ce grand sujet. Aminte , après quelques paroles dictées par la modestie , chante cette Chançon.

Vieus objet de notre esperance .

Ramene les Ris & les Jeux :

DAPHNIS , ton aimable presence ,

Va rendre nos climats heureux.

La prompte & sage Renommée ,

Te pegnit grand , tu parois tel :

Une vertu si consommée ,

Mérite un hommage immortel.

Bergers , mettez fin à vos larmes :

Le Ciel a comblé vos souhaits :

Puisse un Pasteur si plein de charmes ,

Regner parmi nous à jamais.

L'offrande de l'Eglogue fut reçüe avec bonté par M. l'Evêque , applaudie par toute la Compagnie , & enfin la Chançon , dont l'Air étoit d'une bonne main , fut chantée en pleine Table par tout ce qu'il y avoit de Convives , ce qui fut comme le sceau de cette Solemnité.

L'Eglogue a été imprimée à Caën chez Anroine Cavelier , & reçüe avec avidité par le Public.

II. Vol.

MORTS



MORTS, NAISSANCES
& Mariages.

Louis Biancolelli, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, Capitaine réformé au Regiment Royal des Vaisseaux, Directeur des Fortifications au Département de Provence, est mort à Toulon le 5. Decembre, âgé de 60. ans, fort regretté à cause de son mérite personnel; il étoit à la veille d'être nommé Brigadier, étant le plus ancien des Ingenieurs.

M. Jean-François le Roultz, Chevalier, Lieutenant de Roi pour Sa Majesté au Gouvernement de Languedoc, Département du Vivarais & du Vellay, lequel a fait la Comtesse de Burou, sa Niece, sa Legatrice universelle, mourut le 22. Decembre, âgé de 58. ans environ.

Frere Robert le Fevre de Caumartin, Chevalier Profes de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem, Commandeur de la Commanderie de Chanterranie en Hainault, mourut en cette Ville le 27. de ce mois, dans la 90^e année de son âge.

Louis de Thesut, Conseiller d'Etat ordinaire, Abbé de S. Pierre en Vallée, de S. Martin de Pontoise, de Monstiers-Saint-Jean, Prieur de Gigny en Franche-Comté, & cy-devant Secrétaire des Commandemens de feu M. le Duc d'Orleans, mourut en cette Ville la nuit du 28^e au 29. âgé de 63. ans ou environ.

Jean-Louis le Mairat, Chevalier, Marquis de Brieres-le-Châtel, Verville, Arpentri-Trou, Epiais, Nogent, &c. Maître des Requêtes

II. Vol.

I. Y. Hon

Honoraire , mourut à Paris le 30. de ce mois ,
 âgé d'environ 60. ans.

D. François Guillois , Epouse de Jean-Baptiste Camille de Bragelogne , Conseiller au Parlement ; accoucha d'un fils le 9. Novembre , lequel fut nommé Christophe par Bernard Christophe de Bragelogne , Prêtre , Doyen & Comte de l'Eglise de Brioude , Prieur de Lusignan , & par Catherine Doyneau , veuve de Michel Guillois , Conseiller au Châtelier.

D. Catherine Constance Camille Arnaud de Pomponne , Epouse de Jean Joachim Rouault , Comte de Cayeux , Brigadier des Armées du Roi , étant accouchée d'un fils le 19. Octobre , ondoyé le même jour , les Cerémonies du Bapême furent suppléées le 22. Novembre , & il fut nommé Charles Joachim par M. Charles Arnaud de Pomponne , Commandeur des Ordres du Roi , ci-devant Ambassadeur à Rome & à Venise , Abbé de S. Medard de Soissons &c. & par D. Angélique de Bullion , veuve de Joseph Emmanuel Rouault , Marquis de S. Valery , Brigadier des Armées du Roi.

François Frédéric de Boulène , Marquis de S. Remi , Capitaine de Cavalerie au Régiment de Bourbon , épousa le 8. Octobre D. Claude Marie Henriette des Peuille , fille du Marquis des Peuille. La Maison de Boulène est très ancienne ; elle vient d'Angleterre.

Le 24. Novembre , M. Chauvelin , Avocat General du Parlement , fils du feu Avocat General du même nom & neveu de M. Chauvelin ,

lin. Garde des Sceaux de France, épouse Marie-Renée Racomel de Bienassie & d'Achy, d'une ancienne Noblesse de Calais, dont le Pere a été tué au Service du Roi, & dont le grand-Pere étoit Syndic & Commandant la Noblesse Boulonoise.

APPROBATION.

J'ay lu par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, le *Mercure de France du second Volume du mois de Décembre*, & j'ai cru qu'on pouvoit en permettre l'impression. A Paris, le 21. Janvier 1730.

HARDION.

T A B L E.

Du second Volume de Décembre.

Pieces Fugitives, Ode à M. ***	2967
Suite de la maladie extraordinaire, & d'un nombre prodigieux de saignées	2974
Stances sur la Naissance du Dauphin	2977
Remarques sur les anciens Spectacles Ecclesiastiques	2984
Lettre de M. Capperon; sur les Sels contenus dans l'Air	2996
La Charité Romaine, Poëme	3007
Remarques sur l'abatement des Cataractes	3010
Stances	3017
Lettre sur une expression, par une expression proverbiale	3020

II. Vol.

I vj. Por-

Portrait du Roy,	3013
Lettre de M. * * * sur quelques progressions	
Geometriques,	3024
Horoscope de Monseigneur le Dauphin,	3030
Lettre écrite de Nîmes, Extrait d'un Dis-	
cours,	3032
Épître en Vers,	3039
Fête de l'Université de Caën,	3044
Réjouissances à Bayonne,	3055
Enigme & Logogryphe,	3058
Nouvelles Littéraires des beaux Arts,	3061
Le nouveau Gulliver,	3063
Les Satyres & autres Oeuvres de Regnier,	
	3069
Le véritable Calendrier Chronologique & Hi-	
storique,	3081
L'Univers Matériel, ou Astronomie Physique,	
	3084
Nouvelle édition des Oeuvres de Dufresni,	
	3085
Lumière Boreale & Tremblément de Terre	3087
Extrait du Discours sur le prompt accroisse-	
ment des Plantes,	3088
Lettre au sujet de S. Oudart,	3094
Mort du Pere Guarin, sçavant Benedictin,	3096
Air noté, &c.	3098
Spéctacles, l'Opera de Thésée, &c.	3099
Vers sur la maladie du sieur de la Tourilliere,	
	3113
Mort de Baron, &c.	3115
Nouvelles du tems, de Perse, de Russie,	
d'Allemagne & d'Italie,	3121
Réjouissances du Cardinal de Polignac à Ro-	
me,	3125
Cantate Italienne à ce sujet, Extrait,	3138
Vers au Cardinal de Polignac,	3143
Espagne, Grande Bretagne & Pays Bas,	3143
<i>II. Vol.</i>	

Réjoissances du Marquis de Bonnac, à So-	
leurre, & Discours,	3144
Morts & Mariages des Pays Etrangers,	3149
France, nouvelles de la Cour, de Paris, &c.	
Benefices donnez,	3156
Pelerinage à N. D. de Lorette, sur la Naissan-	
ce & la conservation du Dauphin,	3157
Solemnité sur le Bienheureux Vincent de Paul,	
	3158
Prise de Possession de l'Archevêché de Bourges	
& l'Evêché de Bayeux,	3161
Morts, Naissances & Mariages,	3161
Table generale,	3167

Fautes à corriger dans ce Livre.

P Age 2969. ligne 21 réverois, lisez rever-
rois.

P. 3015. l. 16. qui ne l'est l. qui n'est.

P. 3021. l. 3. du bas, le 28. Août & non pas le
22. l. 22. Août & non pas le 28.

P. 3024. l. 19. une l. un.

P. 3031 l. 3. *du bas* Bannissant l. & bannissant.

P. 3052. l. *derniere*, de l'Université l. d'une
Université.

P. 3063. l. 92. 1720, l. 1729.

P. 3126. l. de Gentilshommes, l. des.

TABLE GENERALE

De l'année 1729.

A

A cadémie Française, 140. 1398. 1469	
— Des Sciences, 838. 976. 2238. 2904	
— Des Inscriptions & Belles-Lettres, 389. 916.	
	2905
— Des Jeux Floraux,	1609
— De Bordeaux, 707. 2610.	2670
— De Marseille,	1376
— De Pau,	534
— De Montpellier,	240
— De Peinture,	543
— De l'Histoire à Lisbonne,	974
— De Petersbourg, 313.	2243
— De S. Luc à Rome,	139
Accouchement extraordinaire,	243
Actes des Saints,	525
<i>Alamani (Luigi)</i>	1382
Amiante de Sibirie,	974
Amours des Déeses (les) <i>Opera</i> ,	1835
Amusemens de l'Amitié (les)	327
Antipaties (Lettre sur les)	1346
Antiquitez, 137. 476. 483. 536. 1059. 1112.	2473
Archevêque de Paris (Prise de Possession de l')	
	2039
Arlequin Tancrede, <i>Comedie</i> ,	793. 994
Asne (l')	1596
Atheatus ou l'Invisible, <i>Comedie</i> ,	2025
Aurore Boreale,	976. 2911. 3086
... II. Vol.	... Aurore

DES MATIERES.

B

B agnieres, Comediën Toulouzain ,	1218
Ballet singulier ,	1660
Baron (Mort & Eloge de) Comediën .	3115
Baptême d'un Sauvage ,	1305
Bellerophon (ce qu'il y a d'historique dans la Fable de)	919
Benitier de S. Sulpice ,	3154
Bibliothèque Italique ;	1188. 1378
Bibliothèques de Paris ,	1587
Bigre , explication de ce mot ;	269
Boette de Pandore , Comédie ,	794
Bouquet ,	49. 687
Boutard (Mort de François)	755
Bouts-Rimez , 550. 720. 915. 938. 1180. 1297.	1574. 1966
Bragance (<i>Acta Sanctorum</i> , Critiques sur l'article de Barthelemi de)	1075
Briançon (Fortifications de la Ville de)	2828
Briembn , Ville ,	54

C

C alendrier (Projet d'un nouveau)	884
Camaïeux & Coquilles Fossiles (Origine des)	926
Canal en Suisse (nouveau)	1442
Canonisation de Jean Népotucène .	1429
Cantate ,	841. 923. 1581. 2553
Cartes de Géographie ,	2474
Ceremonie d'épouser la Mer (Origine & motifs de la)	1428
Ceremonies & Coûtumes Religieuses de tous les Peuples ,	1920
Chant (nouveau Système de)	680
Chant dans l'Eglise ,	711
Chanter sur le Eivre ; ce que c'est .	844
Clarke (Eloge de Samuel)	2567
<i>II. Vol.</i>	Cœur

T A B L E

Cœur du côté droit,	744
Colinette, <i>Comedie</i> ,	2017
Colique extraordinaire,	241
Collège Royal,	2907
Colomies (Ouvrages de)	2892
Comédiens (Déclarations en faveur des)	1886
Comere,	2235
Compliment de Silvia,	989
Concert de Versailles,	2921
Corlaire de Salé (le) <i>Comedie</i> ,	2266
Couleurs (de la lumiere des).	962
Course du Cheval de S. Victor,	1740

D

D Dauphin. (naissance du)	2048
Débuts (les) <i>Comedie</i> ,	1623. 1842
Déclamation. <i>V.</i> Poësie.	
Dictionnaire Historique, &c. de la Bible,	1798
— De la Grufca,	2240
Discours sur la Naissance du Dauphin,	2204
Duels (histoire & examen des)	528
Dissenterie (l'Ecorce de Simarouba guerit de la)	1202

E

E Eau de Mer, moyen de la rendre potable,	2540
Eaux Minerales de la Joncasle,	244
Eaux (nouveau mouvement pour l'elevation des)	985
Ecliptes,	1885
Education (Projet pour perfectionner l')	122
Effets du Jeu & de l'Amour (les) <i>Comedie</i> ,	787
Eglogue sur le Dauphin,	2787
Elegie,	1095 1490
Enigme, 110. 298. 507. 727. 943. 1155. 1362.	
1577. 1791. 1991. 2229. 2458. 2648. 2876.	

II. Vols.

3058
EX.

DES MATIÈRES.

Expliquée en Vers, 728. 942. 1153. 1360. 2457	
Entrée du Kam des Tartares à Constantinople, 1847. De l'Ambassadeur de Perse,	2493
Épigramme,	1731. 1740. 1982
Épître en Vers, 237. 239. 1355. 1547. 1939. 3039	
Estampes, 138. 542. 543. 750. 964. 1396. 1397	1603. 1820. 1889. 2244. 2473. 2913
Etrennes,	196

F

Fable, 437. 705. 2004. Fables nouvelles, 2462	
Fer transmué en cuivre rouge,	749
Fête célébrée dans l'Eglise des Augustins Dé- chauffez,	398
Fête des Missions,	2949
Fête pour la Naissance du Dauphin, 2017. 2019- 2021. 2052. 2158. 2168. 2175. 2784. 2194- 2199. 2209. 2216. 2221. 2299. 2380. 2513- 2517. 2525. 2578. 2740. 2816. 2933. 2940	2952. 3044. 3125. 3144. 3152
Feu tiré à Versailles,	2960
Feu d'Artifice (le) Comedie,	2259
Flux & Reflux de la Mer. Réponse du P. D. Alexandre,	453. 636
Fragmens (nouveaux) Ballet,	1613

G

Gallia Christiana	526
Gazette des Sçavans,	536
Grammaire (la) de Veneroni, augmentée,	2234
Gregoire VII. (Arrêt du Parlement sur l'Offi- ce de)	1688
Guarin (Mort & Eloge de D. Pierre)	3096
Guet de S. Lazare,	1740
Gulliver (le nouveau).	3063

II. Vol.

H

T A B L E

H

H arangues ,	2313. 2327. 2534. 2956. 3032 3086
Hardouin (Mort du P.)	2237
Hesione, <i>Opera</i> , 2477. <i>Comédie</i> ,	2491. 2685
Histoire des Hommes Illustres dans la Répu- blique des Lettres (Mémoires pour servir à l')	113. 308. 1180. 1521. 2891
Histoire du Commerce de Venise ,	957
Histoire de France & Romaine , &c (<i>Elemens</i> de l')	1156
Histoire Militaire du P. Eugene ,	2242
Hyver de cette année ,	194
Horace en Vers François ,	133

I

I Ange nouvellement inventée ,	546
Jeux Olympiques (les) <i>Comédie</i> ,	2697
Impertinent malgré lui (l') <i>Comédie</i> ,	1214
Imprimerie (singularité d')	136. 472. 913. 1945
— De Constantinople ,	2915
Impromptu du Pont Neuf (l') <i>Comédie</i> ,	2273
Incendie , 1012. 2715. De Constantinople ,	2286. 2493. 2507
<i>Indulgentiis criminum (de)</i>	2469
Infini (espace) parcouru en deux heures ,	1551
Instrumens de Mathématique ,	982
Journal Litteraire ,	1807

L

L Angue Gascone (origine de la)	2671
Larcin Litteraire ,	2875
Latin (Méthode nouvelle pour apprendre le)	740. Système de Grammaire pour faciliter l'étude du Latin ,
	1201
<i>11. Vol.</i>	Lc

DES MATIÈRES.

Le Brun (Mort du P. N.)	357
Lequien de la Neuville , sa mort ,	352
Lettre de M. Danchet, 830. Du Cardinal de Fleury , 1032. Sur l'Art d'orner l'esprit , 1478. 1967. En faveur des Epigrammes, 1981. D'un Gentilhomme Perigourdia , 2001. D'un Garçon de Caffé ,	2460
Lettres Capitales dont les Auteurs désignent leur nom ,	99
Logogryphe , 108. 299. 508. 726. 943. 1154. 1361. 1575. 1790. 1991. 2457. 2649. 2878. 3059. Questions sur ce sujet , 293. 939. 2873	
Expliqué en Vers , 106. 108. 509. 728. 941. 1152. 1361. 1575. 1898	
Logogryphe Arithmétique , 105. 296. 505. 729. 941. 1152. 2789	
Loubere (Mort de Simon de la)	754
Louis (Panegyrique de S.)	2651
Lyon (Histoire Litteraire de)	76. 277

M

M Adrigal ,	24
Maladie extraordinaire ,	1971
Mandement , 198. 620. 1040. 1042. 1881. 1883	
Mappemonde ,	1607
Mariage d'une fille avec un Comedien. Si une mere qui a abandonné sa fille, peut en inter- jecterappel comme d'abus, 1555. Se marier en face d'Eglise, d'où vient cette expression, 226	
Mariage des Princes des Asturies & du Bresil , 367. 590. 594	
Marie-Magdeleine , son Voyage fabuleux en Provence ,	1123. 1268
Marseille Sçavante ,	8
Maxuel , <i>Tragedie</i> ,	582
Médailles , 52. Du Roi , 142. 753. 2328. 2914. De Trajan ,	2805
Médée , <i>Tragedie</i> ,	152
I I. Vol.	Mel-

T A B L E

Melpomene vengée, <i>Comédie</i> ,	1014
Memoires des Missions, 1363. Litteraires de la Grande-Bretagne,	1585
Mere Rivale (la) <i>Comédie</i> ,	356
Mere Coquette (la) <i>Comédie</i> ,	558
Messe Grecque de S. Denis,	1533
Métail qui imite l'or,	2917
Mezzetin (début de)	356
Mismes,	1222. 1401
Missel (Projet d'un nouveau)	862
Mode (la) Poëme, 1. Modes,	611
Monstre, Enfant Monstrueux,	745
Montre (proprietez d'un nouvel échappement de)	544. 746. 977
Monumens de la Monarchie Françoisse,	1371
Motets de la Lande,	332
Motte (les Oeuvres de Théâtre de M. de la)	3067
Moulin d'une nouvelle invention,	548
Musique (Conference sur la)	1281. 2369

N

N icolas (S.) pourquoi on represente auprès de lui une Cuvette d'où sortent trois jeunes gens,	2987
Noailles (Mott & Eloge du Cardinal de)	1037
Noblesse (la) ne fait honneur qu'autant qu'on est vertueux,	2140
Nôce Angloise, <i>Balet Pantomime</i> ,	1844
Noris (le Cardinal Henry)	114
Nouvelle Colonie (la) <i>Comédie</i> ,	1403
Nouvelle en Vers, l'Amour vaincu,	1909
<i>Numismata Imperatorum Romanorum</i> ,	2900

DES MATIÈRES.

O

O By (Mort, Eloge de P. François Delarre d')	548
Ode. La Peste de Marseille, 36. La Solitude, 247. L'Existence de Dieu, 262. L'Amour Profane, 272. Au Roi, 419. La Fête des Rois, 470. Sur le lieu de la naissance de l'Auteur 473. Sur la verité, 478. l'Athée, 631. Le Maréchal de Villars, 676. L'emploi du temps, 1053. Orphée, 1263. La Mort, 1302. L'Impenitence finale, 1475. la Religion, 1695. Les Progrès de la Navigation, 1890. A. M. de S. M., 2967. Sur la Naissance du Dauphin 1978, 2044. 2543. 2755. Ode Italienne sur le même sujet,	2774
Oedipes (Dissertations sur les deux)	1315. 1700
Oeil. S'il s'y forme un nouveau cristallin après l'abattement de la Cataracte,	3010
Orage extraordinaire,	2290
Oudart (S.)	3094
Ouïe (de l') ou de la vûë, lequel est préférable.	893. 2793
Ouragan extraordinaire dans le Ferarais,	2239

P

Paysans de qualité (les) Comedie,	1623
Paradis perdu (le) Poëme de Milton,	2882
Paradoxe Geometrique du P Castell,	44. 254. 444. 876. 1392
Paris (Plan de)	541
Passeport pour l'autre Monde,	311
Pecourt, Sa mort,	777
Perse, 174. 795. 1851. 1854. 2029. 2285. 2287. 2503. 2704.	3121
Pétrifications,	64
Phénomene,	3087
Philosophes Amoureux (les) Comedie,	2929
II, Vol.	Phy-

T A B L E

Philosophie (nouveau Systeme de)	1998
Pis, n'est point un nom de famille,	1494
Pierrot Tancrede, <i>Comedie</i> ,	778
Pierre renduë par l'Anus, 1983. Taille à l'Angloise,	2780
Plaidoyers des Jesuites,	652
Plantes (prompt accroissement des) dans les temps de pluye,	3088
Poëme. L'ambition, 205. Antiochus, 1118,	
La Charité Romaine,	3005
Poësie (examen Philosophique de la)	339.
Comparaison entre la Poësie Dramatique. & la Déclamation,	514
Pont Tournant,	984
Portraits Historiques des Premiers Presidents de Provence,	301
Princesse d'Elide (la) <i>Opera</i> ,	147
Princesse de la Chine (la) <i>Comedie</i> ,	1408
Progressions géométriques (Regle pour trouver la somme des)	3024
Proverbe (origine du) à gauche le chemin de Dreux,	3020
Proviseur de Sorbonne,	1446
Pseaume III. paraphrasé en Vers,	1518

Q

Q Uadrature du Cercle,	394. 546. 713
Question, 1732. 1785. 1953. 2126. 2760. 2793	

R

R Ailleur (le) <i>Comedie</i> ,	1007
Recteur, Contestations sur la Présidence du Recteur & de l'Archidiacre de Paris,	1456
Regnier (les Satires de)	3069
Réjouissances publiques (les) <i>Comedie</i> ,	2246
<i>II. Vol.</i>	R57

DES MATIERES.

Religion Chrétienne démontrée par la Résurrection de J. C.	959
Rhétorique ou l'Art de connoître ou de parler (Reflexions Critiques sur la)	521
Rondeau,	1760

S

S aignées , critique de la Réponse de M. Hequet ,	1761. 1919. 2335
Sauterelles , comment on se prend à Alep pour les tuer ,	2557
Sciences dévoilées (les)	1160
Sebastien Truchet (Mort & Eloge du P.)	688
Seleucus Nicator (durée du Règne de)	916
Sels contenus dans l'air ,	217. 424. 2996
Sonnet ,	292. 712. 912. 1289. 1532
Spectacles que les Ecclesiastiques & les Religieux donnoient anciennement ,	2981
Spectacles malades (les) <i>Comedie</i> ,	2270
<i>Spolia opima</i> , Loi à ce sujet ,	1102
Steel (mort du Chevalier Richard)	2472

T

T ableau , 1290. de Porbus ,	2680
Tancrede , <i>Opera</i> ,	757
Teignes , qui rongent les Etoffes de laine ,	21
Telegone , <i>Tragedie</i> ,	1822
Télémaque en Vers Latins ,	2002
Théatre Italien , (le nouveau)	2231
Thémistocle , <i>Tragedie</i> ,	1166
Thésée , <i>Opera</i> ,	3099
Thou (Edition des Ouvrages de)	2008
Tortue singuliere ,	2674
Traineaux ,	325
Traité de l'Univers materiel ,	1163
Transmutation des Métaux , 465. 1146. 1298	1163
<i>II. Vol.</i>	Trem-

T A B L E

Tremblement de Terre, 183. 1863. 1865	1032 3087
Trois Spectacles (les)	1641

V

V Aillant , Botaniste ,	1807
Vers. L'Amour exilé , 59, 76. Leçon de Poësie, 225. Sentimens Chrétiens , 449. Sur la mort de Robin , 461. Imitation de Berse , 488. Regard de Tableaux , 645. Voyage de Rouën , 855. Réponse d'Iris , 1313. Le Triomphe de l'Hymen & de l'Amour , 870. Adieux à Médor , 883. Au C. de Tresmes , 892. Réflexions sur le génie Poétique , 1071. Le Triomphe du Parnasse , 1108. A S. A. S. M. 1139. Rêquôte à la Reine , 1345. Caprice , 1554. Requête d'un jeune Hêtre , 1948. Sur la Naissance du Dauphin , 2122. 2139. 2155. 2165. 2173. 2190. 2198. 2201. 2207. 2215. 2220. 2246. 2366. 2377. 2399. 2540. 2562. 2577. 2627. 2803. 2813. 2977. 3017. 3023. 3030	
Vieillesse extraordinaire, 384. 1020 2294 2944	
Villages (éclaircissemens sur la Maison de)	537
Villiers (Lettre sur les Poësies de l'Abbé de)	490
Vinaigre concentré par la gelée augmente de force,	1204
Virelay ,	1782
Viré (Honoré d')	1523
Vûe (de la) ou de l'ouïe , lequel est préférable ,	893. 2793

Le Tarif des Saignées doit regarder la page 3964
L'Air noté doit regarder la page 3028